



FEDERATION FRANCAISE DE VOILE – AG 2014 – 28 mars 2015

PROCES VERBAL AG 2013



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2013	3	2. Mme Eliane SERVE	34
II. Rapport moral du Président	3	3. M. Jean-Claude REGNAULT	35
III. Rapport financier 2013	7	VIII. Présentation des résultats de l'enquête marketing	37
1. Rapports du Commissaire aux	8	IX. Remise des médailles d'or et honorariat (suite)	41
2. Approbation des comptes de l'exercice clos	9	1. Gonzalve de YRIGOYEN	41
3. Affectation des résultats	9	2. Maurice VIAUD	41
IV. Budget prévisionnel 2014	9	X. Modifications du règlement intérieur et du règlement financier	42
V. Présentation des éléments marquants de l'année 2013 et prospective 2014 des départements et des commissions	11	XI. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2015	43
1. Département développement	11	XII. Questions écrites.	43
2. Département Voile légère	14		
3. Département Habitable	17		
4. Département du haut niveau	20		
5. Vie fédérale	24		
6. Direction technique nationale	27		
7. Commission médicale	28		
8. Mission formation emploi	29		
9. Commission centrale d'arbitrage	30		
VI. Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur	32		
VII. Remise des médailles d'or et honorariat	33		
1. Mme Annick GAUTIER	33		

La séance, convoquée à 9 heures 15, est ouverte à 9 heures 26 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. Jean Pierre CHAMPION, Président.- Bonjour Mesdames et Messieurs, merci de votre présence.

Je vais commencer par quelque chose d'un peu triste. C'est une longue liste de nos amis qui nous ont quittés durant l'année 2013 et pour lesquels après les avoir cités, je vous demanderai d'observer une minute de silence.

Tout d'abord Sophie COURTY, salariée de la FFVoile pendant 33 ans.

Tout le monde ou presque dans cette assemblée connaissait Sophie. Tout le monde sait qu'elle a été mon assistante pendant de nombreuses années. Elle laisse derrière elle un grand vide au sein de la Fédération, pas seulement pour moi mais aussi pour tous les collaborateurs de la Fédération. On se souvient avec émotion de son rire et de sa joie, de son investissement sans faille dans le travail et de son dévouement pour la Fédération. Elle nous manquera beaucoup.

Pierre-Luc BLANC cadre technique de la Fédération.

Jacques HIBON, président du Comité Départemental de Voile des Alpes maritimes et de la Société des Régates d'Antibes Juan-lès-Pins. Il avait participé activement à la fusion de la ligue ; puis, il a beaucoup œuvré à la réunion des deux grands clubs d'Antibes. Il n'aura présidé le nouveau club que quelques mois.

Jean-Pierre CLAVEC, président d'honneur de la Société Nautique de la Trinité qu'il a présidée durant de très longues années.

André TOURNIS, ancien président du Cercle de Voile d'Arcachon, régatier chevronné en IRC et pendant plus de 20 ans une des figures de la course au large française.

Jean-Claude MONTESINOS, président du Yacht Club de Cannes, coureur au large. Il avait fait une transat sur un tout petit bateau il y a à peine un an. Finniste émérite et animateur inlassable.

Jean-François GUIONET, président du SNO Nantes.

Michel PHILIPPE, ancien président de la Société des Régates du Havre et ancien animateur de l'habitacle de la FFVoile.

Et tous les autres amis et licenciés disparus durant cette année. Pour eux tous, je vous demande, Mesdames et Messieurs, une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

M. Jean-Claude MERIC, Secrétaire Général.- Conformément à l'article 11 de notre règlement intérieur, vous avez reçu par envoi postal l'ordre du jour et la convocation, et l'ensemble des documents de l'assemblée générale étaient et sont consultables sur le site internet de la Fédération sur un espace dédié.

Merci au scrutateur général, Jean MALASSIS SERIS qui œuvrera pour cette assemblée générale.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2013

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce procès-verbal ? *(Non)*

Il est adopté à l'unanimité.

II. Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT.- L'année 2013, première année de l'Olympiade qui nous mènera aux Jeux Olympiques de RIO, nous obligea, comme toutes les Fédérations Olympiques, à mettre en perspective l'objectif final d'août 2016 et la structuration qu'il impose.

2013 fut aussi l'année de la constatation de difficultés économiques persistantes, entraînant pour notre pays un changement de certaines de nos habitudes, notamment en terme de subventions publiques auxquelles, il faut bien le dire, nous étions tous très habitués et qui faisaient partie intégrante de l'établissement et de l'exécution de nos politiques sportives à tous les niveaux.

Elles ne disparaissent pas, fort heureusement, mais nous constatons pour la première fois l'effet direct de la situation économique quant à leur fréquence et leur volume. Il est probable que cet état des choses se poursuive et, si nous souhaitons tous que la croissance tant attendue revienne, nous devons être raisonnables quant à cette perspective.

C'est un nouvel ordre des choses qui s'installe petit à petit et auquel il faut, non seulement nous habituer mais que nous devons intégrer dans nos raisonnements et nos actions le moment venu.

Ceci étant, l'ensemble du mouvement sportif est encore largement aidé ; les cadres techniques, dont l'effectif a légèrement diminué, restent un corps nombreux et essentiel à nos activités, et nous souhaitons que l'effectif en soit pérennisé, sans penser à d'autres systèmes qui, eux aussi efficaces, ne nous conviendraient probablement pas.

Les subventions publiques sont donc toujours présentes mais ont diminué et dans certains domaines l'avenir proche est incertain.

Dans ce contexte, nos résultats financiers de l'année sont bons, avec un excédent après impôts de 69 000€ qui résulte d'une gestion maîtrisée de tous les départements, commissions et services. Je les remercie de cette bonne gestion.

Notre budget prévisionnel 2014 est à l'équilibre, ce qui est satisfaisant compte tenu des conditions ; il comporte un effort particulier pour le Haut Niveau Olympique compte tenu d'une année 2014 particulièrement chargée et importante.

Les Equipes de France de voile Olympiques ont été réorganisées au plan de l'encadrement et des objectifs.

La performance réalisée sur des objectifs simplifiés a été choisie pour les constituer.

Les Championnats du Monde sont les uniques marqueurs retenus, ce qui induit pour les athlètes qu'ils soient prêts le jour de la compétition à délivrer la performance, forcément sous la pression, car il n'y a pas de rattrapage. Ceci est conforme à la psychologie de l'épreuve Olympique, mais fait évoluer de façon importante les usages de notre Haut Niveau Olympique.

L'encadrement a également évolué, avec cette année de nouveaux entraîneurs nationaux plein d'enthousiasme qui, associés à l'équipe en place, donnent à nos coureurs un encadrement très compétent et ambitieux. Les Championnats du Monde 2013 des classes Olympiques, ont été satisfaisants pour notre Equipe avec quatre podiums dont un titre du Champion du Monde.

2014 sera une année importante avec le premier test Event de Rio qui donnera grandeur nature le type météorologique des futurs Jeux Olympiques, ainsi que les premières informations sur l'organisation à terre.

En septembre, le Championnat du Monde ISAF des 10 classes Olympiques sera en outre la première épreuve de sélection aux Jeux Olympiques pour les nations.

50 % des places disponibles seront attribuées et l'objectif sera de qualifier les 10 séries lors de ce Championnat. S'il n'est pas atteint, en 2015 et 2016 auront lieu d'autres épreuves de qualification, avec notamment des épreuves de sélection continentales ayant pour objectif d'accroître l'universalité de notre sport, avec pour conséquence de diminuer les places disponibles pour l'Europe.

2013 a vu également une extraordinaire édition de la Coupe de l'America. Si nous avons regretté qu'aucune Equipe Française n'ait pu participer, les navigateurs et ingénieurs français furent nombreux à apporter leur travail et leur talent au sein des différentes équipes engagées, et notamment de l'équipe victorieuse, et nous avons pu les féliciter et les honorer lors de la soirée des Champions.

Cette édition a inauguré une nouvelle ère de la Coupe de l'America et de la voile de Haute compétition.

Aux innovations technologiques, les ailes rigides, les foils qui permettent aux voiliers de décoller de la surface de l'eau, se sont ajoutés des parcours nouveaux dans un temps relativement court et un arbitrage pour partie à distance. Le spectacle fut d'une grande qualité, propre à intéresser par son intensité un public non averti, et bien sûr le public

averti des passionnés de voile qui découvrirent cette nouvelle compétition et ces nouveaux voiliers avec étonnement et ravissement.

La coupe en particulier et la voile en générale ont-elles trouvé leur public ?

Dans les conditions de la baie de San Francisco, équipée par Oracle, très probablement, mais ces conditions-là de tracking, de production et de diffusion d'images ne sont évidemment pas systématiquement reproductibles.

Néanmoins, un nouveau souffle est donné à la voile de Haute Compétition et il est probable qu'il aura une influence sur les compétitions à venir, et si nous sommes, avec nos grandes courses océaniques, le Vendée Globe, la Route du Rhum, la Jacques Vabre, les meilleurs du monde en termes de spectateur au départ avec des chiffres considérables, pour nos courses classiques, nous aurons à nous pencher sur les caractéristiques nouvelles des plans d'eau qui seront recherchées pour les rendre accessibles aux spectateurs, et simple pour la réalisation d'images, lesquelles seront moins coûteuses. La présence de spectateurs et la diffusion d'images, via la télévision ou Internet, sont devenues essentielles à la notoriété et à l'équilibre économique des compétitions internationales.

Que nous en soyons convaincus ou pas, que nous préférions les grands plans d'eau au vent stable aux sites au vent plus instable, une nouvelle norme s'installera petit à petit. D'ailleurs, d'ores et déjà des circuits de forte notoriété comme les Extrêmes Sailing ont fait ce choix et les plus grands régatiers du monde s'y pressent.

Espérons que, dans la ou les prochaines éditions de la Coupe de l'America, une Equipe Française soit présente. Nous pouvons avoir de bons espoirs avec la création du Team France, par trois de nos skippers emblématiques : Franck CAMMAS, Michel DESJOYAUX et Olivier de KERSAUSON.

Cette fois, après s'être entendus entre eux, ils ont reçu un très large soutien, pleinement justifié, qui saluait tout à la fois la qualité des hommes et leur entente, ce qui est très novateur dans le domaine de la Coupe de l'America.

Ce projet ambitieux ne se contente pas de préparer un défi, mais plus généralement de préparer une Equipe Française à participer à toutes les compétitions Internationales en équipage de type professionnel, après ou à côté de la préparation aux Jeux Olympiques.

Je souhaite que nous puissions participer à ce bel et ambitieux Challenge et contribuer à apporter à Team France la base populaire dont cette équipe aura besoin pour porter à l'égal du Team New-Zealand par exemple, les ambitions de la France Maritime.

Au travers du Team France, c'est notre activité de Haute Compétition qui doit se rééquilibrer entre la course en solitaire et la course en équipage, nos grandes courses nationales et les grandes compétitions internationales.

Si le Vendée Globe à incontestablement atteint une notoriété mondiale, l'ensemble de nos courses en solitaire peine à conquérir le monde, et nos meilleurs skippers doivent aussi regarder ce qui se fait ailleurs. L'exemple de Franck CAMMAS qui gagne la Volvo Ocean Race est parlant et j'espère que d'autres trouveront les moyens de suivre le même chemin.

Ceci étant, nous continuons de faire vivre notre « culture nationale » de la course en solitaire, qui allie l'aventure d'un homme seul face à l'océan à la compétition la plus acharnée.

Cette année, la Route du Rhum enflammera de nouveau St Malo, où des dizaines de milliers de spectateurs se presseront pour croiser les skippers, admirer les voiliers et sans doute rêver des Antilles où chacun tentera d'arriver le premier.

Comme lors de la dernière édition, de grands trimarans de plus de 60 pieds seront au départ, probablement plus nombreux et les pontons des ports bruissent de nouvelles annonçant la création des « Ultimes ».

Nos marins sont ainsi faits, ils ne rêvent que de défis, de nouveaux records, de domestiquer la technique et ils n'ont pas renoncé à accepter pour eux-mêmes un risque calculé et maîtrisé.

C'est ainsi que s'est fait le progrès, et l'on peut s'étonner de voir ce principe remis en cause notamment dans le domaine du sport, en courant le risque de voir certaines activités disparaître ou être particulièrement malmenées. Ceci étant, nous aurons à travailler avec les acteurs des « Ultimes » pour étudier un éventuel encadrement de ces nouveaux voiliers et probablement de ces nouvelles courses, ce qui devrait être aisé, ces projets se développant dans un environnement de qualité, constitué d'équipes professionnelles très compétentes, d'armateurs informés et responsables et de skippers réfléchis.

Ces innovations seront probablement de nature à renouveler l'engouement populaire autour de nos courses océaniques où les skippers affrontent l'océan, mais auront à dompter ces nouvelles machines gigantesques.

Plus proche de nos côtes, mais également inscrit dans l'histoire de la Voile Française, le Tour de France à la Voile évolue en 2014 ; un deuxième voilier est au programme, plus simple, nécessitant un budget moins élevé, il permet au Tour de France à la Voile de renouer avec la tradition des amateurs aux côtés des professionnels. Nous soutenons cette initiative propre à augmenter la flotte durant cette période économiquement complexe. Nous avons pour notre part la volonté d'inscrire une équipe en M34, constituée autour de notre « dispositif France Jeune Inshore », qui a pour but de former les équipiers et les skippers de demain dans les différents domaines de compétition. Cette action menée par le Département Habitable pourra se développer avec Team France au sein d'un ensemble résolument tourné vers l'engagement d'équipes françaises dans les compétitions Internationales non Olympiques.

Les Départements Voile Légère et Habitable ont poursuivi la mise en place des trois univers, outil de structuration essentiel de notre pratique.

Les Championnats de France Elite ont été un succès et marquent le territoire du Haut Niveau, les Championnats de France Promotion, bien accueillis par les classes, ont montré leur pertinence dans le cadre de l'animation sportive. Il reste un sujet de débat autour de leur appellation qui devrait être résolu durant l'année à venir.

Le sport en club, qui est notre activité de base, a parfois quelques difficultés même si nous constatons que le nombre de coureurs classés est en augmentation. Mais des habitudes se sont installées qui tendraient à faire croire que l'organisation d'une régates de club ou d'entraînement du club ne peut se faire qu'avec le concours des professionnels, moniteurs et entraîneurs.

Certes, nos professionnels sont compétents, et l'ensemble de leurs actions est très profitable pour toute la Fédération, mais nous devons nous souvenir que par le passé, lorsque nous étions moins structurés, ces activités de club avaient lieu avec des animateurs bénévoles qui prenaient en charge à tour de rôle cette animation.

Il faut remettre ces pratiques en vigueur, là où elles ont disparu, pas partout fort heureusement, et que les membres des clubs se chargent de nouveau de l'animation sportive quand les professionnels ne sont pas disponibles. Nous pourrions pour cela relancer la formation aux diplômés fédéraux d'entraînement.

Cela sera d'autant plus nécessaire, si, compte tenu des diminutions de subventions publiques, l'encadrement de nos jeunes coureurs devient difficile ou problématique lors des déplacements des équipes de ligue.

Nos Ecoles Française de Voile ont réalisé une très belle année 2013, délivrant un nombre de licence-passeport voile supérieur à 2012, et montrent ainsi leur dynamisme. Leur offre se diversifie et prend en compte la demande évolutive du public.

Cet effort est à poursuivre, et nous devons être attentifs à ce que souhaitent les usagers de nos écoles et aussi à tous ceux qui ne viennent pas encore, bien qu'ayant de réels besoins de formation. Le travail réalisé par le Département Développement et Enseignement sur la plaisance montre ici tout son intérêt. La population des plaisanciers a bien évidemment des souhaits de services multiples et si nous souhaitons leur ouvrir les portes de nos associations et qu'ils en franchissent le seuil, il est nécessaire d'analyser ces souhaits et de proposer des réponses adaptées au sein de nos clubs.

Je suis confiant sur le travail réalisé et je crois que nous trouverons des solutions à proposer en accord avec les ports de plaisance qui dans ce domaine sont nos partenaires naturels.

Avec le développement de la plateforme AwoO nous aurons alors une proposition globale et moderne, apte à nous positionner dans l'économie sportive et touristique de demain, à

délivrer une formation adaptée et de qualité pour que nos concitoyens puissent prendre la mer en sécurité, et s'amuser sur l'eau.

Ce point est important car la délégation globale que nous donne l'Etat pour organiser le sport Voile en France porte sur deux domaines :

L'organisation et le développement du sport de compétition

L'accessibilité à la pratique, c'est-à-dire l'enseignement de la discipline, la formation de l'encadrement et l'accueil des pratiques de loisir.

Enfin, je souhaite saluer deux initiatives pour l'année 2014.

La première est l'action engagée par la commission centrale d'arbitrage pour la féminisation de l'arbitrage, avec la formation adéquate, qui trouvera son point d'orgue en août avec le Championnat de France Espoir Solitaire Equipage à Martigues où l'arbitrage sera exclusivement féminin, ce qui sera une belle démonstration de notre volonté. Cette action se place dans le cadre plus vaste de l'accroissement de la pratique féminine.

La seconde est la réalisation par la Commission Médicale d'une série de vidéos éducatives sur la préparation physique disponible sur le site Internet de la Fédération, les fondamentaux qu'il faut connaître et les bons gestes à réaliser. Elles s'adressent et s'adresseront à différents publics de tous âges, pour que tous ceux qui ne bénéficient pas au quotidien des conseils d'un préparateur physique, et c'est le cas en général, puissent aisément disposer des bonnes informations.

Ainsi, entouré de ces bons conseils, nous pourront toutes et tous pratiquer notre sport dans notre club pour notre plaisir et bien sûr pour notre bonne santé.

Mesdames et Messieurs, je souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2014.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions ou remarques ou des compléments d'information sur le rapport moral de notre président ?

M. Bernard GUERIN, Ligue de Voile du Centre.- Je suis toujours un petit peu inquiet sur la parité féminine. Je n'ai jamais vu d'arbitre femme sur une régates quelconque. Où ira-t-on les chercher ?

M. LE PRESIDENT.- Pour ma part, j'ai vu beaucoup d'arbitres femmes sur les régates. On en voit d'ailleurs aux Jeux olympiques, dans beaucoup de clubs, dans beaucoup de ligues. Je pense qu'il y en a un nombre important, pas assez. On ira les chercher dans la population féminine qui fait de la voile en les incitant à faire de l'arbitrage.

Nous avons le même constat quand même, c'est qu'il n'y en a pas assez et nous souhaitons qu'il y en ait plus. Mais dire qu'il n'y en a pas, c'est un peu excessif.

M. Bernard GUERIN.- Je n'ai pas dit qu'il n'y en avait pas, j'ai dit simplement que je n'en avais jamais vues, c'est différent. C'est un constat.

M. LE PRESIDENT.- Nous notons votre constat. Nous sommes nombreux à en avoir vues.

M. Bernard GUERIN.- Tant mieux !

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ?

M. Jacques TERRASSON, Ligue Champagne-Ardenne de Voile.- J'ai bien noté que le président a parlé de renoncer à la formation diplômés fédéraux d'entraînement pour des bénévoles. En lisant le bilan financier, on a une provision pour risques concernant un syndicat d'encadrants professionnels qui conteste l'utilisation des bénévoles pour les moniteurs, les entraîneurs. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce problème ?

M. Jacques CATHELIN, Directeur Technique National.- Nous faisons partie d'un pool de sept fédérations qui ont été attaquées sur les intitulés des diplômés fédéraux au motif que nous n'aurions pas le droit d'utiliser les termes d'entraîneurs, de moniteurs fédéraux, d'animateurs, etc. Ce sont des procès en cours faisant l'objet d'une grande attention de la part de la Fédération puisqu'ils auraient une conséquence énorme si jamais ils aboutissaient dans le sens du syndicat qui a porté cette affaire en justice, qui ferait que d'une manière ou d'une autre, cela créerait une jurisprudence qui s'appliquerait à l'ensemble du mouvement sportif. Ce qui évidemment est impensable pour nous parce que cela conduirait toutes les fédérations à ne plus utiliser les termes de moniteurs, entraîneurs fédéraux, même en les distinguant suffisamment bien des diplômés délivrés par l'Etat, ce qui est notre cas. Il n'y a pas d'ambiguïté au sein de notre Fédération entre les diplômés fédéraux et le caractère bénévole de leur exercice et les diplômés délivrés par le ministère chargé des sports et le ministère de l'enseignement supérieur. Donc, on estime que cette affaire n'a pas lieu. Mais, de fait, pour des raisons et des enjeux qui dépassent largement celui de la FFVoile, cette affaire est portée en justice. On se défend de cette chose-là.

Nous en sommes pour le moment aux prémices juridiques de l'affaire.

M. LE PRESIDENT.- Il s'agit là d'une expression d'un corporatif de notre point de vue assez détestable. Evidemment, nous ne sommes pas du tout de cet avis, cette affaire concerne globalement la maison dans laquelle nous sommes, c'est-à-dire le comité olympique, puisque ce n'est pas la voile qui est en cause ; ce sont, pour l'instant, 7 mais ensuite plusieurs autres encore fédérations sportives.

C'est du corporatif. Donc, nous nous battons en justice.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

III. Rapport financier 2013

M. Dominique TINCELIN, Trésorier.- Je vais demander à notre commissaire aux comptes et associés au cabinet KPMG de me rejoindre pour la lecture des différents rapports.

M. le Commissaire aux comptes.- Merci de me céder comme chaque année la place pour quelques instants. Je vais essayer d'être rapide pour ne pas perturber le rythme.

M. LE TRESORIER.- Comme d'habitude, je vais lire le rapport qui commente les résultats de l'année 2013 et ensuite on passera la parole au commissaire aux comptes pour qu'il puisse lire son rapport et ensuite on donnera la parole à l'Assemblée pour répondre à vos questions. Puis, il y aura les différents votes associés à ce rapport sur les résultats 2013.

Les résultats de l'exercice 2013 dégagent un résultat de 69 K€ après impôt (93 K€ avant impôt), supérieur de 93 K€ à celui pris en compte dans le dernier budget révisé en novembre 2013.

Les produits s'élèvent à 10 545 K€ pour une prévision de 10 468 K€, telle qu'elle avait été approuvée lors du conseil d'administration de novembre 2013.

Le poste « licences » d'un montant de 4 477 K€ est inférieur de 56 K€ en raison essentiellement des licences club FFVoile adultes (-71 K€) et des licences temporaires (-12 K€), partiellement compensé par les Passeports Voile (+28 K€).

Le nombre total de licences délivrées en 2013 s'élève à 292 954 soit une légère augmentation de 0,3 % par rapport à 2012 grâce à la progression du nombre de passeports (+1,7 %).

Le total des produits s'élève à 10 545 000 € pour une prévision de 10 468 000 €.

Les cotisations clubs et cartes de publicité sont au total de 326 K€, pratiquement au niveau de la prévision.

Les produits généraux s'élèvent à 125 K€, soit 17 K€ au dessus de la prévision, principalement dus aux commissions diverses de 29 K€ versées par les fournisseurs de la Boutique et nos assureurs.

Les produits spécifiques (hors produits exceptionnels) s'élèvent à 612 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant équivalent dans les départements/commissions concernés, à l'exception de la cession de matériel cofinancé de 130 K€ qui a fait l'objet d'un investissement en achat de véhicules destinés à l'Equipe de France de Voile Olympique.

Des produits exceptionnels se sont élevés à 262 K€ grâce à des reprises de provisions passées les exercices précédents qui n'ont plus d'objet, ainsi que des reprises de provisions annulées et reconstituées qui apparaissent dans le poste aléas en charges (220 K€).

La Sailing World Cup présente des produits à hauteur de 340 K€ à comparer aux dépenses de 357 K€ montrant un apport de 17 K€ supporté par la FFVoile, alors que le prévisionnel était de 35 K€.

Les produits des partenaires (1 255 K€) sont quasiment identiques à la prévision.

Les subventions du ministère des Sports se sont élevées à 2 841 K€, la hausse de 6 K€ est due à un avenant complémentaire.

Les fonds dédiés se sont élevés à 57 K€.

Le total des Charges avant impôts s'élève à 10 476 000 € pour une prévision de 10 468 000 €.

Ces charges vont être analysées dans trois tableaux : Vie Fédérale, les départements (Haut-Niveau, Habitable, Voile Légère, Développement), et les différentes commissions et poste divers.

Les dépenses de la « Vie Fédérale » se montent à 5 443 000 €, soit un dépassement de 30 K€ par rapport à la prévision, étant entendu que certaines lignes sont en hausse et d'autres en diminution.

Il faut noter parmi les postes en hausse :

La ligne administration en raison des amortissements informatiques (28 K€) et frais des locaux (24 K€) au titre des charges de la copropriété,

Les frais de personnel (48 K€) principalement à cause des charges liées à l'Intéressement.

Nous constatons parmi les postes en baisse :

Les dépenses de formation sont en baisse principalement en raison de la formation aux nouvelles technologies qui a pu être imputée sur les lignes de la mission formation.

Le poste communication (23 K€) principalement grâce à une régularisation de dépenses avec un prestataire intervenu pour la Soirée des Champions de 2012.

Les institutions fédérales (13 K€) regroupant les dépenses liées à la tenue de nos différentes réunions statutaires.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 279 000 € et sont légèrement inférieures à la prévision principalement grâce à l'Equipe de France de Voile Olympique (-29 K€, réduction de dépenses ayant permis un dépassement de budget sur les Investissements en matériels destinés aux coureurs de l'Equipe de France) et à la gestion de la Course au Large (-13 K€).

Le département « Habitable » a des charges inférieures à la prévision pour 11 K€ du fait de moindre dépenses au titre du projet M34, et le département « Voile légère » a des charges inférieures à la prévision pour un montant de 13 K€.

Les dépenses du département « Développement » s'élèvent à 475 K€ avec des dépenses supérieures de 33 K€ principalement justifiées par des produits spécifiques équivalents.

Les dépenses du poste « Arbitrage et Réglementation » sont au total de 407 K€ en baisse de 18 K€ par rapport à la prévision.

Les dépenses des différentes « commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions tout en montrant à chaque fois des écarts favorables par rapport au budget.

Les dépenses relatives aux « Partenaires » sont inférieures de 207 K€. Si l'on exclut la ligne Echanges de Biens avec les partenaires dont la prévision n'avait pas été révisée (il convient de rappeler que ce poste Echange de Biens ne modifie en aucune façon l'équilibre budgétaire), les dépenses sont en baisse de 62 K€ grâce à une gestion optimisée.

Le poste « Aléas » d'un montant de 220 K€ est principalement dû à :

La dépréciation d'une immobilisation corporelle (perte de 9 K€ au titre de l'opération « Costo »).

La correction d'une subvention comptabilisée sur deux exercices (impact de 30 K€).

Une dotation pour créances douteuses de 43 K€ et pour risques de 83 K€.

Une régularisation du calcul du prorata de TVA et la perte d'un moteur (au total 32 K€).

L'excédent d'exploitation en 2013 s'élève à 93 K€ et compte tenu d'une provision pour impôts de 24 K€, le résultat net est de 69 K€. Cette excellente performance est à mettre au crédit de l'ensemble des responsables budgétaires qui ont su optimiser les coûts sans remettre en cause la réalisation des actions.

Il sera proposé au vote de l'assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvé par l'assemblée générale du 22 mars 2014, s'établiront de la façon suivante :

	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du Résultat
Fonds associatifs	1 884 301	68 822	1 953 123
Résultat	68 822		

Le montant des investissements s'élève à 796 K€, total pratiquement aligné à la prévision, avec des achats de matériels pour le Haut-Niveau en dépassement de 34 K€, mais compensé par les investissements moins élevés de la Vie Fédérale notamment grâce à l'Informatique et au projet e-commerce.

Il convient de rappeler que l'annuité 2013 du remboursement de l'emprunt pour financer l'immeuble de notre siège social a été de 194 K€ comme prévu.

La trésorerie à fin 2013 s'élève à 452 K€ soit une baisse de 376 K€ par rapport à fin 2012, notamment due à une progression des créances envers les clients. Il est à noter que ce montant de trésorerie à fin 2013 n'inclut pas les parts « BRED » classées en immobilisations financières pour une valeur de 44 K€.

Globalement, la situation financière de la fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 1 953 K€, soit 32,4 du total du passif.

1. Rapports du Commissaire aux Comptes

M. le Commissaire aux comptes.- Je vais procéder à la lecture des deux rapports que j'ai signés au nom du Cabinet KPMG, pour cette mission de commissariat aux comptes. Pour aller à l'essentiel, je vais vous faire grâce d'une lecture complète de ces rapports.

Je rappelle que les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration et qu'il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Enfin, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et

dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et des comptes annuels.

Concernant notre deuxième rapport, il y a un dispositif de conventions réglementées qui existe dans les associations, et donc a fortiori dans les fédérations sportives.

Notre rapport spécial fait état d'éventuelles conventions concernées par les articles 612-6 du Code du commerce. Je rappelle qu'il n'y a pas de nouvelles conventions, qu'il y a simplement la poursuite d'une convention que j'ai l'habitude de communiquer comme chaque année qui est la rémunération de votre Président. Nous avons été informés que l'exécution de cette convention s'est poursuivie au cours de l'exercice. La personne concernée est M. CHAMPION.

Nature et objet de cette convention, c'est la rémunération au titre de son mandat social qui s'élève à 87 000 € brut. Je rappelle également que cette information figure comme la loi l'oblige dans l'annexe des comptes annuels.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions à notre Trésorier et notre commissaire aux comptes ? (Non)

Il y a deux résolutions à soumettre à votre approbation.

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Lecture de la résolution : " *L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les comptes de l'exercice 2013 et les rapports des commissaires aux comptes tels qu'il lui ont été présentés* ".

Les comptes 2013 sont adoptés à l'unanimité ainsi que la résolution.

3. Affectation des résultats

Lecture de la résolution : « *L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2013 aux fonds associatifs de la FFVoile* ».

La résolution est adoptée à l'unanimité.

IV. Budget prévisionnel 2014

M. LE TRESORIER.- Cette prévision budgétaire 2014 a été approuvée par le Conseil d'administration de la FFVoile le 28 février dernier. La présentation qui vous est proposée repose sur la comparaison de ce budget 2014 à la révision du budget 2013 approuvée par le conseil d'administration en novembre dernier.

1) Produits prévisionnels :

❶ Les produits des licences (4 595 000 €) sont supérieurs de 62 000 € au prévu 2013, soit une progression de 1,4 % due pour une bonne part à l'augmentation du prix des licences votée en 2013 et appliquée en 2014.

Le nombre de licences total est proche du nombre délivré en 2013, à l'exception des PVR alignés sur les objectifs fixés aux ligues.

❷ Les cotisations des clubs (289 000 €) tiennent compte de l'augmentation de la cotisation de 266 € à 270 € décidée par l'Assemblée générale du 23 mars 2013.

Les redevances des cartes de publicité (40 K€) sont pratiquement égales au réalisé 2013.

❸ Les produits généraux et spécifiques sont en baisse en raison principalement de la diminution des cessions de matériels attribués à l'Equipe de France et cofinancés avec le Ministère des Sports et le CNDS, cessions qui avaient été importantes en 2013 après les Jeux à Weymouth. Le produit de ces cessions est affecté à l'achat de véhicules et de remorques au bénéfice du haut niveau (cf. page Investissement).

❹ La prévision de produits exceptionnels est en hausse par rapport à 2013 en raison de l'indemnité que Volvo nous versera suite à sa décision de mettre fin au 1^{er} janvier 2014 au contrat qui nous liait jusqu'à fin 2015. Une indemnité équivalente sera perçue en 2015.

❺ Le poste Gestion d'Epreuves est en hausse en 2014 du fait d'une nouvelle prestation au bénéfice de l'AG2R La Mondiale destinée à soutenir les activités Handi Voile.

❻ Le poste « Partenaires » est en diminution de 280 000 €, suite à l'arrêt du partenariat avec VOLVO.

❼ Le budget de la Convention d'Objectif avec le Ministère des Sports s'élève 2 821 000 € soit une baisse de 70 K€ par rapport à 2013. Il convient d'ajouter que les aides personnalisées pour un montant de 355 000 € ne transitent pas par le budget de la FFVoile. Il n'existe pratiquement plus de fonds non réalisés 2013 reconduits en 2014 en fonds dédiés.

Le total des Produits s'élève ainsi à 10 315 000 €

Budget prévisionnel des charges :

Le poste « Vie Fédérale » s'élève à 5 296 000 €, soit une diminution de 117 000 € par rapport à la révision budgétaire de novembre 2013.

La ligne Administration est inférieure de 26 K€ à celle de 2013 principalement en raison de la baisse des amortissements des locaux du fait des coûts de peinture et revêtements maintenant amortis (61 K€), ainsi que la baisse du budget Informatique du fait de la

suppression de la maintenance annuelle (12 K€) du logiciel de paie que nous utilisons en interne, à la suite du transfert de ces opérations à un prestataire extérieur facturé annuellement 16 K€ (inclus dans la ligne Honoraires). Ces deux baisses de budget sont partiellement compensées par la hausse des amortissements des projets E-commerce et gestion d'épreuves maintenant terminés.

Les salaires et charges prennent en compte l'effectif budgété avec une progression générale de 1 %. La baisse de 99 K€ par rapport à 2013 tient au fait que la prévision 2014 n'inclut pas l'intéressement et les gratifications individuelles.

Les dépenses d'honoraires augmentent en raison de l'externalisation de la paie (+16 K€), les dépenses de formation aux nouvelles technologies progressent de +11 K€, ainsi que celles concernant les indemnités de sujétion versées aux cadres techniques qui transitent par le budget fédéral (+15 K€).

La ligne Communication est en baisse de 39 K€ car les dépenses de 2013 avaient prises en compte le projet destiné à affiner notre politique marketing.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 484 000 €, en hausse par rapport à 2013 de 193 K€, au bénéfice de la Course au Large (+35 K€) pour la création du collectif France Jeune, et de l'Equipe de France de Voile Olympique (+70 K€) pour financer les déplacements à Santander et à Rio. Il est à noter que les amortissements progressent de 138 K€ suite aux investissements importants effectués en 2013.

Le Budget Habitable est en baisse sensible de 107 K€ du fait de l'arrêt du partenariat avec Volvo qui permettait de soutenir le projet M34.

Les budgets de la Voile Légère, du Sport en Entreprises, des DOM/TOM, du Handivoile et de la commission Féminine sont en légère baisse en raison des baisses budgétaires appliquées par le Ministère des Sports.

La « Sailing World Cup » à Hyères a le budget de 386 000 € identique à celui de 2013.

Le budget Développement est en légère progression grâce à la prise en compte du projet Plaisance pour 35 K€.

Le budget de la CCA est en baisse de 82 K€ en raison du colloque des arbitres qui s'est déroulé en janvier 2013 et qui a lieu tous les 4 ans.

Le budget des commissions « formation » et « médicale » sont en légère diminution suite à la décision du ministère de baisser le budget de la Convention d'Objectifs.

Le budget charge des partenaires est en diminution de 34 000 € par rapport à la prévision de novembre 2013 en raison de la perte du partenariat avec Volvo.

En conséquence, le budget montre un parfait équilibre entre les produits et les charges à hauteur respectivement de 10'315 K€.

Budget d'investissement 2014 :

Le budget investissement s'élève à 565 K€ en baisse de 225 K€ en raison des projets E-commerce maintenant terminés, des travaux de réfection de la verrière de notre immeuble effectués en 2013, de moindre dépenses d'investissements pour le Haut-Niveau qui avaient été plus importantes en 2013 et qui avaient pu être notamment financées par les cessions de matériels dont nous n'avons plus l'usage. Ces baisses sont légèrement compensées par le nouveau projet (30 K€) d'informatiser les opérations administratives et comptables de la gestion de notre Boutique tournée vers nos structures.

Le remboursement de nos emprunts s'élèvent à 203 K€ en 2014, en légère hausse par rapport à 2013, compensée par la baisse de la charge de nos intérêts car ces emprunts sont à annuités constantes.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Avez-vous des questions ?

M. James BAECKLER, représentant des classes catamaran.- J'ai bien entendu au début de la séance qu'au niveau de l'activité loisirs, il allait falloir pratiquer sur la base du bénévolat dans l'organisation des régates. Pouvez-vous nous confirmer que le système de réservation mis en place par la plateforme AWOo sera facturé aux clubs et, si oui, pensez-vous que cela participe au développement de la pratique bénévole ?

M. LE TRESORIER.- Je pense que vous faites références au nouveau dispositif qui a été mis en place pour les inscriptions en ligne aux épreuves. En effet, il a été convenu et appliqué une redevance de la part des clubs qui souhaitent utiliser cette plateforme pour s'inscrire aux régates et donc, c'est en fonction du grade des épreuves considérées. Il y a deux tranches de tarifs appliquées en 2014.

M. James BAECKLER.- Pour les régates de grade 5 et grade 4 qui sont des régates de clubs et régionales, ne pensez-vous pas que ce devrait être gratuit ? C'est une démarche bénévole complète.

M. LE TRESORIER.- On s'est posé la question. Ceci dit, il y a un investissement important et on l'a vu dans notre budget 2013 puisque maintenant c'est terminé mais les années précédentes on a investi beaucoup. Il nous a semblé raisonnable d'appliquer une somme modique qui ne couvre pas l'ensemble des frais associés à ce module, soit modeste participation des clubs à ce sujet.

M. James BAECKLER.- La participation, la licence que vous vendez est de combien par an ?

M. LE TRESORIER.- 150 € pour les grades 4 et 5. Pour les grades supérieurs : 500 €

M. James BAECKLER.- J'ai entendu parler de 450 €.

M. LE PRESIDENT.- Pour les grades 3 et au-dessus.

M. James BAECKLER.- Ne pensez-vous pas que pour les grades 5 et 4 qui sont sur du bénévolat, tous les arbitres sont pris en charge par le club organisateur ; on fait appel à tous les bénévoles du club pour organiser une épreuve. Ne pensez-vous pas que cela pourrait être gratuit ?

M. LE PRESIDENT.- Si nous avons mis une cotisation de 150 €, c'est que l'on a pensé qu'il était assez logique de pouvoir entretenir ce système et de le faire évoluer. Si cela pose un problème et que l'on s'aperçoit qu'il y a une difficulté, on pourra toujours revoir cette disposition. A partir du moment où l'on investit pour créer un système, qui est ensuite mis au bénéfice de tous, alors que dans le même temps des clubs ont dépensé des sommes relativement importantes -j'ai deux exemples à 10 000 € et 12 000 €- pour avoir des systèmes moins complets que celui proposé notamment parce qu'il n'y a pas de liaison avec les logiciels globaux de la Fédération, 150 € nous paraissent quelque chose de tout à fait admissible. Maintenant si ceci pose un véritable problème, on pourra toujours revoir cette position, mais en même temps il faut d'une part l'entretenir et d'autre part, pouvoir le faire évoluer.

Si nous l'avons fait, c'est que nous pensions que l'on devait le faire comme cela mais ce n'est pas graver dans le marbre.

M. James BAECKLER.- Donc, cela pourra évoluer dans le bon sens ?

M. LE PRESIDENT.- J'ai répondu.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. Philippe MAZARD, Ligue Nouvelle Calédonie.- Concernant la dotation budgétaire spécifique DOM TOM, je crois que la Fédération reçoit une somme spécifique du Ministère des DOM TOM. Certes, la somme n'est pas élevée, aux alentours de 15 000 € en 2013 et de 14 000 € pour 2014. Je souhaiterais savoir comment se passe cette répartition et comment les régions concernées pouvaient espérer avoir une petite partie de cette petite dotation.

M. CATHELINEAU.- Je n'ai pas d'élément précis sur l'utilisation ni sur les conditions de l'utilisation de ces fonds. Je sais que l'on s'engage dans un plan de réflexion assez large sur la pratique Outre-mer et qu'évidemment dès 2014 on se rapprochera de l'ensemble des ligues d'Outre-mer pour essayer de développer la voile, notamment sportive, dans vos différents territoires et de voir dans quelles mesures on peut fédérer un certain nombre d'efforts sur l'ensemble de l'Outre-mer qui est une partie importante du territoire national.

Je n'ai pas de réponse précise sur le sujet.

M. LE PRESIDENT.- Cela servait à aider les ligues d'Outre-mer à leurs déplacements aux championnats de France minimes espoirs.

M. Philippe MAZARD.- Est-ce que cette aide apparaît sous la forme de valorisation des résultats ?

M. LE PRESIDENT.- Je n'ai plus en tête le détail. C'était en fonction du nombre de participants pour l'ensemble des DOM TOM. Comme vous l'avez signalé la dotation est peu importante ; elle était quand même répartie au prorata des participations mais pas des résultats.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

Pour votre information, à 9 heures 30, il y avait 131 présents ou représentés totalisant 86 893 voix sur 211 représentants inscrits totalisant 128 736 voix.

On va soumettre cette troisième résolution à votre vote.

Lecture de la résolution " *L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel 2014 de la FFVoile tel qu'il lui a été présenté* ".

Le budget prévisionnel (ainsi que la résolution) est adopté (16 abstentions).

V. Présentation des éléments marquants de l'année 2013 et prospective 2014 des départements et des commissions

1. Département développement

M. Jean KERHOAS, Vice-président en charge du département Développement.- Comme vous pouvez le constater, afin de rendre plus vivant notre assemblée générale ordinaire, nous avons modifié le format de nos rapports de département et de secteurs. Il me revient de lancer cette nouvelle formule qui se veut une sorte de mixte entre rapport moral et rapport d'activités sur les points les plus remarquables de l'année 2013 et des orientations 2014.

Pour le département que je préside, la vraie mesure de la performance c'est bien évidemment le nombre de passeports diffusés par notre réseau des Ecoles Françaises de Voile.

Et la performance 2013 est excellente.

Malgré un contexte économique difficile, une baisse sensible de la consommation touristique, la concurrence des multiples autres sports nautiques, nous enregistrons une progression de 1,73 % avec 192 153 titres diffusés.

C'est la confirmation de la dynamique des 480 Ecoles Françaises de Voile labellisées quel que soit leur statut d'association ou d'établissement public parapublic ou privé, et de grandes associations nationales comme les Glénans et l'UCPA, dynamique relayée et amplifiée par l'investissement des ligues en particulier celle en gestion régionale.

Dans ce domaine fondamental de l'enseignement de la voile, notre engagement national est d'œuvrer continuellement à l'amélioration de la qualité de l'enseignement prodigué par le réseau.

A ce titre, nous agissons sur deux éléments fondamentaux pour que cette qualité soit au rendez-vous.

La première c'est la certification avec notre accord AFNOR et la grille d'audit qui en découle utilisés par nos cadres régionaux et départementaux pour aller tous les trois ans contrôler que tous les éléments sont réunis pour garantir à nos clients cette indispensable qualité.

L'autre bien sûr c'est la qualité de l'encadrement et donc la formation de nos cadres saisonniers et permanents, en collaboration étroite avec la mission formation.

La formation de formateurs est un des axes majeurs de la politique fédérale, axe qui se doit d'être relayé au niveau régional.

Dans ce cadre, force est de constater, que mis à part en Bretagne qui après une baisse sensible du nombre de moniteurs formés, a relancé avec l'appui de la FFVoile une dynamique de formation dont on constate aujourd'hui le résultat ; toutes les ligues nous font part des difficultés de recrutement de moniteurs saisonniers ou permanents avec fermeture de stage en saison quand ce n'est pas la fermeture pure et simple de l'école par absence de moniteur.

Ce constat unanime implique une vraie mobilisation mais, si au niveau national nous pouvons soutenir des initiatives régionales, nous ne pouvons nous y substituer, chaque ligue ou inter ligue se doivent de faire rapidement le constat de la situation sur son territoire et avec les clubs et écoles concernés bâtir une vraie stratégie de recrutement et de formation de cadre.

Cela implique bien sûr de faire de la détection, de former des formateurs, de bâtir des calendriers de formation régionaux et de se préoccuper de l'attractivité de la fonction de moniteur/monitrice avec ses corollaires les conditions de travail et de rémunération.

Le colloque du département qui s'organisera la semaine prochaine sera l'occasion de lancer cette nouvelle dynamique avec pour objectif de ne plus entendre au bilan de saison que, dans de nombreuses Ecoles de Voile, l'on n'ait pas répondu à la demande par manque d'encadrement.

L'autre grand levier de développement à côté de l'amélioration de la qualité de la prestation, et sur lequel nous œuvrons en permanence est la diversification de l'offre pour répondre aux attentes diverses de divers publics.

C'est dans ce cadre que nous avons développé et avec succès une offre à destination des jeunes enfants avec les jardins des mers et clubs moussaillons, une offre de location et de cours particuliers avec le réseau des Points Plages aujourd'hui devenus Points location FFVoile.

Une évolution nécessaire pour relancer la dynamique d'un réseau créé au niveau national au milieu des années 90 et pour lui donner une meilleure visibilité.

Nous constatons en effet une baisse du nombre de points labellisés alors qu'en parallèle l'offre de location et de cours particuliers dans nos clubs progressait sensiblement. Une difficulté aussi à bâtir, mise à part en Bretagne et en PACA des réseaux régionaux, qui devaient être les pivots de la multiplication des Points Plages sur le terrain.

Enfin le peu, pour le grand public, de lisibilité de l'appellation Point Plage, évidence que nous a mise en avant la société de communication à qui nous avons confié la refonte de l'image fédérale.

Au regard du nombre de demandes de label de Point location FFVoile, il apparaît que nos clubs nous ont suivis dans cette évolution parce que nous passons de 110 points labellisés en 2013 à 170 en 2014.

Plus récemment, toujours dans cette volonté d'adapter nos offres aux divers publics s'appuyant sur les expériences réussies de la Bretagne, nous soutenons le développement de balade à la voile.

En 2013, 169 offres de balades de découverte de la voile et de l'environnement maritime ont été recensées en France sur des voiliers de moins de 12 mètres.

Captant un public nouveau, majoritairement féminin et d'une moyenne d'âge de 42 ans - je rappelle que dans nos écoles, la moyenne d'âge est de 15 ans- la balade à la voile, au-delà de la découverte de l'environnement maritime ou aquatique et de la voile, apparaît comme un excellent produit d'appel, car 93 % des clients de ces balades nous disent vouloir ensuite s'initier à notre sport.

Même en restant prudent sur les déclarations d'intention, cela nous laisse quelques perspectives.

Comme vous le savez sans doute, cette nouvelle activité a été d'emblée confronté à des problèmes réglementaires, le ministère des Transports assimilant ces balades à du transport de passagers.

Depuis 2009, nous nous battons contre cette définition erronée et pour clarifier les conditions d'encadrement des balades.

5 ans après, grâce en particulier au soutien de nombreux parlementaires, nous avons obtenu satisfaction avec la création du diplôme de capitaine 200 restreint qui sera accessible à nos moniteurs diplômés jeunesse et sports au travers d'une formation supplémentaire de 45 heures. Belle avancée dont on pourra présenter le détail bien sûr au colloque.

Toujours dans ce souci de diversification, il y a un domaine où, depuis de nombreuses années, il nous est régulièrement reproché de ne pas répondre de façon satisfaisante aux attentes, c'est celui de la formation du plaisancier et futur plaisancier.

Et bien, en étroite collaboration avec trois grands organismes nationaux experts en la matière que sont les Glénans, l'UCPA et MACIF Voile, soutenus aussi par l'Ecole Nationale de Voile et des sports nautiques, nous avons ouvert largement le chantier et je vais laisser Sylvie Lasseaux vous en présenter les grandes lignes.

Mme Sylvie LASSEAUX.- Sur le dossier plaisance qui est un dossier très vaste et transversal, le parti-pris pour s'organiser sur ce dossier a été de composer un groupe de pilotage national de représentants des différents départements concernés de la fédération mais aussi des personnes impliquées dans les commissions fédérales, notamment la commission sécurité, voire la commission sport en entreprise. Il y a aussi des représentants des ligues et des territoires dans ce groupe de travail national. Il y a bien entendu les grandes associations que Jean a citées, Glénans, UCPA, des grands centres nautiques impliqués dans l'encadrement de la croisière et de l'Habitable avec MACIF centre de voile, l'ENVSAN.

On a pris le parti de n'aborder aujourd'hui que la formation dans notre dossier plaisance. On a composé un groupe de pilotage technique et pédagogique pour travailler sur ce sujet.

La cible, ce sont les plaisanciers ou futurs plaisanciers propriétaires ou pas de leur matériel.

Le deuxième axe à retenir est que l'on travaille sur les formules courtes, c'est-à-dire des formules qui ne sont pas l'école de croisière mais plutôt avant ; l'école de croisière étant déjà proposée. Il y a déjà des produits dans nos structures. Il y a environ 70 écoles de croisière dans le réseau fédéral aujourd'hui. Donc, on est plus sûr des formules qui n'existeraient pas ou pas suffisamment sur le terrain sous la forme de journées ou demi-journées de formation.

Sur les prestations, on se propose d'organiser l'offre autour de cinq thématiques :

❶ Sécurité : prévenir, réagir pour aider les plaisanciers à anticiper toutes ces situations dans lesquelles ils peuvent se trouver en difficultés.

❷ Navigation : se repérer avec ou sans électronique.

❸ Conduite/manœuvres : c'est conduire, manœuvrer en équipage ou en équipage réduit, voire en solitaire.

❹ Croisière qui s'appellera peut-être vie à bord mais l'idée est de comment organiser, gérer et vivre sa croisière.

❺ Tout ce qui concerne la maintenance.

Plus particulièrement sur le thème conduite et manœuvres, on est assez vite arrivé à l'idée qu'il y aurait sûrement deux approches différentes :

➤ Une approche pour maîtriser le contenu en solitaire ou diriger un équipage.

➤ Un autre type d'offre c'est d'expérimenter l'ensemble des postes à bord.

Ce sont deux offres sur lesquelles on est en train de travailler pour apporter une contribution efficace à la marche du bateau.

Suivant les thèmes, cela pourra être dispensé à terre, à bord des bateaux possédés ou loués par les clients mais également sur l'eau, sur un support mis à disposition par le prestataire. Il faudra que l'on travaille avec nos clubs pour voir justement si ce matériel existe, s'il doit être loué ou sous-traité mais voilà le type d'offres sur lesquels nous avons travaillé.

Pour chaque prestation, une fiche pédagogique sera réalisée et dédiée aux pratiquants.

On envisage la certification et l'enregistrement d'expérience comme dans tous nos dispositifs. On s'orientera sûrement -tout cela est en chantier- vers un livret plaisance qui permettra d'enregistrer et de décrire l'expérience réalisée dans chacun des modules sur les cinq thématiques. Cela permettra aussi d'identifier et d'attester les points de la progression technique fédérale abordée à l'occasion des modules concernés et, bien entendu, cela permettra aussi d'attester et de certifier les niveaux techniques conformément au cahier des charges national qui concernera la certification des niveaux et éventuellement des prestations de certification spécifique dédiées pourront être proposées dans le cadre d'une offre particulière.

Voilà le point d'avancement sur le dossier formation des plaisanciers.

M. Jean KERHOAS.- Il ne vous aura sans doute pas échappé que ce dossier plaisance que nous présenterons officiellement au grand public au prochain salon nautique, était un des dossiers majeurs de la création d'un pôle économique et social que je vous ai proposé lors de notre dernière assemblée générale comme l'évolution majeure du nouveau mandat pour notre département.

Je ne vous cache pas que, si les actions programmées dans le plan d'action du pôle économique et social sont en partie engagées, la place du pôle économique et social dans l'organigramme fédéral est encore un point de débat interne au bureau.

Comme pour toute évolution d'importance, ce débat est nécessaire et le consensus indispensable à la réussite du projet.

Nous continuerons donc à débattre ensemble de l'intérêt et de la place d'un pôle économique et social au sein d'une fédération sportive olympique et délégataire, mais le plus important c'est que les actions qui ont toutes pour objet de mieux prendre en compte l'évolution de notre domaine d'activité, soient elles engagées, la forme là encore ayant moins d'importance que le fond. Enfin, quelques mots sur le futur titre plaisance dont je vous avais promis la création lors de l'assemblée générale dernière. Là aussi, le projet est toujours d'actualité mais au regard des réflexions et travaux engagés autour de deux options complémentaires.

❶ C'est le titre à associer aux prestations de formation vendues à des plaisanciers et futurs plaisanciers dont Sylvie vient de vous parler et là il apparaît que, tenant compte du surcoût lié à la diffusion du titre, la bonne réponse soit un passeport plaisance avec livret spécifique permettant de recenser et certifier les qualifications acquises.

❷ Le titre plaisance, la carte plaisance, qui lui cible un public de plaisancier « non licencié » et non régatier, ne peut après débat en interne du bureau s'envisager qu'au travers de services et prestations associés et surtout dans le cadre d'un partenariat en particulier avec nos amis gestionnaires des ports de plaisance qui au travers de la FFPP sont aussi membres de notre conseil d'administration.

Le travail est en cours, nous serons bientôt en capacité de lancer des expérimentations qui nous permettront, j'en suis convaincu, de dépasser alors largement le cap des 300 000 licenciés à la Fédération Française de Voile.

En synthèse, mais c'est la vie, des succès, des projets, des difficultés à surmonter pour développer encore notre sport et donner à tous la possibilité de vivre le plaisir quel que soit le support, de faire avancer son bateau par la seule force du vent pour faire le tour du triangle, de la baie ou du monde.

Merci de votre attention.

2. Département Voile légère

M. Jean-Pierre CHURET, Vice-président en charge du département Voile Légère.-
On va vous faire une présentation du département Voile légère en collaboration avec toute l'équipe, Henri GIRAUD, le cadre responsable qui est à la régie et qui sera votre guide sur l'espace Voile légère.

Didier FLAMME et Bernard PORTE qui sont les cadres.

Et nous allons profiter du travail de notre assistante Cécile HOVSEPIAN.

Nous vous l'avons promis à l'assemblée générale 2012.

- Une information simple pour nos réseaux de dirigeants et de cadres.
- Une information profilée pour nos licenciés.
- Une Voile Légère plus facile d'accès sur le site fédéral, plus séduisante et plus lisible.
- Des informations mieux organisées aussi bien pour nos licenciés que pour le grand public.

C'est fait ! A partir de « votre » nouvel « Espace Voile Légère », nous allons faire le point sur les projets en cours et la politique engagée depuis un an et sur leurs prolongements en 2014.

L'Espace se veut d'être le support de l'expression de la politique de la FFVoile en matière de Voile Légère.

Les univers, plus spécifiquement l'univers du sport en club

Des passionnés de la voile, de sport, artisans de la vie du club.

Un objectif : que le maximum d'adhérents des clubs se retrouvent pour naviguer toutes les semaines dans la convivialité et participent aux régates de club a minima.

L'Open de France et maintenant le FestiWind sont le prolongement de cette pratique conviviale et sportive.

La prochaine édition du FestiWind se déroulera en Corse, ambiance de vacances estivales avec au programme des parcours construits, de la longue distance, des courses par équipe...

L'animation de plaisir partagé

Les APP, Animation pour un Plaisir Partagé, font leur chemin et complètent l'offre de navigation vers de nouveaux publics et de nouvelles pratiques ludiques.

M. Bernard PORTE.- Ces produits sont présentés sous forme de fiches proposant des animations faciles à mettre en œuvre, éditées à partir d'expériences vécues en club.

Redonner vie au club, le redynamiser autour de ces animations sportives est un enjeu qui permet de fidéliser.

Les Classes

M. Jean-Pierre CHURET.- La FFVoile offre aux Classes un nouvel outil de communication afin qu'elles puissent exposer leurs projets et leurs grands événements.

Depuis leurs actions déjà engagées sur le thème de la mutualisation, la transversalité, l'optimisation des coûts, la convivialité, la transversalité, jusqu'à celles à venir : l'identité et les spécificités des Classes, l'arbitrage, la pratique féminine, les développements des Championnats de France Promotion, Critériums Nationaux, etc.

Cet espace doit permettre aux Classes d'afficher leur vitalité et d'affirmer la place importante qu'elles occupent dans la famille de la FFVoile.

Les féminines

La toute nouvelle Commission féminine œuvre pour que l'accueil des jeunes filles, jeunes femmes, mères de famille, se développe très vite.

Comme pour d'autres publics, nul besoin de créer une spécificité identitaire, mais simplement de s'adapter à la vie sociétale.

La Commission féminine travaille actuellement sur les différentes entrées possibles et facilitatrices pour l'accès des féminines à la pratique de la voile. Cela les a conduites à entreprendre un inventaire non exhaustif des projets « terrain » concrets à mettre en œuvre dès 2014.

Un exemple parmi tant d'autres : la Women's Cup, une épreuve inventée par des filles pour des filles.

Handivoile

Si l'on focalise souvent sur la personne en fauteuil avec ses problèmes d'accessibilité, l'accueil des autres personnes en situation de handicap, soit environ 85 %, ne nécessite pas d'aménagement particulier, c'est donc possible.

M. Bernard PORTE.- La Commission prône une pratique mixte, handi et valide ensemble sur les mêmes bateaux. Le Championnat de France Handivalide sur Miniji en est le fer de lance.

Cette pratique dans les ligues et les clubs doit être développée et renforcée autour du multi-support.

Le recrutement de jeunes compétiteurs est un enjeu important sur lequel les efforts seront portés dès 2014 par la Commission Handivoile, Handisport et Sport Adapté.

Sport santé

M. Jean-Pierre CHURET.- Le Sport Santé est un créneau indispensable au développement de nos clubs.

Le Comité Sport Santé se veut trans-générationnel.

Courir, faire du vélo, nager, mais pourquoi ne pas aussi naviguer.

Avec la Voile, c'est avoir un contact direct avec la nature, pratiquer un sport pour son corps sans l'abimer, un sport de dépense énergétique et de réflexion.

Le Comité Sport Santé est à l'écoute de cette évolution pour accompagner les clubs dans sa prise en compte et concrètement dans leurs projets.

Scolaire et universitaire

L'UNSS offre une véritable passerelle entre le sport au collège ou lycée et le club. Un travail en commun a permis la formation de référents régionaux UNSS voile et d'identifier un réseau des régions.

M. Bernard PORTE.- Chaque ligue a été sollicitée pour identifier un référent et consolider le réseau.

Celui-ci doit être facilitateur pour développer des actions et favoriser de nouveaux partenariats entre les clubs, les collèges et les lycées. Très bientôt les premières conventions de jumelage.

L'université et les grandes écoles restent un terrain en devenir.

Une première expérience a été mise en place en fin d'année 2013 avec le challenge Laser qui valorise les étudiants régatiers.

Fréquence voile légère

M. Jean-Pierre CHURET.- Chaque mois, le Département Voile Légère se donne à travers ses lignes comme unique objectif d'être un lien entre la FFVoile et ses licenciés, ses clubs, ses CDVoile, ses ligues, ses entraîneurs, ses dirigeants, ... autour des 3 univers et des pratiques jeunes.

M. Bernard PORTE.- Vous apporter des informations, des idées, des bonnes pratiques, mais aussi recueillir vos idées, vos expériences pour que tous ensemble nous avançons vers un objectif simple : naviguer plus, avec plus de monde dans un esprit convivial.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

En 2013, pour une première année, nous sommes arrivés à 1500 abonnés. Nous essayerons de doubler ce chiffre pour 2014.

Qui est abonné ? Qui reçoit ce Fréquence Voile Légère ? (La moitié) Il y a encore du travail à faire. Vous pourrez vous abonner à cette news letter dans votre espace licencié sur la rubrique : « votre compte ».

Univers du sport de compétition

M. Jean-Pierre CHURET.- Ce sont des passionnés de compétition qui défendent les couleurs de leur club, l'esprit de leur classe et leur pratique.

- Un mot d'ordre : à chacun sa compétition quel que soit son ou ses supports.
- Un objectif: la participation sur les Championnats de France Promotion.

Pour faciliter cette pratique compétitive, la FFVoile propose une solution clef en main pour permettre aux clubs d'ouvrir leurs épreuves à la préinscription en ligne et aux coureurs de s'inscrire en ligne directement.

Tous les coureurs pourront s'inscrire en ligne, dès lors que sur le calendrier fédéral l'icône du panier est visible.

Championnat de France promotion

Le titre de « Champion de France Promotion » symbolise et couronne le dynamisme d'une classe affiliée ou d'une pratique dans l'Univers du Sport de Compétition à l'échelle nationale.

La collaboration très efficace avec les classes donne à ces championnats une vraie réalité.

Chacun retrouve les passionnés de compétition qui défendent la couleur de leur club et l'esprit de leur classe ou pratique.

Pour la 2^{ème} année, l'intersérie Dériveur, Quillard et Flotte Collective Double se déroulera à Aix les Bains du 8 au 11 mai 2014. La nouvelle saison qui s'annonce verra un élargissement vers le Funboard, pratiques spectaculaires et médiatiques auxquelles nous devons faire la place qu'elles méritent.

Les jeunes

Les Jeunes se situent dans une bulle ouverte sur les Trois Univers de la FFVoile.

Les fondements de cette bulle se trouvent dans la formation.

Au programme : plaisir de naviguer et jeu de la régates pour nos plus jeunes, avec comme finalité le Championnat de France Minimes.

M. Didier FLAMME.- Nous allons visiter le mini site dédié avec :

- Les documents de courses : avis de course, instructions de course, inscription en ligne et avenants pendant l'épreuve.
- Les informations utiles sur le site (hébergement, contacts...).
- Les actualités, photos et résultats.
- Le suivi de l'épreuve en lien avec tous les réseaux sociaux et, très important, les encouragements.
- L'appel à volontaire.

LES PRATIQUES

Intersérie

M. Jean-Pierre CHURET.- La relance de la vie dans les clubs, de l'animation sportive ouverte à tous, au niveau local, départemental et régional est un objectif majeur de la Fédération Française de Voile.

Afin d'atteindre cet objectif, le Département Voile Légère a depuis quelques années développé une politique de promotion de l'intersérie pour que nul ne soit exclu de la pratique de compétition et pour permettre à chacun, quel que soit son « support », de contribuer au classement de son club. Cette politique est un succès.

La régates intersérie est une animation conviviale, génératrice de sociabilité dans laquelle nous vous demandons de vous inscrire.

Elle est celle qui permet de rassembler le plus de monde de toutes les générations tout en étant aussi un merveilleux moyen de valoriser les classes et d'aider à leur développement.

Flotte collective

La Flotte Collective, c'est un concept économique, écologique, équitable.

La Flotte Collective, c'est une politique aux bénéfiques collatéraux qui facilite l'accès à la régates et réduit l'impact sur l'environnement. C'est l'enjeu des 10 à 15 prochaines années ; elle permet une offre supplémentaire, voire complémentaire, qui s'adapte aux exigences de l'évolution de la société.

Grâce à la Flotte Collective on peut pratiquer le sport Voile simplement comme tout autre sport, grâce à une réduction des contraintes de matériel et à un budget sport loisirs contenu.

Pour nos structures, c'est une augmentation du champ d'utilisation du matériel, une économie d'échelle dans les investissements et une perspective d'accueil et de fidélisation de nouveaux publics.

Windsurf

Un support qui place le pratiquant à la conjonction de la mer et du vent.

M. Didier FLAMME.- La politique du Département est axée sur :

- La Longue Distance : pratique très prisée, trans-générationnelle accessible au plus grand nombre.
- La Raceboard : Windsurf à dérive en plein renouveau. Du sport en club au sport de compétition, c'est l'outil de la relance dans nos clubs, du « vintage » au « dernier cri ».
- Le Slalom : avec les jauges Slalom 31 et Slalom 42, la pratique sans dérive est accessible à toutes les bourses et générations.
- La Vague comme le Freestyle sont des pratiques particulièrement médiatiques et spectaculaires ; elles doivent s'intégrer dès 2014 et définitivement dans le paysage Windsurf fédéral.

En conclusion

M. Jean-Pierre CHURET.- Le Département Voile Légère poursuivra en 2014 son engagement sur les axes suivants :

- Le Sport en Club et tout particulièrement le public jeunes-adultes et la pratique familiale, grâce à de nouvelles offres concertées entre clubs et professionnels industriels du nautisme.
- Le développement de la pratique féminine.
- Le Sport Santé, Bien-être.
- L'Handivalide.
- Le transfert des scolaires vers le club FFVoile et la fidélisation des universitaires.

Pour atteindre ces objectifs, nous continuerons à nous appuyer sur l'ensemble de nos pratiques, de nos clubs et de nos classes.

« Investissons la communauté des pratiquants, séduisons pour fidéliser dans la famille FFVoile » autour du slogan : « la Voile est un sport, la Voile c'est ton sport ».

3. Département Habitable

M. Henry BACCHINI, Vice-président en charge du département habitable.- Comme cela vous avez été présenté l'an dernier, le Département Habitable a cherché à rattacher ses actions autour de deux grands thèmes : l'accessibilité et la fidélisation, mais aussi de continuer ses actions dans le domaine de la sécurisation de cette pratique.

Dans le même temps, il était nécessaire de conduire l'année « 1 » de la réforme des championnats de France et, en cette première année d'olympiade, d'inscrire la course en flotte et le match racing dans le système des délégations sur les événements internationaux, tout en recherchant une meilleure efficacité du Parcours d'Excellence Sportive Course au Large et Inshore.

Je vais vous présenter le bilan de l'année passée et les suites que nous allons y donner en 2014.

Nos actions pour accroître l'accessibilité se sont orientées prioritairement vers les jeunes pratiquants de l'Habitable, les femmes et les adultes.

Les Jeunes

En finalisant les négociations avec les fédérations scolaires et universitaires, suivies de la signature des conventions avec l'UNSS et la FFSU, la FFVoile confirme l'importance qu'elle porte à la pratique scolaire et universitaire de la voile. Il est nécessaire de développer et favoriser des relations régulières avec ces deux fédérations. L'harmonisation des programmes et la promotion des circuits de compétitions auprès des étudiants, lycéens et collégiens doivent être une priorité pour repositionner notre sport dans nos universités, grandes écoles lycées, collèges.

Les Féminines

Notre ambition était de reconnaître et soutenir des épreuves féminines en Habitable, en collaboration avec la Commission Féminine. Le Département Habitable a conforté la création d'événements prioritairement dédiés à ce public dans les différentes ligues.

De plus, avec les classes SB 20, J80, nous avons incité ces dernières à développer des classements féminin/mixte visant à améliorer la représentation des femmes dans notre discipline.

Les Adultes

Les travaux ont commencé sur le vaste sujet qu'est la plaisance. Notre Département participe à ces travaux, sous l'impulsion du Département Développement.

Nos actions en faveur de l'accessibilité en 2014 s'inscriront dans la continuité. Nous soutiendrons et ferons la promotion des circuits de compétitions de la FFSU et l'UNSS. Nous accompagnerons les associations voiles étudiantes, j'en veux pour exemple les travaux de la CCA et du Département Habitable aux côtés de la Course Croisière EDHEC.

Nous soutiendrons, en collaboration avec la Commission Féminine, les initiatives en direction des publics féminins, tout particulièrement en flotte collective. Nous ferons la promotion des différents circuits féminins Habitable et des classements dédiés (Féminin/mixte) développés par certaines classes.

Enfin, nous continuerons à participer activement avec le Département Développement à la mise en place d'une offre plaisance attractive, tout en créant la passerelle avec l'univers du « sport en club ». La pratique sportive régulière doit être envisagée comme une solution de sport bien-être, de sport-santé et donner l'envie de demeurer dans nos structures.

Je continue à penser que créer et animer un réseau sportif Habitable avec les clubs au sein des ligues régionales sera une priorité de l'année 2014 : une ligue, une commission sportive, des représentants Habitable référents. Voilà l'organisation sur laquelle nous devons pouvoir compter sur nos territoires.

Le deuxième grand thème de notre activité en 2013 était les actions menées en faveur de la fidélisation de nos pratiquants. Cette partie de notre activité est la colonne vertébrale de notre Département. Animer et dynamiser les pratiques compétitives en Habitable, l'intersérie, la monotypie et le match-racing, valoriser par l'attribution de titres de champions de France Promotion et Elite, en fonction du niveau de performance constaté et du dynamisme des différents types de pratiques a été le travail de fond de l'Habitable en 2013.

L'intersérie Habitable classe près de 20 000 coureurs en 2013, ayant au moins un résultat en OSIRIS, IRC ou Classe Libre.

La commission Intersérie Habitable présidée par Daniel PILLONS a finalisé et lancé le classement des coureurs OSIRIS Habitables par façade (Manche, Atlantique, Méditerranée, et Intérieur) ; 14 087 coureurs classés en 2013. Elle a testé le classement bateaux / skippers avec 4 921 couples bateaux / skippers classés. Le guide OSIRIS

évolue avec une partie « promotion de cette activité » réalisée par Voiles & Voiliers et dédiée tout particulièrement aux événements sur les grandes épreuves Osiris Habitable.

L'IRC, l'autre système de handicap français, géré par l'UNCL club national de notre Fédération, participe aussi largement au développement de notre sport en classant 4 549 coureurs en 2013. Cela conforte l'intérêt de valoriser cette pratique. 2014 sera l'année de la création du « Championnat de France Promotion des Equipages IRC », dont la structuration s'appuie sur les Championnats de bassin IRC/UNCL.

La Commission Monotype a été relancée, pour sa partie Inshore, sous la conduite d'Edward RUSSO. Le Département Habitable labellisera un second événement « Championnat de France Promotion des Monotypes Habitables ». Cette nouveauté permettra de répondre à la demande insistante des classes dont la dynamique se situe en Méditerranée : Automne - Méditerranée - Novembre à Hyères.

Le travail sur la création d'une Commission Monotype Habitable (Course au Large) a été lancé, mais doit se finaliser en 2014 pour que ce groupe puisse commencer à fonctionner.

La structuration du Match Racing, sa forme (Flottes Collectives) et son animation, ont connu un succès permettant un rééquilibre entre les trois grands bassins de pratique. Chez les jeunes, la combinaison des épreuves de sélection, avec des regroupements interrégionaux d'entraînement, a porté ses fruits. Nous ne pouvons que nous en féliciter et remercier tous les acteurs (Clubs, Arbitres et Encadrants) qui s'investissent dans le développement et la promotion de cette discipline d'intersaison, transversale et formatrice. Claire LEROY, sélectionnée Olympique en 2012 a pris la présidence de la Commission Nationale Match Racing.

La mise en œuvre de la réforme des Championnats de France était, pour notre Département, un gros enjeu. Les 12 Championnats de France ont accueilli près de 1 400 concurrents et attribué 18 titres de Champion de France Habitable.

En plus de la mise en place de cette réforme et de l'adhésion des coureurs, notons le transfert vers Martigues du Championnat de France Espoirs Flotte Collective Habitable, initié au Havre. Cela a nécessité d'adapter le modèle économique, confirmant sa pérennité.

Nos actions en faveur de la fidélisation pour 2014 s'orienteront vers 5 grands axes :

- ❶ Simplifier et automatiser les services dédiés aux pratiquants de l'Intersérie tels que le paiement en ligne des contrats de jauge et l'émission des numéros de voile.
- ❷ Engager une réflexion pour faire évoluer le centre de calcul national et pour renforcer son efficacité, tout en pérennisant son action au bénéfice de nos structures et de nos pratiquants.

③ Initier le projet de réunir les meilleurs équipages intersérie Habitable, lors d'une unique finale nationale en flotte collective.

④ Animer et coordonner les travaux de la sous-commission Monotypes Course au Large qui réunira les Mini 6.50, les Figaro et les Class 40 et les M34.

⑤ Faire travailler la Commission Match Racing prioritairement sur l'extension des programmes et le développement des sites de pratique, pour répondre à l'augmentation de la demande et éviter le phénomène positif de saturation de certains bassins.

Nous continuerons à soutenir et promouvoir la pratique du Match Racing dans toutes ses composantes, et plus particulièrement pour les féminines. Nous nous attacherons à développer cette pratique dans les régions où elle est absente.

La pratique de notre sport nécessite d'assurer et de maintenir une veille permanente à la sécurité. C'est pourquoi, nous gérons la Commission des Directeurs de Course et la Réglementation Spéciale Offshore pour la France.

En 2013, nous avons constitué une liste des directeurs de course de type « A » (RSO 0,1 et 2) et « B » (RSO 2 et 3) pour faciliter le travail des organisateurs lorsqu'ils recherchent un directeur de course.

Les chiffres qui vous sont exposés pour l'année 2013 prouvent que l'attention portée par la FFVoile à la sécurisation de notre pratique porte ses fruits.

Enfin, la permanence d'expertise concernant les RSO, disponible pour les coureurs, les classes et les organisateurs, nous semble être à la fois un devoir, mais aussi un service rendu à nos pratiquants. Depuis 2010, près de 1 700 stages à la survie ISAF ont été réalisés, dont 382 en 2013.

En complément, les travaux de la Commission Sécurité sont nécessaires dans les relations avec les acteurs nationaux de la sécurité en mer, la veille au niveau national et la promotion de cette thématique.

En 2014, nous continuerons à gérer la Commission des Directeurs de Course et à suivre les quelques 40 compétitions annuelles de Course au Large qui nécessitent l'habilitation de ce type d'encadrement.

Nous poursuivrons l'effort de formation continue de ces personnes habilitées pour maintenir leur niveau de connaissances et ainsi garantir à nos organisateurs de disposer de directeurs de course compétents pour assurer la sécurité sur leur course au large.

Nous créerons un moment de rencontre et d'information entre les centres de formation à la survie ISAF habilités par la FFVoile. Ces échanges permettront de créer de la proximité entre les centres habilités et la FFVoile mais aussi entre les centres.

Enfin, nous continuerons à partager les expériences avec les organisateurs de compétitions de Course au Large et d'en tirer les enseignements tant pour les réussites que pour les difficultés rencontrées.

Accessibilité, fidélisation et sécurisation de notre pratique sont les trois missions qui mobilisent la plus grande partie du temps de notre Département, mais nous avons aussi pour mission de gérer et coordonner le Haut Niveau Habitable.

Dans ce domaine, nous avons participé à la rédaction du PES 2013-2016 en faisant un état des lieux et en proposant une nouvelle organisation du PES Inshore et Course au Large.

Nous avons créé et travaillons à la mise en place des coordinations par façade (Méditerranée, Atlantique, Bretagne et Manche), visant à réengager les territoires dans la conduite de projets de Haut niveau Inshore et Course au Large.

Nous avons maintenu notre engagement dans la détection Habitable au moyen du Dispositif France Jeune, dispositif de détection/sélection qui prend de l'ampleur et qui permet de favoriser l'accès des jeunes sportifs pratiquant l'Habitable à des objectifs internationaux ambitieux (course en Flotte et Match Racing) mais aussi sur des projets de course au large performants.

En complément de ce Dispositif France Jeune, la FFVoile accompagne et conseille deux grandes opérations de sélection de jeunes skippers talentueux en course au large. Challenge Espoir Bretagne - Crédit Mutuel et Skipper MACIF. Je souhaite ici remercier le dynamisme et l'expertise de toute l'équipe du Pôle France Finistère Course au Large qui participe au sein du Département Habitable à la coordination et aux actions de cette discipline.

L'organisation de notre PES, l'investissement des entraîneurs de la FFVoile et surtout la pugnacité de nos coureurs ont permis à la France d'obtenir des résultats de grande qualité et de faire rayonner la Course au Large et l'inshore. Cinq performances sont au-dessus du lot :

- La Victoire au Vendée Globe de François GABART - MACIF
- La 2^{ème} place d'Armel LE CLEAC'H - Banque Populaire
- Les 2^{ème} et 3^{ème} places françaises au Championnat du monde de J80 de Luc NADAL et Eric BREZELLEC.
- La 4^{ème} place de Sébastien COL et son équipage au Championnat du monde de SB20 après seulement une année d'expérience sur ce support.

Nous poursuivrons, en 2014, notre engagement pour le Haut Niveau Habitable en finalisant la mise en place du PES (Course au Large et Inshore) pour qu'il soit

opérationnel. La mise en place des coordinations de façades nécessitera encore des explications et des aménagements pour aboutir sur ce projet ambitieux.

En parallèle, nous faciliterons l'accès aux membres du Dispositif France Jeune à des projets performants de Course au Large. Soutenir et participer à la préparation d'un projet M34 par façade maritime sur le circuit du Championnat de France Elite de Course au Large en Equipage et au Tour de France à la voile, sera pour le Haut Niveau Habitable, l'une de nos actions prioritaires en 2014. Nous soutiendrons aussi l'engagement des membres du dispositif France Jeune sur des objectifs ambitieux internationaux.

Enfin, pour pérenniser le très haut niveau de performance de la Course au Large française, nous devons continuer à être attentifs à sa structuration et nous assurer que celle-ci participe activement au Parcours d'Excellence Sportive de la FFVoile. Pour cela, nous développerons et appuierons les initiatives permettant de créer les conditions nécessaires à la réalisation de « Performance ».

Avec l'ambitieux projet autour de la plaisance dans l'univers du sport en club, une offre intersérie Habitable, Match Racing, Monotype, complète l'univers du sport en club à l'univers du sport de compétition, les nouveautés du PES Habitable dans l'univers du sport de haut niveau. Le Département Habitable est dans la droite ligne du projet exposé lors de l'assemblée générale 2012 l'an passé.

Bon vent, mer belle et parfois agitée quand même.

4. Département du haut niveau

Mme Claire FOUNTAINE, Vice-présidente en charge du Haut-Niveau.- Merci à Henry d'avoir présenté tout le secteur haut niveau Habitable puisque c'est un travail au sein de la commission du Haut niveau de travailler en liaison entre l'Habitable et tout ce qui est voile olympique et le secteur haut niveau olympique.

En préalable, sur tout ce qui est voile olympique, je voulais souligner la très bonne dynamique, la forte motivation et la détermination de tout ce qui a été mise en place à partir du projet qui vous avait été présenté l'an dernier, entre autres une équipe d'entraîneurs renouvelés, mélangeant de l'expérience et de la jeunesse, s'appuyant sur des entraîneurs qui, pour la plupart, ont tous connu le haut niveau, ce qui nous semblait très intéressant.

Ensuite, je voudrais souligner la bonne harmonie entre ce qui est l'équipe de France, le dispositif France Jeune et le dispositif Bleuets, donc un lien important.

L'équipe de France est dirigée par Guillaume CHIELLINO qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui. Vous ne le connaissez peut-être pas tous ; il dirige l'équipe de France depuis un an.

Le dispositif France Jeunes est coordonné par Cédric LEROY et le dispositif Bleuets est coordonné par Loïc BILLON.

C'est Jacques CATHELINEAU, le directeur technique national qui vous présentera le bilan 2013 et Guillaume présentera les perspectives.

Puisque vous êtes dans les ligues et les clubs, quelque chose nous semble particulièrement important, c'est l'accompagnement que vous pouvez faire surtout auprès des jeunes coureurs en fin de leur saison et passage sur séries d'accession, c'est-à-dire au niveau du mondial Jeune ISAF des championnats du monde Jeunes. C'est surtout les accompagner pour passer la marche qui les emmènera vers l'équipe de France ; cette transition est particulièrement importante et c'est tout l'accompagnement que vous pourrez leur réserver non seulement financier mais surtout au niveau de la présence, du suivi pour qu'ils puissent réussir ce passage. Aujourd'hui, il faut savoir qu'il faut être patient, le chemin est long pour aller en équipe de France, très long pour aller aux Jeux olympiques. Là, vous avez un rôle essentiel à faire passer dans les clubs et au quotidien auprès des jeunes.

Merci pour eux.

M. Jacques CATHELINEAU.- L'objectif du haut niveau est assez simple, il s'agit de briller au plan international pour la voile française, qui est évidemment plus simple à édicter qu'à réaliser.

Nous avons continué à mettre en place le haut niveau globalisé ; c'est d'abord un constat, celui consistant à observer que les meilleurs sportifs de haut niveau, qu'ils soient Français ou étrangers, passent allégrement d'un support à l'autre, d'une pratique à l'autre et que cette diversité enrichit leurs compétences et l'ensemble de leurs performances.

C'est aussi globaliser l'analyse du haut niveau, des performances de haut niveau en n'attribuant pas les résultats à un seul et unique effet, à un seul unique entraîneur mais en l'analysant bien comme le résultat d'une somme d'efforts convergents, de clubs, d'entraîneurs successifs, de ligues, de pôles, de pratiques diversifiées en voile olympique, en Habitable, en Funboard, en kiteboard qui tous contribuent à la performance ultime. C'est en tout cas l'esprit dans lequel nous avons travaillé avec Claire FOUNTAINE et la commission du haut niveau.

Avant de repasser la parole à Claire pour commenter les principaux résultats 2013, je voudrais juste rappeler les principes qui ont guidé la mise en œuvre de notre préparation olympique.

Quels sont ces principes ?

❶ Pour gagner à Rio, je ciblerai sur la voile olympique. Il s'agit d'être prêt le jour J. La conséquence pratique c'est que nous évaluerons la performance sur une seule et unique épreuve annuelle, et cela vaut également pour la sélection en équipe de France.

❷ C'est d'être capable de résister à la pression internationale. La conséquence de ce principe c'est cette épreuve annuelle d'évaluation. Nous avons choisi que ce soit les championnats du monde de la classe olympique puisque c'est l'épreuve dans laquelle figure le plus grand nombre de nations et c'est aussi l'épreuve sur laquelle il y a beaucoup moins de chance de triche ; aucun pays cherche à interférer sur le système de sélection d'un autre pays puisque le titre mondial est en jeu.

❸ Pour aller sur les podiums, c'est d'être en Medal Race. En 2013, nous avons fixé ce chiffre à figurer dans les huit premiers du championnat du monde de la classe olympique pour être en équipe de France 2013. Guillaume vous la présentera.

Après étude, nous avons constaté en fait que tous les coureurs ne sont pas égaux en Medal Race et qu'au-delà de la sixième place les chances de podium deviennent infinitésimales. Donc, en 2014, nous avons décidé que ce chiffre remonterait et que ce serait les six premiers coureurs du championnat du monde de la classe olympique qui seraient en équipe de France 2015. L'objectif pour Santander est clairement fixé.

❹ C'est la capacité une fois en finale de se surpasser pour aller monter sur le podium. Il s'agit de valoriser la gagne, ce que nous avons fait en donnant un bonus d'une année supplémentaire d'inscription en équipe de France pour les médailles olympiques en l'occurrence pour Jonathan LOBERT pour sa médaille de bronze aux Jeux de Londres, et à Billy BESSON et Marie RIOU pour leur titre mondial en NACRA.

Nous avons également resserré les critères sur les listes de sportifs de haut niveau et les listes espoirs qui sont validées par le Ministère chargé des sports. Nous sommes donc en 2014 sur une liste de 208 sportifs de haut niveau, jeunes, séniors et élites et de 141 espoirs. Ce resserrement des listes s'est fait par le bas, c'est-à-dire que nous avons remonté le niveau global de nos listés de façon à les mettre en œuvre pour la performance, avec quelques résultats, et là je demanderai à Claire d'avoir le plaisir de vous les présenter. Nous nous en tiendrons aux principaux résultats de cette année 2013.

Mme Claire FOUNTAINE.- Comme vous l'avez compris, un objectif en 2013 : les championnats du monde et bien sûr d'autres épreuves à côté mais un objectif pour entrer en équipe de France.

Pour ce qui est des résultats, c'est une très belle année. Il faut féliciter tous les coureurs mais aussi tout l'encadrement qui a accompagné ces coureurs.

Quatre podiums au championnat du monde. Billy BESSON et Marie RIOU sur la plus haute marche au championnat du monde de NACRA 17.

Une très belle équipe de NACRA 17 cette année qui a été préparée par Franck CITEAU, l'entraîneur national et une belle dynamique sur le catamaran en France.

Pour ce qui est du titre mondial : Billy BESSON et Marie RIOU.

Une médaille d'argent à la Rochelle au championnat du monde sénior homme pour Pierre LÉBOUCHER et Nicolas LE BERRE ; une nouvelle association qui s'est révélée très performante dès leur premier championnat du monde.

Une médaille de bronze en 49er pour Manu DYEN et Stéphane CHRISTIDIS Il faut noter que c'est le premier podium en 49er pour la France à Marseille sur un très beau championnat du monde.

Sur le même championnat du monde chez les Féminines pour une première participation la très belle médaille de bronze de Sarah STEYAERT et Julie BOSSARD, une association qui paraît très performante.

➤ Pour ce qui est des championnats d'Europe, en voile olympique, trois titres, quatre podiums. Charline PICON, notre meilleure représentante aujourd'hui en planche, un titre en RSX féminin à Brest lors du championnat d'Europe, un titre en 470 féminin à La Rochelle pour Camille LECOINTRE et Mathilde GERON. Un titre en 470 masculin au championnat d'Europe pour Sofian BOUVET et Jérémie MION qui, au passage, viennent de gagner la semaine de Miami en battant les éternels champions du monde, champions olympiques que sont Mathew BELCHER, les Australiens. Un grand coup de chapeau à Sofian et Jérémie.

Puis une médaille d'argent en NACRA pour Moana VAIREAUX et Manon AUDINET.

Une médaille de bronze en NACRA pour un équipage formé entre François MORVAN et Marie RIOU. François MORVAN faisant un petit intermède et rapporte une médaille de bronze. Il a remplacé Billy BESSON sur ce championnat.

Une médaille de bronze en RSX hommes pour Pierre LE COQ.

Une médaille de bronze en 49er pour Julien d'ORTOLI et Noé DELPECH.

➤ En paralympique, une très belle saison pour Bruno JOURDREN, Nicolas VIMONT VICARY et Eric FLAGEUL puisqu'ils gagnent le titre mondial en Sonar. C'est une première fois pour un équipage français.

Puis, quelqu'un de beaucoup plus habitué mais qui gagne un podium en 2.4 : Damien SEGUIN, notre médaillé olympique.

➤ Classement mondial en Funboard, il faut saluer les excellents résultats de cette filière sur la PWA. Aux championnats du monde, deux titres, la jeunesse avec Delphine COUSIN pour son premier titre en féminine et l'expérience avec Antoine ALBEAU que l'on ne présente plus puisqu'il en est à son 21^{ème} titre de champion du monde.

Un podium en argent pour Valérie ARRIGHETTY qui, l'année dernière, était championne du monde. C'est un peu un passage de témoin entre Valérie ARRIGHETTY et Delphine COUSIN.

Puis, un podium en bronze pour Julien QUENTEL.

Comme vous le voyez, ce sont d'excellents résultats.

Un petit mot sur les organisations en France. Cette année, des championnats du monde organisés en France, championnats du monde à Marseille pour les 49er et 49er FX avec un très beau championnat et un gros événement à La Rochelle aussi pour les 50 ans du 470 avec les championnats du monde séniors hommes et femmes, puis les championnats du monde Jeunes hommes et femmes aussi à La Rochelle en juillet dernier.

C'est donc une grosse mobilisation de 470 cette année à La Rochelle et de 49er à Marseille.

Deux championnats du monde organisés également à Marseille en J 80 et en SB 20 à Hyères, puis un très beau championnat d'Europe qui a regroupé beaucoup de monde à Brest pour les RSX.

M. Jacques CATHELIN. - Un petit mot sur le fonctionnement, l'organisation stratégique du haut niveau. La commission du haut niveau s'est réunie dans ses différentes instances avec sa sous-commission Habitable, Funboard, voile olympique. C'est une empreinte politique très forte qui a marqué le début de cette olympiade. Comment avons-nous organisé collectivement ce dispositif ?

Quatre dispositifs :

- ❶ L'équipe de France pilotée par Guillaume.
- ❷ Un dispositif France Jeunes qui rassemble tous les sportifs inscrits en pôle France piloté par Cédric LEROY.
- ❸ Un dispositif Bleuets qui prépare les plus jeunes piloté par Loïc BILLON avec un certain nombre de cadres que je ne vais pas citer ici mais qu'il faut remercier pour l'ensemble de leurs efforts.
- ❹ Un dispositif de détection animé par Baptiste MEYER qui rassemble plus de 250 sportifs identifiés comme des futurs potentiels de haut niveau.

Cette organisation verticale se croise par une organisation horizontale plutôt par filière. Vous voyez en haut la filière des skiffs suivie de la filière des planches à voile, des dériveurs doubles, des dériveurs solitaires et du catamaran avec à chaque fois un entraîneur qui a, outre sa responsabilité d'entraînement d'une équipe de France, la responsabilité de la coordination transversale du dispositif. C'est cette organisation un peu matricielle qui crée notamment un effort effet de groupe et de solidarité au sein de cet encadrement national.

Pour aller un peu plus loin dans l'organisation, nous avons mis cinq cellules d'accompagnement de la performance pour prendre, dans l'ordre et je vais vous les décrire. On peut les résumer par une formule que je tiens de Guillaume consistant à dire qu'il nous faut des sportifs forts physiquement mentalement sur un bateau qui va vite, qui se place au bon endroit du plan d'eau et qui exploite au mieux le règlement sportif. Avec cela, on a peut-être quelque chance de se trouver -nous l'espérons et le croyons- sur les podiums de Rio. C'est évidemment plus simple à dire qu'à réaliser.

➤ La cellule de l'optimisation de la performance coordonnée par le Docteur Olivier CASTAGNA s'appuie sur l'ensemble des forces qui œuvrent dans les pôles, donc les préparateurs physiques, les kinés, les préparateurs mentaux, des intervenants spécialisés de l'INSEP. Elle a pour objectif de former des représentants français qui soient forts physiquement, mentalement et préparés pour gagner au bon moment.

➤ La cellule de l'optimisation de la performance des engins coordonnée par l'ingénieur Paul IACHKINE, de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques. Elle a pour objectif de disposer au sein de l'équipe de France de bateaux qui aillent vite et, si possible, plus vite que ceux de nos concurrents.

➤ La cellule de l'optimisation de l'exploitation du plan d'eau, coordonnée par Bertrand DUMORTIER, ayant pour objectif d'aider nos sportifs à choisir les bonnes options tactiques sur le plan d'eau de Rio et avec une première réalisation très forte que sera la réalisation d'un « play book » pour le Test Event de Rio en 2015, ultime préparation avant l'échéance des Jeux olympiques de 2016.

➤ La cellule de l'optimisation de l'utilisation des règlements dont nous avons confié l'organisation à Philippe GOMEZ ayant déjà fait ses preuves en la matière, qui a pour objectif d'aider nos sportifs à exploiter au mieux le règlement de la course à la voile pour gagner. Nous avons, en 2013, effectué un certain nombre d'actions qui consolident la formation de nos sportifs. Il nous reste en 2014 à mettre en place une cellule de veille internationale et permanente qui nous aidera à voir ce qui se passe à l'étranger notamment chez nos meilleurs concurrents.

➤ La cellule Logistique Communication Partenariat, coordonnée par Lionel COTTIN ayant pour objectif de créer et préserver un écrivain pour l'équipe de France olympique, c'est-à-dire une organisation parfaite permettant à nos sportifs d'être attendus à temps et à l'heure sur les épreuves avec leur matériel prêt et un certain nombre de retombées de communication qui soient organisées à l'avance parce que nous visons des résultats et nous nous préparons à communiquer évidemment avec notre nouvelle agence sur ces résultats.

Avant de passer la parole à Guillaume, quelques actions encore menées en 2013 au service de l'équipe de France de voile olympique, nous avons réalisé un inventaire complet du matériel de l'équipe de France, vendu les matériels obsolètes, réinvesti le produit de ces ventes pour l'équipe de France, ce qui a permis d'aborder l'année 2014 avec une équipe prête et parfaitement bien équipée.

Concernant le fameux Parcours d'Excellence Sportive, qui est une obligation formelle du Ministère chargé des Sports, nous avons mis en place et en cohérence quatre dispositifs avec l'ensemble de nos structures d'accueil avec un objectif unique qui est la performance sportive. Je vous rappelle les quatre dispositifs : l'équipe de France, le dispositif France Jeunes, les Bleuets et la détection. Vous connaissez les structures : Pôle France olympique, Pôle France Jeunes, les pôles espoirs que nous avons commencé à relancer en 2013 et dont la consolidation se poursuivra en 2014, sans oublier bien évidemment l'ensemble des clubs qui contribuent à la formation, à l'orientation et à l'accompagnement de ces coureurs de haut niveau avec les objectifs sportifs.

L'ensemble de ces dispositifs et de ces structures feront l'objet d'une première évaluation, d'une évaluation intermédiaire très importante à l'issue des championnats du monde de Santander en septembre 2014. Autrement dit, ce ne sont pas seulement nos sportifs qui seront évalués à cette occasion mais l'ensemble des entraîneurs et l'ensemble de nos dispositifs.

J'ai le grand plaisir de passer la parole à Guillaume qui a, avec l'équipe de France et les entraîneurs nationaux, travaillé avec beaucoup de cœur, de conscience et de métier. Il va vous présenter les perspectives de l'année 2014.

M. Guillaume CHIELLINO, Directeur de l'Equipe de France.- Les perspectives et les objectifs sont finalement assez simples à présenter. Le grand objectif c'est Santander où 50 % des quotas olympiques seront distribués. Santander, c'est l'épreuve qui réunit les dix séries olympiques dans un même championnat du monde, donc du 8 au 21 septembre au Nord de l'Espagne.

Puis, un deuxième objectif de préparation des Jeux olympiques, c'est bien évidemment le premier Test Event des Jeux olympiques de Rio qui aura lieu du 3 au 9 août 2014 où nous aurons la possibilité d'envoyer deux représentants par série, ce qui est l'unique chance d'avoir deux représentants par série, puisque le Test Event 2015 et, aux Jeux olympiques, il n'y a qu'une seule chance d'avoir des médailles par série.

Sur les nouveautés internationales, l'ISAF a beaucoup réfléchi sur son format de courses aux Jeux olympiques. Les Classes ont essayé des choses, les organisations d'épreuves ont essayé des choses ; l'année 2013 a été très riche en expérimentation et, finalement, dans son meeting de novembre, globalement, l'ISAF a décidé de rester sur la formule des Jeux olympiques de 2012 avec 10 à 15 manches terminées par une Medal Race à dix bateaux avec les points qui comptent double. Globalement, une validation de ce format qui sans être une vraie finale présente un vrai enjeu. Vous avez suivi, j'imagine avec attention, la Medal Race des Jeux à rebondissement qui a apporté une médaille à la France. Cette Medal Race apporte un vrai lot d'excitation qui plait au public et aux médias. Donc, la formule a été reconduite.

Les quotas de places par série aux JO. La grande nouveauté de notre sport, ce sont les quotas continentaux. Maintenant, en voile, si l'on fait du FX en Afrique ou du Radial en Afrique, on est assuré d'avoir une place aux Jeux olympiques et, pour l'universalité de

notre sport, c'est vraiment un grand plus qui a été largement défendu par la France et Jean-Pierre. C'est, pour l'universalité de notre sport, une grande victoire. C'est un peu plus dur pour l'Europe. Donc, il faudra que l'on soit encore meilleur mais c'est vraiment une bonne chose pour notre sport.

Il y a eu des questionnements aussi au niveau des matériels aux Jeux olympiques. Finalement, les Laser continueront d'être fournis, les NACRA ne seront pas fournis et, suite aux problèmes sur Weymouth en planches à voile, seulement les flotteurs et les voiles seront fournis ; le reste du matériel pourra être apportés par les compétiteurs, notamment pour ceux qui avaient suivi les problèmes d'ailerons qui avaient touché certains compétiteurs. Donc, les compétiteurs pourront venir avec leurs propres ailerons.

L'ISAF a également décidé de maintenir les dix séries olympiques pour 2020 et de se battre pour une onzième médaille pour le kite.

On vous a repris les principaux axes de travail pour la préparation des Jeux de Rio, cela reprend essentiellement nos cinq cellules d'optimisation de la performance présentées par Jacques. On veut aussi mettre l'accent sur la mixité, c'est-à-dire le travail des hommes et des femmes ensemble puisque maintenant huit de nos dix séries sont hommes femmes et on pense qu'il y a vraiment à gagner à faire travailler les hommes et les femmes ensemble. Je pense que ce qui a été présenté tout à l'heure, les bons résultats de Sarah et Julie sont aussi dus à la proximité des filles avec les garçons en 49er et c'est vraiment quelque chose à continuer sur nos 470, nos RSX partout où l'on peut le faire.

On se donne déjà un objectif de fonctionnement sur les six derniers mois qui est de faire les choses simplement, d'être frais et en forme. On sait déjà que ces six derniers mois seront très importants ; ils tiennent à cœur particulièrement à Claire qui nous le rappelle régulièrement. C'est quelque chose d'important d'être très simple dans notre préparation finale.

L'équipe de France 2014 de Funboard est managée par Didier FLAMME et entraînée depuis cette année par Aurélien LE METAYER et avant par Yann BOUVERNE. Vous voyez les brillants résultats présentés par Claire et Antoine qui continue pour le meilleur de notre fédération.

L'équipe de France de voile olympique. Il y a des représentants dans les dix séries. Il y a 28 hommes et femmes. Bien évidemment, notre fer de lance c'est John avec sa médaille à Londres qui entraîne toute cette équipe derrière lui. Puis, vous retrouvez d'autres médaillés, Nicolas CHARBONNIER, Julien BONTEMPS, les médaillés de Pékin et les champions du monde de cette année, Billy, Marie...

Tous ceux qui sont dans la liste à gauche de la slide, ont fait les performances présentées par Jacques, c'est-à-dire dans les huit premiers au championnat du monde 2013 ; ceux de droite sont de forts potentiels qui ont, pour la plupart, fait dans les quinze premiers du championnat du monde 2013.

Si l'on peut avoir tout votre soutien pour aller chercher ces fameux quotas olympiques à Santander, vous êtes les bienvenus pour nous soutenir via les réseaux sociaux ; on a besoin de votre aide, on a besoin de votre soutien, et merci d'avance.

5. Vie fédérale

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je souhaiterais pour ma part mettre le focus sur deux objectifs importants qui nous avaient été assignés à savoir être une administration efficiente au service de notre terrain, que ce soit pour les clubs, Ligues et CDV, les licenciés ou nos dirigeants et, avec Jean Pierre LOSTIS, mettre en exergue notre second objectif au travers de notre nouvelle stratégie marketing et communication et ses bienfaits pour l'image de la FFVoile et nous l'espérons, pour ses finances.

Une administration efficiente au service de notre terrain

L'efficacité de l'ensemble de nos actions repose tout d'abord sur la gestion administrative et financière rigoureuse de notre association. Il s'agit de la marque de fabrique de la FFVoile et en particulier de l'ADN de la Vie Fédérale.

Nous gérons au sein de la Vie Fédérale une administration notamment composée d'un certain nombre de services transversaux qui ont à cœur d'apporter une expertise pour accompagner les objectifs et projets fédéraux en respectant bien évidemment notre fonctionnement statutaire et en tenant compte de nos contraintes en matière de ressources humaines et financières.

Nous continuons à maîtriser nos charges en cette période de difficulté économique et à optimiser nos moyens avec sérieux afin de pouvoir continuer à investir dans les projets stratégiques.

Nos finances sont saines et présentent tout comme ces dernières années sans exception un résultat d'exploitation bénéficiaire. Comme vous l'a indiqué notre trésorier, il est de 69 K€ après impôts.

Ceci étant dit, l'avenir n'est pas rose et la situation économique en France, notamment celle de l'Etat et des collectivités locales, est compliquée.

Il convient donc, parallèlement à nos efforts de gestion, de trouver de nouveaux moyens afin d'augmenter nos recettes. Deux pistes en ce domaine avec l'accroissement de nos partenariats d'une part mais aussi un effort sur nos adhésions et en particulier nos licences.

L'augmentation du nombre de nos licenciés, et donc de nos pratiquants, constitue en effet un des objectifs principaux de la FFVoile commun à toutes les composantes de la Fédération.

C'est également un enjeu majeur pour les clubs et leurs relations avec les collectivités locales qui s'appuient quasi-systématiquement sur ce critère pour définir le montant de leur soutien à chaque discipline sportive.

En 2013, le nombre global de licences délivrées (293 000) est en très légère augmentation par rapport à 2012, ce qui est un bon point qu'il convient de mettre au crédit de tous et je crois que toutes les fédérations ne pourront pas en dire autant. Mais, dans le même temps, nous pouvons aussi avoir quelques inquiétudes car les délivrances de licences Club FFVoile ont néanmoins baissé d'un peu plus de 3 % avec une petite inquiétude chez les jeunes.

Nous devons redoubler d'efforts pour inverser cette tendance et conserver à l'esprit que la licence est un des fondements du lien fédéral que nous devons absolument respecter, ainsi que la nécessité du respect strict de nos textes qui imposent de licencier l'ensemble des membres des clubs.

En outre, la licence représente un peu plus de 40 % des ressources de la Fédération et représente un enjeu essentiel dans cette période de difficultés économiques. Et je le rappelle c'est 26,5 % hors assurance qui reviennent vers les ligues et même un peu plus pour les PVR.

Je l'ai dit, la Vie Fédérale est une administration qui est au service de notre terrain et en premier lieu de nos clubs et de ses dirigeants.

Notre philosophie depuis plusieurs années en ce domaine est de simplifier la gestion administrative en intensifiant l'informatisation de nos procédures. Il s'agit de notre choc de simplification à nous.

A cet égard, nous proposons maintenant un module de gestion des adhésions en collaboration avec notre partenaire Partner Talent.

Nous vous proposons dès 2014 un nouveau module de préinscriptions aux régates devant faciliter la gestion administrative de vos régates.

Mais nous avons aussi mis en place l'informatisation de l'ensemble de nos licences qui est sur le point d'avoir totalement abouti, et je vous félicite pour avoir été efficaces et avoir su vous adapter totalement à ce changement, notamment concernant les licences passeport voile mais aussi sur les licences temporaires puisqu'aucune licence temporaire papier n'a été demandée en 2013. Nous avons donc fait le choix en 2014 de supprimer le support papier pour les licences temporaires.

Nous continuons à former les directeurs de club, à recevoir les dirigeants de club afin d'améliorer leur connaissance du fonctionnement fédéral et aussi prendre le temps d'échanger avec eux afin de trouver des solutions concrètes aux difficultés rencontrées sur le terrain. Dès cet automne, nous organiserons un Colloque de la Vie Fédérale à l'attention de nos organes déconcentrés afin d'être au plus près de vos préoccupations.

Bref, nous mettons tout en œuvre pour poursuivre des actions concrètes et efficaces au service de nos clubs et de leurs dirigeants, de la simple assistance téléphonique, à la fourniture d'outils d'information (newsletter, clés USB, Guide du Dirigeant, etc.).

A ce titre, je mentionnerai à titre d'exemple la dernière newsletter spéciale licences et assurances qui a reçu un très bon accueil et qui permettait de faire une sorte de piqûre de rappel dans des domaines pas toujours simple à maîtriser pour nos bénévoles.

Je crois d'ailleurs qu'il nous faudra à l'avenir répéter régulièrement des messages déjà passés dans le guide du dirigeant par exemple.

Je crois également que, pour aider nos bénévoles, il serait utile pour simplifier le travail de pouvoir leur fournir un outil du type « table des matières » permettant de répertorier au sein de tous nos supports (site internet, guide dirigeant, newsletter) la multitude d'informations dont dispose la FFVoile au profit de ses dirigeants mais tellement difficiles à trouver au moment où le dirigeant en a besoin.

Enfin, nous poursuivons notre volonté de fournir des outils modernes du type vidéos pour relayer nos informations puisqu'il nous faut aussi prendre en compte que la population est maintenant et de plus en plus tournée vers la modernité et les nouvelles technologies.

Nous avons déjà œuvré en ces domaines avec nos amis des MMA pour une vidéo d'explication sur les assurances que je vous encourage à consulter à partir de vos espaces licenciés ou encore nos vidéos matricielles pour vous expliquer la prise des licences à partir de l'espace clubs.

Mais nous sommes aussi une administration tournée vers nos pratiquants et nos licenciés puisqu'il s'agit aussi de notre terrain.

Un des objectifs majeurs de ce mandat pour la Vie Fédérale consiste dans le renforcement du lien entre la Fédération et ses licenciés.

Il ne s'agit en rien de se substituer au club qui entretient des liens forts avec ses membres, mais d'aider à une meilleure communication globale. Or, la communication descendante et générale a maintenant fait place à une logique de communautés et de réseaux d'individus qui partagent un centre d'intérêt commun du type facebook avec 14 000 abonnés et 3 500 abonnés sur Tweeter.

Les nouvelles technologies incontournables, dont je faisais mention à l'instant, nous permettent aujourd'hui d'intensifier cette communication horizontale et de redonner l'initiative à tous les acteurs et à tous les niveaux. Nous avons pour objectif, à terme, de mettre en place une Communauté de la Voile par centre d'intérêts, que ce soit de la régates, de la plaisance, de l'organisation d'épreuves, de l'administration, de la formation, Clubs, type de pratiques, etc., afin que chacun puisse échanger avec des pratiquants affinitaires au moyen d'un réseau social dédié. C'est en fait un grand système de réseau social propre à la Fédération.

Réseau sur lequel seront « pushées » les informations ad hoc issues de notre riche base de données mais difficile d'accès.

Redonner au licencié un retour direct sur son activité doit ainsi renforcer selon nous son sentiment d'appartenance à notre communauté;

C'est un objectif ambitieux et sur le long terme car cela implique un profond bouleversement de nos modes de fonctionnement traditionnels. Mais il s'agit encore une fois d'une évolution forte de notre société civile très tournée vers les réseaux sociaux quand on constate que les entreprises phares deviennent les nouveaux leaders mondiaux de l'économie numérique.

Pour ce qui nous concerne, il s'agit de la suite logique de la mise en place de l'espace licenciés mais en le rendant plus efficace et plus interactif/attractif en fonction des centres d'intérêt de nos licenciés

Le second objectif et axe qu'il faut renforcer, suite aux actions menées par Michel DUCLOT et la Mission Formation avec le programme Léonardo, c'est la mise en place d'une stratégie européenne pour aller chercher de nouveaux financements

Avec Jean Christophe COUR, notre secrétaire général adjoint, nous avons poursuivi notre réflexion sur les perspectives offertes par l'Europe à la FFVoile et recruté un stagiaire pour réaliser un état des lieux des projets et dispositifs en interne et nous aider à élaborer un argumentaire qui puisse permettre à la FFVoile de profiter pleinement des opportunités européennes.

La définition d'une stratégie fédérale de montage de projets européens répond en effet à trois logiques complémentaires :

❶ Une logique financière puisque l'Union Européenne dispose désormais d'un budget consacré à des projets sportifs dans le cadre du programme Erasmus +. Des projets de collaboration entre acteurs européens de la voile ainsi que des manifestations sportives sont, sous certaines conditions, éligibles à un cofinancement européen. L'objectif est également de développer des outils favorisant l'accès par les clubs et ligues à des fonds régionaux versés par l'Europe qui peuvent être des moyens complémentaires pour financer les actions de nos structures.

❷ Une logique partenariale afin de renforcer notre coopération, nos échanges et mieux mutualiser nos efforts avec nos voisins européens.

❸ Une logique Economique en affirmant notre ambition. La FFVoile doit être porteuse d'une stratégie nationale et européenne territoriale de Croissance Bleue pour la période 2014-2020. Pour rendre nos projets éligibles tant au niveau des Régions -avec les Fonds Européens Régionalisés- qu'Européens avec les programmes nationaux, InterReg ou transfrontaliers, il est impératif d'affirmer la position de la FFVoile comme un acteur majeur du monde de la Voile sous tous ses aspects mais aussi comme un acteur touristique majeur de la destination nautique. Le dossier plaisance qui vous a été exposé

par Jean KERHOAS en est une bonne illustration. Il s'inscrit dans la stratégie européenne pour plus de croissance et d'emplois dans le tourisme côtier et maritime.

Les missions Communication et Marketing font parties de la Vie Fédérale et sont transversales par excellence aux différents Départements et Commissions de la FFVoile. Elles vont vous être développées dans quelques instants par Jean Pierre LOSTIS, élu en charge de la Communication et du Marketing.

Le premier axe est la mise en place d'une nouvelle stratégie marketing.

Le développement d'outils marketing a été un travail de fond pour la FFVoile cette année.

L'étude menée par l'agence Repucom auprès d'un panel de la population française qui vous sera présentée cet après-midi par Bruno LALANDE.

L'objectif est de pouvoir présenter aux entreprises prospects des éléments concrets sur notre population.

Et nous espérons que cette démarche portera rapidement de nouveaux financements.

Le second axe est la mise en place d'une stratégie globale basée sur l'innovation.

Un fil rouge nous guide, c'est le vent d'innovation que nous développe Jean-Pierre.

M. Jean-Pierre LOSTIS, en charge du marketing, de la communication et du partenariat.- La stratégie de communication et de marketing de la Fédération est regroupée sous un concept qui s'appelle « vent d'innovation ». Cela a débuté il y a déjà quelques années et nous arrivons avec une phase pratiquement complète de ce concept. Ce concept « vent d'innovation », c'est à la fois des objectifs mais aussi des outils.

Les objectifs visent à accompagner la politique générale de la FFVoile en faisant la promotion du sport de la voile sous toutes ses formes en développant bien évidemment la pratique sportive et de loisir.

Nous nous fixons pour objectifs de trouver des partenaires pour accroître la communication des projets fédéraux mais tout d'abord l'importance des projets fédéraux.

Pour ce qui concerne les outils existants que nous modernisons au fur et à mesure des années, cela a été en 2011 le lancement du site www.fairedelavoile.fr et, chaque année, nous y apportons un certain nombre d'innovations.

Cela a été la présentation l'année dernière fin 2012 du nouveau logo. Au-delà d'une identité graphique pour l'ensemble des structures de la FFVoile, cela a été aussi un certain nombre d'actions menées par la Fédération avec cette identité permettant d'accompagner ces structures et ces actions afin de donner une image cohérente à l'extérieur de notre politique.

C'est une étude communautaire menée à partir de juillet 2013 qui s'est déployée jusqu'en septembre 2013. Un certain nombre de résultats immédiats dont certains ont été dévoilés et communiqués par Jean-Pierre CHAMPION au moment du Salon nautique et une poursuite de l'analyse de ces résultats. Une présentation vous sera faite cet après-midi de cette étude et de ses résultats.

Puis, une offre marketing renouvelée en 2014 en présentant à la fois la FFVoile, ses objectifs, nos valeurs pour permettre à l'ensemble des acteurs économiques qui peuvent soit être très impliqués dans le monde de la voile, soit vouloir se valoriser au travers de l'image de la voile mais de pouvoir rejoindre la FFVoile sur la base d'un certain nombre de points communs, d'objectifs communs à travers des actions que nous allons mener.

La communication est hiérarchisée, pilotée par le service interne de la FFVoile avec Olivier CLERMONT comme responsable. Je remercie toutes les personnes qui œuvrent tant au sein du service interne de la communication que dans les différents départements qui ont tous désigné des relais parce que l'on ne peut pas concevoir la communication de la FFVoile sans imaginer que ce soit d'abord au sein des différents départements que les idées d'actions naissent.

Cette communication est conseillée par une agence externe et l'appel d'offres a été mené fin 2013 pour le choix d'une agence qui nous accompagne à partir de début 2014. L'Agence Havas Sports et Entertainment a été retenue pour cette mission d'accompagnement de la FFVoile.

Nous avons articulé notre communication autour de deux axes prioritaires, d'actions complémentaires et d'opérations événementielles.

En 2014, les thèmes retenus sont :

❶ Mettre en œuvre un certain nombre d'actions de communication autour de l'équipe de France de voile avec l'objectif Santander 2014. L'objectif est de dynamiser l'image de l'équipe de France, sensibiliser la presse pour multiplier la notoriété des sportifs. Vous pouvez sentir la difficulté de donner une identité à l'équipe de France elle-même. Elle passe par la notoriété d'un certain nombre de sportifs qu'il faut augmenter. Puis, valoriser les performances, se tenir prêt au moment où les résultats vont tomber pour pouvoir communiquer vers les différentes cibles que nous avons priorisées.

❷ C'est la poursuite de ce qui a été fait l'année dernière déjà. Nous considérons que c'est à nouveau un axe prioritaire cette année avec un slogan qui se déploiera sur un certain nombre de documents : où apprendre à naviguer dans les Ecoles Françaises de Voile ? Rendre cette évidence, communiquer autour de cette évidence, l'étude qui a été menée auprès de la communauté voile à la fois des pratiquants et de ceux qui sont proches d'être pratiquants, qui disent vouloir pratiquer ou vouloir apprendre nous montre qu'il y a un fort sentiment positif autour des Ecoles Françaises de Voile en tant qu'Ecoles Françaises de Voile labellisées par la FFVoile. Donc, nous voulons accompagner les écoles avec ce slogan et une signature en cohérence avec ce que nous faisons par ailleurs sur <http://www.fairedelavoile.fr/>. Cette signature doit être permanente, ramenée

toujours à fairedelavoile.fr qui est le meilleur moyen d'accès à l'information et à l'ensemble des informations de l'ensemble de nos clubs qui proposent des stages, des conditions d'apprentissage au sein de leurs structures.

La mise à jour du site fairedelavoile.fr, c'est permanent.

Une campagne de référencement aura lieu pour que ce site soit lui-même en lien avec un certain nombre de sites notamment les sites liés à l'accueil touristique dans les régions qu'elles soient les régions littorales ou les régions du centre de la France, partout où il y a de la pratique de la voile.

Une association avec des ambassadeurs, plusieurs grands noms de la voile qui s'associeront à nos actions dans ce domaine autour des Ecoles Françaises de Voile.

L'ouverture d'une page relais Facebook.

Puis, la présence et animation sur des événements pour les Ecoles Françaises de Voile. Nous étions présents l'année dernière au moment du Tour de France à la Voile dans le village du Tour de France à la voile. Cette année, nous serons à nouveau présent au moment du Tour de France à la voile pour mettre en avant les Ecoles Françaises de Voile et nous serons également présents au village départ de la Route du Rhum. Ce sont des lieux où nous rencontrons très fortement une population intéressée par le monde de la voile et qui n'a pas forcément les clés pour savoir où, comment, dans quelles conditions on peut apprendre que ce soit pour soi et pas uniquement pour ses enfants, découvrir, mettre le doigt dans l'engrenage de la passion de la voile.

Les actions complémentaires. La Ligne Editoriale du site de la FFVoile et les réseaux sociaux fédéraux, ce seront des actions menées dans ce domaine.

Le développement de sites dédiés et autonomes. On n'est pas en train de développer d'autres sites fairedelavoile.fr mais vous l'avez vu pour la présentation faite pour la voile légère. C'est par le biais de ce site qui devient un vrai média à la main du département voile légère. Dans le courant de l'année 2014, nous allons réaliser le même type d'actions pour le département Habitable et le département haut niveau qui vont leur donner des outils de communication performants, interactifs et pouvant engager un dialogue et une discussion avec l'ensemble des personnes destinataires.

Des actions vont accompagner les actions de la Fédération visant le développement du sport par les féminines mais aussi le développement de l'arbitrage féminin -l'action de la communication accompagnera ces actions-, le handisport, l'Equipe de France de Funboard et Osiris Habitable. Ce sont toutes les actions complémentaires en termes de communication que nous allons mener.

Pour les actions événementielles, il y a un réel savoir-faire reconnu de la FFVoile dans l'organisation d'un certain nombre d'événements sportifs, événements labellisés FFVoile événements. Ce sont 12 événements sportifs :

- 5 championnats de France Jeunes, 5 championnats de France promotion ; 1 Etape de la Coupe du Monde de Voile Sailing World Cup à Hyères et 1 épreuve sélective au championnat du Monde Jeunes ISAF qui sont des épreuves sur lesquelles un dispositif de communication particulier est mis en place permettant d'accueillir des journalistes, de relayer l'information que ce soit une information écrite, photos, vidéos, un dispositif complet sur ces événements.

Puis, 3 événements promotionnels de notre sport :

- Une présence au Salon nautique et chaque année on fait évoluer notre présence.
- La Soirée des Champions est un moment très attendu de l'ensemble de la communauté voile.
- Puis, le Top Clubs, chaque année, est un moment de cohésion autour de la vie des clubs. Vous savez l'importance que l'on donne à l'ensemble des actions menées par les clubs au sein de notre Fédération.

6. Direction Technique Nationale

M. Jacques CATHELIN. - La direction technique nationale a pour objectif de mettre en œuvre la politique générale de la FFVoile ; cet objectif présente un certain nombre d'axes majeurs que je résumerai comme ceci :

- Accessibilité : rendre notre sport accessible au plus grand nombre de nos concitoyens.
- Adhésion durable, c'est-à-dire rendre notre nombre de licences renouvelées avec le plus grand volume possible.
- Performance sportive à l'international longuement développée sur laquelle je ne reviendrai pas.

Comment mesurer l'atteinte de ces objectifs ?

Nous avons, avec Jean-Pierre CHAMPION et l'ensemble des acteurs fédéraux, défini un certain nombre d'indicateurs chiffrés et nous nous fixons pour 2017 de passer la barre des 300 000 licences tous confondus avec 100 000 licences féminines et 55 000 licences jeunes compris entre 14 et 20 ans.

Quels sont les moyens et l'organisation de la direction technique nationale ?

Des moyens humains, des moyens financiers.

Les moyens humains, malgré une baisse légère du nombre de personnes, nous sommes passés de 67 cadres techniques à 64 en 2013 qui ont été compensés par un

effort d'engagement individuel de chacun de nos cadres et par la convergence des efforts que nous essayons de mettre en œuvre.

Une réorganisation des fonctions et des missions a été mise en place : 62 lettres de mission sont en cours de négociation avec l'ensemble des élus dirigeants responsables de nos différentes structures au plan national, au plan des ligues, au plan des pôles. Et nous essayons de redéfinir de la façon la plus optimisée possible les missions principales de chacune et chacun.

Bien évidemment, on peut encore améliorer notre fonctionnement collectif, et c'est un des objectifs de la direction technique.

Les moyens financiers ont été renégociés par la FFVoile. Nous avons subi une baisse en 2013 d'environ 5 %, 70 000 € répartis sur deux cibles qui nous étaient imposées, 10 % de baisse en global sur le haut niveau et 26 % de baisse sur la formation. Ces baisses sont maintenues en 2014 dans le projet de budget qui vous a été présenté. Cela veut dire que ce sont des baisses qui ne sont pas accentuées mais maintenues. Nous avons une obligation de rechercher de l'efficacité dans l'utilisation de ces moyens notamment publics de la Convention d'Objectifs.

L'organisation de l'équipe technique nationale. Il s'agit d'un certain nombre de cadres techniques nationaux que vous connaissez, d'un directeur technique national adjoint recruté au mois de septembre qui est José MARAJÓ, et d'un certain nombre d'organisations en départements, Habitable, Voile Légère, Enseignement et Développement avec un certain nombre de moyens de la Fédération en termes de cadres fédéraux, d'assistantes et une collaboration que je souhaite la plus étroite possible avec les cadres techniques territoriaux qui forment la base de notre force de travail.

Les principales réalisations en 2013. Nous avons réorganisé le haut niveau globalisé en travaillant avec la commission du haut niveau.

De la même façon, nous avons réformé le parcours d'excellence sportif qui comprend désormais la voile olympique mais également l'Habitable, le Funboard. Nous sommes en cours de terminer la définition des missions et des principales fonctions de l'ensemble des cadres techniques.

Nous avons, avec Jean-Pierre CHAMPION, déposé la Convention d'Objectifs 2013/2017 qui a été validée par le Ministère chargé des Sports, lequel a par le même biais validé les objectifs partagés, c'est-à-dire la proposition de politique générale de la FFVoile comme étant une contribution solide à la politique de l'Etat.

Nous engageons en 2013 des plans qui vont perdurer en 2014 qui est le plan de féminisation de notre activité, un plan sur l'inter-régionalisation des actions puisque la diminution des cadres visiblement là aussi une tendance lourde qui ne risque pas d'être inversée dans les années à venir nous oblige à travailler de manière plus intelligente

entre régions ; en tout cas, nous avons démarré ce travail avec un travail sur les ligues du Grand Est.

L'ensemble de ces objectifs majeurs est résumé dans un document technique que nous avons rédigé avec l'ensemble des cadres techniques nationaux et que nous partageons avec les cadres techniques des territoires ayant pour objectif de fixer les cibles en termes d'objectifs et d'indicateurs de façon à ce que chacun puisse contribuer en bonne connaissance de cause à la mise en œuvre de la politique générale de la Fédération.

Je terminerai simplement avec cette photo de groupe du colloque national des cadres techniques qui s'est déroulé au mois de septembre à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques en présence du Président Jean-Pierre CHAMPION, de Jean KERHOAS, vice président chargé du développement et de l'enseignement, Claire FOUNTAINE chargée du haut niveau et un certain nombre de cadres fédéraux et d'Etat rassemblés à cette occasion, nous permettant de travailler, d'échanger sur la mise en œuvre et les conditions de mise en œuvre de la politique générale de la Fédération qui reste l'objectif majeur et essentiel de l'ensemble de la direction technique nationale de la Fédération qui reste à votre disposition pour décliner cette politique au niveau de l'ensemble des territoires métropolitains et d'Outre-mer.

7. Commission médicale

Dr. Paul ROUSSANGE, Président de la Commission médicale.- Quelques petites diapos :

Sport-santé bien-être.

Les premiers secours en mer, PSMer, et la formation médicale hauturière.

Les interventions chez les collectifs jeunes et lors de la formation de nos entraîneurs.

Je vous dirai quelques mots sur la surveillance médicale ; le médecin coordonnateur devrait vous en dire beaucoup plus.

➤ Sport santé bien-être

Je vous présente une diapo à travers laquelle la Fédération fait du sport santé bien-être à l'insu de son plein gré et sans le savoir parce que, dans un des volets du sport santé bien-être, c'est la pratique des séniors. Je me suis aperçu dernièrement que je me suis trompé parce que j'ai mis le sénior à 60 ans. Par contre, les A.R.S. mette le sénior à 55 ans.

Cet histogramme est un pourcentage entre le nombre de licenciés et le nombre de compétiteurs par tranche d'âge. Vous avez au départ le total des licenciés, puis la tranche allant de 0 à 60 et des tranches par 50. Même dans les tranches d'âge élevées, le pourcentage entre le nombre de licenciés de compétiteurs reste relativement important.

Cela veut dire que, même avec l'âge qui augmente, nous sommes une fédération où les pratiquants poursuivent la compétition alors que dans d'autres fédérations cela n'existe plus vraiment. Les populations à un certain moment font bouger les histogrammes.

La brochure que l'on avait fabriquée et mise au point l'an dernier, que l'on a un peu réactualisée et que je vous présente. Elle est à disposition. C'est une brochure qui, dans la partie intérieure, reprend les étapes d'une journée de compétition quelle que soit la compétition, quel que soit le niveau et quel que soit l'âge.

Quelques éléments sur l'alimentation et on a rajouté une notion sur les boissons énergisantes et les boissons énergétiques. Quand vous flasherez le tac en bas en droite, cela vous amènera sur la page spéciale qui vous explique ce qu'est une boisson énergétique et ce qu'est une boisson énergisante avec les bienfaits et les méfaits des unes et des autres. Ce sont des choses provenant de sites en particulier de la biologie du sport, ce sont donc des choses qui ont été validées.

La dernière page reprend quelques notions au niveau du réveil articulaire et musculaire.

Nous avons expédié cette brochure aux 30 premiers clubs dans chaque pratique. Ils ont reçu chacun 30 exemplaires. Chaque ligue a reçu 40 exemplaires de la brochure. Les conseillers techniques sportifs fédéraux ont reçu 10 exemplaires et cela faisait 36 personnes, soit au total 5 000 exemplaires.

Cette diffusion de la brochure se poursuivra au niveau de nos différents championnats de France cet été ; tout cela étant effectué en collaboration avec le département voile légère.

Vous trouverez au niveau du site Internet tout le secteur médical, des clips vidéo : la voile est un sport, la voile est mon sport. C'est un clip en deux parties qui veut faire en sorte que les gens comprennent que la voile est un sport. C'est un sport qui consomme de l'énergie, qui fait travailler les méninges, qui se fait dans un milieu où c'est relativement aéré contrairement à certaines salles de sport. La voile est mon sport : on a essayé de montrer que tout le monde pratique quel que soit l'âge et quelle que soit la notion de handicap.

Sachez que pour Handivoile vous avez des lignes budgétaires au niveau des CNDS et des A.R.S. parce que le handicap est pris en compte.

On a fait un clip sur l'éveil musculaire et articulaire. Ce sont les clips dont a parlé Jean-Pierre CHAMPION et je le remercie de son soutien indéfectible depuis 2006, ce qui permet de vous faire partager certaines choses. L'éveil musculaire et articulaire, le gainage, les étirements sont des clips relativement courts.

En 2014, on devrait essayer de fabriquer un film d'enseignement du gainage abdominal qui est un élément majeur à mettre en place au niveau de notre pratique sportive de façon à ce que les destinataires de ce clip vidéo soient tant les compétiteurs que les entraîneurs.

➤ **Les premiers secours en mer et la formation médicale hauturière**

En 2011, la commission médicale a mis en place les contenus et les contenants.

En 2012, on a effectué l'habilitation des centres de formation.

En 2013, 92 certificats PSMer ont été délivrés pour des coureurs et des plaisanciers.

Nous avons également réuni les centres de formation, et cela vient en complément de ce que disait Henry BACCHINI au niveau de l'Habitable de sécuriser la pratique.

➤ **Les collectifs jeunes et la formation des entraîneurs**

La commission médicale est intervenue sur le stage « Familles de Pratiques Jeunes » à Maubuisson, ce qui a permis de rencontrer 150 sportifs et 20 entraîneurs. Il y a eu des échanges avec les sportifs et les entraîneurs, une distribution d'outils au service du sportif, un partage des informations avec les parents. Les parents sont là et comprennent le pourquoi.

Nous avons participé à une formation des cadres qui s'est déroulée tant à Marseille qu'à l'ENVSN nous arriverons à pérenniser ces actions au fil du temps sur le stage de repérage minimales espoirs et le stage de familles de pratiques.

Nous continuerons à participer aux formations continues des entraîneurs.

➤ **La surveillance médicale réglementaire**

En 2013, grâce à vous, nous avons réalisé le meilleur score : 85 % de bilans complets.

Pour 2014, nous vous remercions de votre aide et je reste à votre disposition.

8. Mission formation emploi

M. Michel DUCLLOT, Président de la Mission Formation et Emploi.- Vous avez les grands thèmes qui ont été développés. L'occasion de cette présentation c'est pour approfondir quelques points et voir leur évolution potentielle.

Le plus important pour la MFE, c'était le renouvellement pour cinq ans de la certification professionnelle d'assistants moniteurs voile. On a eu cela début juillet 2013 mais le travail a été fait en 2012 puisque c'est à ce moment-là que l'on a instruit le dossier. Pour les différentes instances, il a fallu pratiquement un an. Je vous rappelle que c'est un diplôme de branche sport créé en mars 2003. La FFVoile en est le délégué, c'est-à-dire que nous faisons les formations avec les règles définies en commun avec la branche ; nous organisons les jurys et la diplomation.

La qualification professionnelle est maintenant vraiment un succès puisque, depuis la création en 2007, il y a eu au total 25 000 diplômés. Le nombre des certificats est de 30. Le premier certificat a été celui de la FFVoile qui avait été le premier et le seul attribué pour cinq ans. On a le plaisir d'avoir une nouvelle fois cinq ans pour le développer. C'est quelque chose qui intéresse au plus haut point le CNOSF puisqu'il soutient fortement tout ce qui est CQP et aide de façon efficace l'ensemble du mouvement sportif ayant besoin de ces certificats.

On a 3 000 diplômés AMV sur un ensemble de 25 000 diplômés de tous les différents autres CQP. Actuellement, il y a une réflexion au niveau ministériel de différents inspecteurs généraux non seulement du Ministère des Sports mais d'autres ministères pour essayer de voir comment améliorer et faire évoluer le système de formation. Nous sommes partie prenante. Bien évidemment, des choses ne dépendent pas du Ministère des Sports. Les CQP doivent avoir leur place puisqu'ils correspondent à des besoins au niveau des clubs.

Cette année, nous avons organisé au total 26 jurys classiques. Nous avons l'habitude de faire des jurys comme on fait les jurys dans l'Education nationale. Maintenant, il y a des formateurs habilités pour valider telle ou telle unité de certification capitalisable. Cela a été une perturbation au début. Le jury doit vérifier que les formateurs soient de niveau correct pour valider. Dans les jurys, il doit y avoir quatre personnes, un représentant de la Fédération, un représentant des syndicats salariés, un représentant des syndicats employeurs -pour nous, c'est pratiquement toujours le COSMOS- et un représentant des formations.

La difficulté qu'a la branche, c'est de trouver des syndiqués salariés habilités pour participer aux jurys. Nous avons fait 26 jurys cette année, 4 nationaux et 22 régionaux. On arrive à presque 30 candidats par session, c'est un nombre important et correct. La CPNEF, la branche sport, a été amenée pour les autres « petits certificats » à faire des jurys transversaux. Pour le moment, nous n'avons pas à participer dans les jurys transversaux puisque nous sommes suffisamment importants mais, d'une façon générale, quand on voit les coûts générés par les jurys, il faudra que l'on essaie de diminuer un peu ce nombre de jurys. On avait mis la barre au niveau de cinq candidats pour qu'un jury se réunisse au niveau régional, il faudra augmenter. La solution sera soit de transmettre à un jury national pour qu'il puisse juger entre 50 et 100 diplômés ou passer par la voie transversale qui sera quelque chose de plus ennuyeux et plus coûteux pour les ligues puisque les déplacements à Paris seront plus chers que les déplacements locaux.

Au niveau des résultats, on a eu presque 800 CQP d'AMV, correspondant à notre moyenne. Au niveau de la présence féminine, on est toujours au niveau de 25/26 %. On essaie d'augmenter, ce n'est pas facile. Tout le monde s'est suffisamment exprimé ; le problème de la présence féminine c'est quelque chose de très important.

Au niveau des moniteurs de FFVoile, le programme est le même que pour les CQP. Cela avait été maintenu à la demande des deux grandes organisations que sont les Glénans et l'UCPA. Des gens ne veulent pas le CQP parce qu'ils ne veulent pas être payés ; ils veulent quelque chose de bénévole. On est resté AMV, assistant moniteur voile, alors qu'à un moment donné, les syndicats avaient pensé que l'on pouvait supprimer

« l'assistant ». Le problème juridique évoqué fait que la branche a demandé de simplifier les choses, cela permettant de garder le système.

On a eu pour la première fois cette année une commission des litiges qui s'est réunie.

La validation des acquis nous a permis d'avoir de bons candidats. Le travail dans le projet LEONARDO nous a permis d'avoir des diplômés européens. Pour la mobilité des citoyens européens, c'est très important.

La formation continue des entraîneurs a bien évolué pour plusieurs cadres techniques nationaux. Sur 10 entraîneurs, une seule femme. On a peut-être une politique un peu trop élitiste ou malthusienne. Toujours est-il qu'entre l'UCC 4 et l'UCC 6, il faut une réflexion pour l'année à venir afin d'arriver à faire quelque chose de performant en termes de candidats. La perte en ligne entre l'UCC 4 et l'UCC 6, c'est plus de 90 %.

Concernant la participation aux différents brevets professionnels, diplômes DE et DES, on intervient non seulement dans les jurys mais également dans les contenus.

On a fait des formations de responsables de structures, cela a déjà été bien développé. C'est le système AWOo et le système de formation des directeurs de club.

La Fédération accompagne ses cadres techniques et ses personnels pour améliorer leurs performances et leurs carrières.

Concernant les sportifs de haut niveau, il faut prévoir leur après carrière : aides aux formations. Je rappelle que la Fédération depuis sept ans fait des conventions avec les universités pour avoir des suppléments aux diplômes permettant l'enseignement rémunéré comme les diplômes jeunesse et sport et les droits au tirage.

Les formations en lien avec la MFE sont les diplômes de sécurité et d'intervention. Cette année, on a eu une difficulté parce que, dans ce qui a été prévu comme formation au niveau de l'AMV, il y en a eu à peine la moitié. En revanche, ce qui est fait avec la commission médicale, la formation médicale hauturière, le PSMer et Sécurimar marchent bien.

Avec la Commission Centrale d'Arbitrage non pas en formation initiale des arbitres mais, en formation validation des acquis, un très bon travail a été fait avec une très bonne collaboration.

J'avais dit l'année passée que c'était une année transitoire. On fait un biseautage avec Christine FOURICHON, qui reprendra la direction de la formation.

9. Commission centrale d'arbitrage

M. Jean-Luc DENECHAU, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage.- Je vais commencer par une citation de Pierre de COUBERTIN :

« *Le véritable héros olympique est l'homme. Les Jeux Olympiques doivent être réservés aux hommes. Le rôle des femmes est de mettre la couronne sur la tête des vainqueurs* ».

On va se fixer uniquement sur l'action d'arbitres au féminin Pluri-Elles qui est de faire passer de 10 à 30 % les arbitres féminins. J'ai l'habitude de dire que, quand on est à 10 %, on est invisible. Merci, Monsieur, de m'avoir aidé en disant que vous n'en aviez jamais vu. En effet, 10 %, on peut faire 9 régates sans avoir vu une seule arbitre féminine.

Dans l'arbitrage, si l'on veut faire simple, on est trop masculin et trop vieux. C'est pour cette raison que l'on a aussi travaillé sur les jeunes arbitres et faire progresser l'arbitrage féminin.

On voulait offrir aux féminines une alternative de suivre au niveau régional et d'intégrer un groupe dans la formation au sein de leur ligue ou intégrer un groupe féminin pour faire sa formation jusqu'au tronc commun. C'est ce que l'on va vous présenter.

Au niveau du recrutement, où va-t-on les trouver ? Elles existent dans de nombreux endroits. On a pas mal d'arbitres de club qui sont des femmes, d'anciennes compétitrices, des mères de jeunes coureurs qui elles-mêmes ont eu une activité de compétitrice et des bénévoles impliquées dans une structure fédérale. L'idée est de pouvoir s'adresser à l'ensemble de ces publics par une méthode de mailing, de phoning, de relationnel et de chercher à convaincre ces personnes de nous rejoindre.

Le lancement de l'action a été d'identifier dans chaque ligue les personnes qui pourraient être référentes. Ces référentes ont un rôle de facilitatrice. L'idée est de pouvoir aider à l'intégration de chaque féminine lorsqu'elle arrive en tant qu'arbitre. Même lorsque l'on est un arbitre masculin et que l'on rentre dans le métier d'arbitre, il faut se créer un réseau, et ce n'est pas forcément facile.

On a regroupé ces référentes à la FFVoile à la fin de l'année 2013 pour pouvoir lancer l'action « Arbitres au féminin Pluri-Elles » avec l'idée de constituer un réseau d'arbitres féminines. Nous avons eu la première session de formation d'arbitres régionales féminines, donc le lancement proprement dit de la formation où nous avons eu 20 femmes représentant 8 ligues pour faire 2 jours de formation théorique, en fait le tronc commun de la formation régionale harmonisée. Pour ces stagiaires, il va s'ensuivre 2 à 4 mois de formation à distance via la plate-forme dédiée. Cette formation les mènera au « tronc commun » via la plateforme. A partir de ce moment-là, elles réintégreront un cursus « normal » dans les ligues pour toute la partie pratique avec le soutien des arbitres référentes. A partir du moment où elles sont venues à la première réunion, jusqu'à leur évaluation finale, l'idée qu'une formation se fasse en 12 mois, 18 éventuellement.

Concernant la Formation A Distance, appelée FOAD, la CCA a décidé d'animer une plate-forme de formation à distance, entièrement dédiée à la formation des arbitres, avec le soutien technique de l'ENVSU et de l'université de Lyon où l'on a un certain nombre de

ressources numériques mises à disposition, que ce soit les cours en ligne, les questionnaires, un blog, la messagerie, tout ce qui est webographie, un wiki et un forum.

Je vais laisser la parole à Corinne qui vous présentera plus dans le détail cette formation à distance et cette plateforme.

Mme Corinne AULNETTE.- La formation à distance est sur un site dédié, sur une plateforme. L'idée était que nos arbitres stagiaires puissent se former à leur rythme et chez elles. On a essayé de construire la formation et d'organiser les cours en forme de séance pour qu'elles ne se perdent pas dans les méandres de la formation. On a essayé de leur faire un suivi de leur parcours de formation et on s'est rendu compte aussi que cette FOAD permettait vraiment d'avoir un apprentissage individualisé et que chaque stagiaire pouvait organiser son temps de travail puisque c'est à domicile au moment où elles ont de la disponibilité qu'elles décident de se connecter et de faire un questionnaire, etc.

Elles ont bien sûr la possibilité d'accéder au FAQ, questions fréquentes quand elles ont un souci technique, ce qui jusqu'à présent ne s'est pas trop produit.

Beaucoup d'échanges se font sur le forum entre les stagiaires et les formatrices, les formateurs ; l'idée étant qu'à terme elles valident leurs tests de tronc commun également sur la plateforme.

On a organisé les cours. Je vous ai fait une présentation d'une des séances de formation où les stagiaires commencent par répondre à un premier QCM, ensuite à un deuxième, ce qui leur permet de s'auto-évaluer dans leurs connaissances après avoir assimilé le cours correspondant, puis de refaire le QCM pour voir la marge de progression.

On a fabriqué des cours en ligne. Je remercie les arbitres nationaux et régionaux masculins qui nous ont aidés à réécrire parce que l'on était parti des PowerPoint prévus pour faire de la formation présentielle. Là, on se trouvait en formation à distance, il a fallu tout réécrire, donc enrichir nos textes, incorporer différents médias, des images, des vidéos, des liens hypertextes, etc. en sachant que ces lignes sont accessibles quand les personnes sont connectées sur internet, soit disponibles pour télécharger sur leurs ordinateurs quand elles ne sont plus connectées.

Vous avez un exemple de cours en ligne où j'ai mis un cercle sur un exemple de décompte. On a créé un certain nombre de questionnaires pour que les stagiaires vérifient que les cours sont bien assimilés. Pour exemple, on est arrivé entre le 23 février et le 20 mars à 509 actions des stagiaires sur les différents questionnaires pour 20 stagiaires.

Dans les différents types de questionnaires, vous avez des choix simples ou multiples, soit des choix à relier, des questionnaires panier, avec réponses libres ou à trous.

On a à chaque fois, en partant des cours, reconstruit des questionnaires avec le logiciel TSS.

Vous avez un exemple de suivi individualisé sur début février à début mars. Cette stagiaire est allée 470 fois sur la plateforme ; tout cela pour vous dire que c'est quelque chose qui marche bien. Les stagiaires sont assez à fond.

La webographie, pour le moment, n'est pas très touffue mais on en est aussi au démarrage. Cela s'enrichira forcément au fur et à mesure.

Le Wiki est un espace de travail en collaboration. On a mis un avis de course -comme premier exercice- qui avait un certain nombre de lacunes et les stagiaires proposaient des améliorations. Chacun vient sur cet espace et propose ses ajouts et ses commentaires.

Le forum est un point essentiel de ce système de formation à distance. Pour le moment, nous en sommes à 3 500 visites en six semaines en englobant les 20 stagiaires, les formatrices, les formateurs et les référentes ; en gros, une trentaine de personnes... et ce n'est qu'un début.

Le moteur de recherche n'est pas encore très utilisé puisque c'est très centré sur les exercices mais c'est amener à s'ouvrir. Je pense que le moteur de recherche trouvera toute son utilité. C'est vraiment l'endroit où les stagiaires échangent entre elles et posent des questions par rapport aux exercices, à leur arbitrage éventuellement ; l'idée étant de l'ouvrir aux femmes en cours de formation dans leur région. Cela date de la semaine dernière où j'ai commencé à envoyer des invitations aux femmes déjà arbitres régionales et nationales pour qu'elles viennent participer, apporter leur soutien et enrichir le réseau d'arbitres féminines.

Vous avez un exemple d'échanges qui se passent sur le forum où les stagiaires posent des questions sur les exercices ; l'avantage du forum étant que toutes celles qui se sont posé la question et qui n'ont pas forcément osé poser la question auront la réponse sur ce forum.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Je voudrais remercier l'ensemble des arbitres qui collaborent à l'écriture de ce projet et tout particulièrement, pour l'excellence de leur travail, Corinne AULNETTE et Christophe GAUMONT qui pilotent ce projet de main de maître.

(Passage d'une vidéo sur ce qui vient d'être présenté)...

Il y a une prochaine formation en juin et une autre en septembre. En année normale, il y aura 4 formations par an. On espère pouvoir atteindre les objectifs.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Je vous propose de poser vos questions après le déjeuner compte tenu du timing.

Il y a 140 présents ou représentés totalisant 95 316 voix.

VI. Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur

Dr. Olivier CASTAGNA.- Comme chaque année, je viens vous faire la présentation des résultats de la Surveillance Médicale Réglementaire. Je rappelle que cette présentation est contrainte par la réglementation au niveau ministériel.

Comme chaque année, je vous rappelle qu'il s'agit d'un décret du 6 février 2004 demandant que toutes « les fédérations sportives soumettent leurs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau ou dans les filières d'accès au sport de haut niveau à une surveillance médicale particulière pour prévenir les risques sanitaires inhérents à la pratique sportive intensive ».

Les examens sont les suivants :

- Deux consultations médicales par an.
- Deux bilans sanguins et urinaires par an.
- Une consultation dentaire par an.
- Une l'épreuve d'effort, tous les 4 ans.
- Une échocardiographie, une seule fois pour toutes si le sujet est âgé de plus de 15 ans.

Pour l'année qui vient de s'écouler, nous avons 392 sportifs répartis comme suit : 11 % d'élites, 40 % espoirs et 49 % de sportifs de Haut Niveau. La moitié était en pôle et l'autre moitié était hors pôle.

Le taux de réalisation des examens. Nous n'avons cette année plus que 1 % de sportifs qui n'ont fait aucun examen, 14 % qui ont fait une partie de leurs examens et 85 % des sportifs qui ont réalisé la totalité de leurs examens deux fois par an.

Par rapport aux années précédentes, cela a été mis en place en 2006. On est sur 2012/2013. On voit qu'il y a une régression jusqu'en 2009 et depuis on a une augmentation régulière pour atteindre une population de 392 sujets.

Concernant le pourcentage des sujets ayant fait la totalité de leurs examens, on constate que l'on a réussi à augmenter jusqu'à 85 % avec une diminution des sujets ayant fait un bilan incomplet passant de 33 à 14 %. Notre lot d'irréductibles de sujets, qui ne font aucun examen, a fini par diminuer avec le temps et nous sommes arrivés à 1 %.

Cette amélioration n'est pas le fruit du hasard et ce n'est pas que la bonne volonté qui a été mise en place mais elle a été la conséquence du travail de plusieurs personnes en

particulier du Président de la Commission médicale Paul ROUSSANGE et de Catherine ROBICHON qui n'ont pas hésité de manière individuelle à identifier les sportifs qui n'étaient pas à jour de leur suivi et de les contacter soit eux-mêmes, soit la structure dont ils dépendaient. C'est cette relance qui a été efficace. A cela, il y avait quand même une aide toute particulière de la Direction technique qui a un peu tapé du poing sur la table en n'hésitant pas à ne pas renouveler des sportifs sur les listes de Haut Niveau en particulier chez les sportifs qui, de manière récurrente, d'année en année, ne faisaient pas du tout leur suivi médical réglementaire. On a aussi beaucoup été aidé par les structures fédérales en particulier les directeurs de pôle qui ont bien pris conscience de l'importance législative de la réalisation de ce suivi et aussi de Loïc BILLON et Cédric LEROY qui nous aident beaucoup pour relancer et identifier les sujets pour leur rappeler leur obligation. Bien évidemment, les médecins de pôle sont présents au quotidien auprès des sportifs. C'est leur présence qui permet de rappeler les examens mais surtout de les réaliser.

Il me semble important de remercier toutes ces personnes sans qui la qualité de ces résultats n'aurait pas été obtenue. Nous sommes persuadés que l'année prochaine on se rapprochera des 100 % ; on ne se démotivera pas de façon à y arriver.

Concernant l'aspect financier, sur les 392 sportifs, les Elites, les sportifs espoirs, les sportifs de Haut Niveau. On a différencié les sportifs nouveaux des sportifs anciens parce que les sportifs qui arrivent pour la première fois coûtent un peu plus cher. Je vous rappelle que l'échographie cardiaque était à faire une seule fois pour toute la carrière s'ils ont plus de 15 ans et l'épreuve d'effort une fois tous les 4 ans.

Le coût réel est de 343 € lors de la première inscription ; c'est le même tarif que l'on soit espoir ou sportif de haut niveau. L'année précédente, déjà sur les listes, ce n'est plus que de 153 €. Au total, quand on fait une règle de trois, on arrive à un total de 76 316 €. C'est le coût réel de cette surveillance médicale réglementaire.

Il nous restait des fonds autour des examens non réalisés l'année précédente qui étaient de 2 878 €. Le Ministère Jeunesse et Sports nous a donné 35 000 € pour les espoirs et 35 000 € pour les sportifs de haut niveau, ce qui fait donc un total de 70 000 €. Etant donné que 85 % d'entre eux ont réalisé la totalité des examens, nous arriverons donc à 70 862 € ; avec le reliquat de l'année précédente, il nous reste donc 2 016 € pour l'année en cours. La surveillance médicale réglementaire a donc un budget d'équilibre.

VII. Remise des médailles d'or et honorariat

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Maintenant, c'est toujours un moment important de convivialité, souvent empreint d'émotion, le moment des remises de médailles d'or de la FFVoile et de l'honorariat pour les arbitres.

M. LE PRESIDENT.- Nous allons honorer certaines et certains d'entre nous pour tout ce qu'ils ont fait pour notre sport et j'aurai le plaisir de leur remettre en votre nom à tous la médaille d'or de la Fédération.

Pour commencer, j'appelle :

1. Mme Annick GAUTIER.

Annick GAUTIER était installée en Seine et Marne, elle réussit à convaincre son mari vers la fin des années 70 de revenir pour les vacances vers son lieu de jeunesse en Bretagne. Grâce à un temps magnifique pendant ce premier essai, ils ne cesseront plus que d'aller à Loctudy dans le pays Bigouden.

Ils découvrent le Cercle Nautique de Loctudy (CNL) où leur fille, Evelyne, débute la voile en Vaurien puis en 470 tous les étés soutenue voire même encouragée fortement par son père qui avait son diplôme de chef de bord.

En 1985, suite au décès de son mari, elle va élever seule ses 2 enfants.

Été 1986, Evelyne devient monitrice au CNL. Annick va être initiée à la voile avec son fils Romain pendant un stage de Caravelle avec sa fille comme monitrice.

Ce stage va se solder pour Annick par un vrai mal de mer qui va la clouer à terre malgré de nombreuses astuces données par des Bigoudens. Elle essaiera quand même le Vaurien ensuite, puis les pontons flottants mais avec les mêmes conséquences à chaque fois. Elle sera obligée de rester sur le plancher des vaches. Ne croyez pas pour autant qu'elle va rester inactive.

Ses deux enfants vont donc s'investir au CNL et c'est tout naturellement qu'elle va s'impliquer dans ce club. Sa première participation sera pour l'Iliade en 1991, raid en catamarans autour des Glénans. Puis, elle prendra la responsabilité de la gestion des inscriptions pour le National Optimist de 1992 et découvrira la gestion des résultats avec le logiciel de l'époque -le FREG de Georges Landry-, où elle fera la connaissance de Bernard Carré CTN de la FFVoile.

Ce fut ensuite en tant que membre du Conseil d'administration en charge de l'organisation des régates puis également en tant que trésorière du CNL qu'elle passera de nombreux jours et week-ends à Loctudy.

Elle organisera de nombreux événements à Loctudy, Coupe Internationale de Snipe en 93, National Dart, Vaurien, 420, 470, Europe, Coupe de France F18, National Muscadet, Corsaire, Finn, etc. qui feront du CNL un grand lieu de régates.

Elle s'impliquera fortement dans l'organisation du 2^{ème} Open de France en 1997 avec la participation en tant qu'entraîneurs invités de Claire FOUNTAINE, Marc BOUET et Bertrand CHERET. Cet Open de France détient toujours le record de participation et restera dans la mémoire des coureurs. Elle fera ensuite quasiment la totalité des Open de France en aidant Bernard CARRE à l'organisation en devenant un peu la Madame Open de France.

Présente sur des ligues ou Inter-ligues le week-end ou sur de plus grosses compétitions à Loctudy, elle use ses voitures en aller et retour depuis la Seine et Marne.

On peut citer l'organisation du National Optimist Petit Bateau au CNL en 1998 où elle louera les compétences du pilote d'hélicoptère de Patrick PLISSON pour faire les images du raid qui restent encore gravées dans les mémoires, le Championnat du Monde de Vaurien en 2000 où 100 vauriens régateront dans la baie.

Elle découvre le logiciel de traitement de résultats Breg qui deviendra FREG en 2001. Elle s'investit dans le traitement des résultats avec le logiciel fédéral, avec la complicité de Robert BRAMOULLE et participe à de nombreuses formations FREG dans les ligues.

Elle devient membre du club de Douarnenez Voile en 2005 où elle participe pendant plusieurs années aux résultats du Grand Prix Petit Navire Windsurf.

Elle s'impliquera pendant quelques années à l'AS470 France en tant que membre du conseil d'administration pour la mise en place de cahiers des charges pour l'organisation de compétitions. Depuis de nombreuses années, elle va sur de multiples compétitions pour s'occuper des résultats.

Pour exemple, elle a eu un programme de compétitions digne d'un coureur en équipe de France en 2013 :

Championnat de France Croiseurs légers, Championnat du Monde Master Finn à La Rochelle, Semaine de La Rochelle, Sailing World Cup à Hyères, Championnat du Monde J80 à Marseille, Championnat du Monde 470 à La Rochelle, les Championnats de France à Martigues, Les Régates Royales à Cannes, Les Voiles de Saint-Tropez, La Semaine Olympique Française à La Rochelle, les Grand Prix de l'Armistice à Maubuisson.

Le coffre de sa voiture renferme de quoi organiser un PC course (VHF, dictaphone, etc.), gérer des inscriptions (plastifieuse, chemises et dossiers) et bien sûr gérer des résultats (imprimantes, hub et câbles informatiques, fournitures diverses avec des ramettes de papier de couleurs) etc.

Annick est donc la maman d'une petite famille d'arbitres: Evelyne Comité de Course régional en Ile de France et Romain GAUTIER juge national, membre de la CCA.

Annick fait partie des as de la gestion des résultats et son numéro téléphone est connu de nombreux comités de course ou de commissaires aux résultats pour dépanner en direct des problèmes sur une compétition.

Annick, je salue ton travail, ton engagement et ton dévouement au service des autres et de notre sport.

Je suis heureux et honoré de te remettre la médaille d'or de la Fédération Française de Voile.

Mme GAUTIER.- Très chers amis, c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai pris connaissance le jour de mon anniversaire de la lettre de notre président me conviant à recevoir cette distinction. Cette reconnaissance me va droit au cœur et c'est toujours avec un plaisir sans faille que je revoie dans les classements les coureurs que je me souviens avoir classés en Optimist benjamin pour certains et que je retrouve maintenant sur la Sailing World Cup, voire même le Vendée Globe.

Merci pour cette récompense et encore merci de me permettre de partager avec vous tous notre passion, ma passion même si je ne peux pas monter sur un bateau, la voile.

M. LE PRESIDENT.- J'ai maintenant le plaisir d'appeler :

2. Mme Eliane SERVE.

Pour autant que je le sache, Eliane a fait toute sa carrière chez Renault Trucks à Saint Priest à côté de Lyon. Elle y a occupé différents postes et aujourd'hui celui du marketing opérationnel France. Elle a, en particulier, la charge d'organiser différents événements en France et à l'étranger à l'occasion de challenges et autres sessions commerciales.

Vous l'aurez compris, son métier c'est l'organisation événementielle et les relations publiques. Son long parcours chez Renault Trucks est jalonné de multiples rencontres; quand on occupe une fonction comme celle d'Eliane, forcément les relations humaines sont importantes.

Les traits marquants de son caractère. Je viens justement de le dire, un sens inné des relations humaines, une rigueur organisationnelle sans faille, communicante, créative et joyeuse. Il y en a d'autres, j'y reviendrai un peu plus tard...

En marge de son activité professionnelle, Eliane remplit sa vie de beaucoup d'activités; c'est tout d'abord l'animation d'un club de ski de Vénissieux où elle habite. Puis, elle rencontre le noyau de « voile pour tous », un club de voile dont les adhérents sont issus de la section voile de comités d'entreprise de la région lyonnaise qui avait pour but d'organiser quelques régates en méditerranée et en Atlantique.

A cette époque, dans les années 75/80, beaucoup de voileux de Renault rejoignent ce groupe pour naviguer.

Et les choses vont s'accélérer grâce notamment à la mairie de Vénissieux qui souhaite qu'un bateau participe au Tour de France à la voile. Eliane accepte le challenge. Aidée de quelques amis, un équipage se forme pour cette aventure. Elle organise les semaines d'entraînement d'hiver en Méditerranée sur le bateau mythique qu'était le Sélection et gère en parallèle l'organisation et les contacts avec la mairie.

Les moyens sont très limités, mais un grand dynamisme et un enthousiasme animent toute cette petite équipe; Le résultat ne fût pas à la hauteur de leurs espoirs : 20 sur 27 mais ils se sont fait plaisir.

Toute cette aventure parfaitement gérée donne des ailes à cette bande de marins et, en 1983, Eliane décide de créer un club d'entreprise centré sur la régates -qui est son originalité- avec le soutien de la direction de Renault de l'époque. Ainsi né Promovoile Renault Trucks. La Fédération leur apporte également son soutien au travers de Claude THOUROT.

Roger-Yves BOURDET prend la présidence avec à ses côtés la présence active d'Eliane.

Il fallait organiser la régates annuelle en octobre et en même temps trouver des fonds. Eliane prend donc son bâton de pèlerin, organise les premiers contacts avec les ports d'accueil en Méditerranée. Au fil des années, les régates ont rassemblé une trentaine de bateaux d'entreprise de la région lyonnaise mais aussi de toute la France. Elles avaient, et ont toujours, la réputation d'une parfaite organisation et d'une convivialité sans pareil.

Dans le même temps, Eliane prend goût à la navigation et commence son apprentissage de marin.

En 1985, Eliane fait son baptême Continent / Corse sur un Sun Shine du nom de Pélican Jaune et elle enchaîne ensuite des traversées France / Sicile sur un solide First 38. Même par gros temps, parfois un peu malade, rien n'arrête Eliane. C'est désormais un vrai marin.

En 1988, elle intègre la commission sport entreprise de la FFVoile, dont elle est la secrétaire.

La régates Renault Véhicules Industriels continue son bout de chemin, les ports d'accueil changent, les présidents se succèdent ... Eliane prendra la présidence du club en 2004 jusqu'à aujourd'hui, rassemblant une petite équipe autour d'elle.

Les nouveaux projets s'enchaînent: un rassemblement de 15 jours aux Antilles, dans les Grenadines, en Thaïlande avec des navigations inoubliables.

Tous ces projets « offshore » reposent complètement sur les épaules d'Eliane. Bravo !

Promovoile Renault Trucks a fêté ses 30 ans en 2013.

Eliane a maintenant un rôle actif de marin puisque les sélectives l'ont souvent vu figurer aux premières places et participer aux finales du Championnat de France entreprise. Pour la petite histoire, Eliane a été championne de France avec « AREVA ». Un équipier de ce bateau ayant dû partir précipitamment, elle l'a remplacé alors qu'elle était venue au titre de la commission comme sur tous les championnats et le bateau a remporté le titre !

Elle intègre le conseil d'administration de la FFVoile durant les mandats 2004 à 2012 ainsi que la commission féminine en 2007.

Pour ton investissement sans faille, ton énergie, ton sens de l'organisation, ta rigueur, ton goût à t'investir dans les projets associatifs mais aussi ton empathie et ton sens des autres, je suis fier et honoré de te remettre la médaille d'or de la Fédération Française de Voile.

Mme Eliane SERVE.- C'est avec beaucoup d'émotion que je reçois cette médaille et que j'ai ouvert ma boîte de mail la semaine dernière au point que j'ai même pensé que c'était une erreur. Merci beaucoup, Jean-Pierre, de toute la confiance que tu me témoignes.

Je voudrais aussi remercier l'équipe de l'ancien Conseil d'administration avec qui j'ai partagé huit années super sympas. Puis, un remerciement tout particulier à Claude THOUROT avec qui nous formons une équipe depuis 25 ans, cela fait déjà presque les noces d'argent ; nous avons partagé beaucoup d'émotion, de très bons moments et des plus douloureux. J'aurais bien aimé partagé cette médaille avec Sophie et Jacqueline aujourd'hui.

Merci à toute l'équipe des permanents de la Fédération. C'est vraiment une équipe de très grands professionnels ; ils sont toujours là, ils ou elles, à nous répondre avec le sourire, à nous diriger vers les bons interlocuteurs pour répondre à nos questions parfois un peu novices.

Un petit merci particulier à Fanny qui s'occupe avec nous de la commission sport entreprise. Elle a toujours le sourire et c'est toujours très agréable.

Merci à tous. Il est vrai que c'est toujours agréable de faire des projets. Mon activité professionnelle va changer. Donc, pourquoi pas m'investir encore plus dans ce sport que nous aimons tous.

Merci à cette Fédération, merci Jean-Pierre. Bonne journée et bonne continuation.

M. LE PRESIDENT.- J'ai maintenant le plaisir d'appeler un armateur de voilier de compétition, de courses au large :

3. M. Jean-Claude REGNAULT, patron du Cercle Vert

Jean-Claude REGNAULT est né le 11 mars 1946 à Chantilly dans l'Oise, qui est la cité du cheval.

Après des études en comptabilité et l'obtention d'un DECS, Jean-Claude REGNAULT se destinait à l'expertise comptable mais, après l'armée en 1968 à Paris à la caserne Dupleix, il entre comme comptable dans une conserverie de légumes à Persan dans le Val d'Oise où il occupera, quelques années plus tard, le poste de directeur commercial.

En 1981, il se marie avec Joseline ici présente.

En 1985, il crée Cercle Vert, société de distribution de produits d'épicerie sèche à destination des collectivités parisiennes, d'Ile de France et de Normandie, les établissements scolaires, les maisons de retraite, les hôpitaux...

En 1988, il rachète avec son épouse cette société pour leur propre compte.

En 1990, création de la Société MR NET pour la distribution des produits d'hygiène et d'entretien, vaisselle, vêtements de sécurité.

Puis, en 1991 il rachète la société DUBOIS WANDERWALLE qui permet le développement auprès des sociétés de restauration comme SODEXO ou ELIOR.

En 1996, construction d'un entrepôt à Beaumont sur Oise de 17 000 m² avec 1 100 m² de bureaux.

Jérôme REGNAULT rejoint ses parents dans les affaires et prend en charge le développement de la partie MR NET.

La société CERCLE VERT travaille avec des industriels de grandes marques, NESTLE, UNILEVER, BONDUELLE, D'AUCY, SAINT MAMET, ANDROS, KELLOGG'S, FARAUD, SILL...

En 1998, la société SILL invite M. et Mme REGNAULT à Saint Barthélémy pour l'arrivée de leur bateau et son skipper Roland JOURDAIN. C'est alors qu'ils font la connaissance du sponsoring voile dont Gilles FALCH'UN et ses équipes sont un acteur depuis de nombreuses années. C'est un sport que Jean-Claude ne connaissait pas. Il est dans le Val d'Oise et la mer est un peu loin.

A cette période, le sponsoring de la Société s'est dirigé vers le tennis où elle a apporté son aide au club de Méru où évoluait Amélie MAURESMO.

A Saint-Barth, la course arrivée, il fallait meubler les journées. C'est alors qu'une sortie à Saint Martin avait été prévue; malheureusement impossible de s'y rendre, l'avion était en panne.

Les équipes se rabattent donc sur la plage, au bar du Tom Beach où certains marins refont la course, dont Gildas MORVAN.

La question est posée à Gildas sur la suite de son programme. Pas de sponsor donc pas d'argent pour poursuivre la saison.

Jean-Claude trouvant Gildas fort sympathique lui promet de trouver un fournisseur pour lui donner un budget, ce qui fut fait pour la course en Méditerranée.

Arrive la Solitaire du Figaro et Gildas sollicite un entretien pour présenter son programme. Il arrive à convaincre Jean-Claude et Joseline et voici que la société Cercle

Communication est créée et Gildas signe son premier contrat pour la saison de voile avec Cercle Vert.

Le baptême du bateau se déroule à Landeda avec Jean TIGANA comme parrain. Jean-Claude REGNAULT devient alors l'armateur du bateau Cercle Vert skippé par le talentueux Gildas MORVAN.

Cette première année, concluante par les différents succès de Gildas, renforce la volonté de perdurer dans ce sport et d'en faire un élément important de leur communication.

C'est ainsi que, depuis 1998, d'année en année le contrat est renouvelé avec Gildas qui participe régulièrement à la vie du groupe, intervient dans les salons, rencontre le personnel et se rend chez différents clients pour parler de son métier. Une amitié sincère s'est créée entre Gildas et la famille Regnault.

En 2006, création de Cercle Vert Prestige spécialisée dans la distribution des produits haut de gamme destinés à la restauration commerciale parisienne.

En 2013, Jean-Claude REGNAULT crée l'Académie de Cuisine où des journées de rencontres sont organisées avec les industriels et les clients pour des démonstrations culinaires et des tests produits.

A ce jour, le groupe comprend 250 personnes et 100 chauffeurs livreurs. L'entreprise est très informatisée et la logistique à la pointe du progrès.

MR NET a repris 15 000 m² d'entrepôts pour permettre son développement dans la gamme de ses produits et vient de mettre en ligne MR NET Hygiène médicale.

Le développement des produits bio et le commerce équitable fait partie du programme.

A titre privé, mis à part le foot qu'il suit régulièrement, Jean-Claude a toujours eu une attirance pour le monde du cheval, sa jeunesse passée à Chantilly y a bien sûr contribué.

Depuis quelques années, il s'en est rapproché un peu plus en constituant une petite écurie.

Ses vacances se passent toujours en Bretagne dans le Morbihan où les enfants et petits-enfants se réunissent pour le bonheur des grands parents.

Fidèle parmi les fidèles, Cercle Vert entame sa 17^{ème} saison de sponsoring avec Gildas MORVAN. Un record en la matière !

Un grand merci, Monsieur REGNAULT, c'est un honneur pour moi de vous remettre, aujourd'hui, la médaille d'or de la Fédération Française de Voile et vous dire qu'en plus de votre fidélité indispensable à notre sport, car sans des hommes comme vous nos courses auraient beaucoup de mal à exister et nos marins auraient du mal à vivre et à

courir. Vous avez en plus une véritable amabilité envers les coureurs et les organisateurs, on le sait, au départ des courses ; on le voit à l'arrivée des courses, dans les grands rassemblements. C'est extrêmement agréable pour nous tous.

Je suis très heureux de vous remettre cette médaille.

M. Jean-Claude REGNAULT.- Je tiens à vous remercier. Je n'ai pas préparé de discours. Je souhaite encore durer longtemps dans ce sponsoring qui est devenu une passion depuis 17 ans. J'espère aussi que par cette pérennité qui est vraiment le gage de la réussite dans les affaires, dans le sport, dans tout, dans l'amitié, c'est quelque chose de formidable, j'espère associer prochainement le fils de Gildas dans ce sponsoring avec Gildas. Je pense que l'on fera un record en faisant l'AG2R dans 2 ou 4 ans avec lui pour la première fois et l'associer. Cette pérennité est pour moi le gage de la réussite. En vous remerciant beaucoup. La voile est quelque chose de formidable. Il y a une communication, des choses ressortent de vous. J'ai connu fortement le football par mon ami Jean TIGANA avec lequel je correspond depuis 25/30 ans. J'ai connu le tennis par Amélie MAURESMO mais rien ne vaut la voile, la communication et vraiment je suis très touché par cette réunion. Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT.- Nous allons suspendre nos travaux et passer à la restauration.

VIII. Présentation des résultats de l'enquête marketing

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Nous allons commencer ce début d'après-midi par la présentation par l'agence REPUCOM de notre stratégie marketing, étude qui a été faite sur la voile sur un panel de Français et de licenciés.

M. Bruno LALANDE.- Je suis plutôt fier d'être avec vous aujourd'hui. On me qualifie souvent d'expert du sport et du sport business. Mon métier c'est de faire chanter le solfège des chiffres dans la partition stratégique de mes clients. C'est difficile comme expression mais c'est un peu cela l'idée.

Je fais ce métier depuis 20 ans et je le fais toujours avec beaucoup de plaisir. Je suis personnellement en charge de la stratégie de REPUCOM. Je suis directeur de la stratégie pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, REPUCOM étant leader mondial et indépendant sur les études dédiées au sport et au sport business. Mon job consiste à accompagner des acteurs clés sur leurs enjeux. La FFVoile fait partie de ces acteurs clés que j'accompagne à titre personnel au même titre que les acteurs comme la FIFA, l'UEFA, comme des grands sponsors mondiaux, comme RED BULL, EMIRATES, BNP, LACOSTE et bien d'autres. J'accompagne également des acteurs locaux notamment en France, la FFVoile bien sûr, mais aussi des acteurs comme la Fédération Française de Football, l'Olympique de Marseille ou le Stade toulousain pour ne citer que ceux-là.

Je ne fais pas cela tout seul. On est une grande maison ; nous sommes 1 400 personnes à le faire dans le monde réparties dans 20 pays.

Tout d'abord, je voudrais adresser un petit mot de remerciement appuyé pour les géniteurs de cette étude communautaire, en remerciant notre président Jean-Pierre CHAMPION et les quelques acteurs clés qui ont travaillé durement avec beaucoup d'énergie autour de ce projet en l'occurrence Eric MARLIOT, Jean-Claude MERIC, Régis WALKER, Olivier CLERMONT et Jean-Pierre LOSTIS. Ils ont mis beaucoup d'énergie et leur conviction pour faire sortir cette étude.

Pour cette présentation, j'avais deux choix, soit vous dérouler les 150 slides avec tous les chiffres à l'intérieur, soit vous faire un document de synthèse.

Cette étude communautaire est une grande première ; cela n'a jamais été fait à la FFVoile. C'est une démarche faisant partie intégrante du projet marketing de la FFVoile intitulée « vent d'innovation ». Cette étude est un nouveau chapitre pour la Fédération qui poursuit sa feuille de route débutée il y a deux ans.

L'étude, c'est un postulat très important quand on fait des études. On l'a faite sur un échantillon de 2 500 Français. En général, on fait les études politiques sur 1 000 Français. On a travaillé aussi sur une cible que l'on appelle les licenciés de la FFVoile.

On a adressé cette étude pendant l'été dernier ; on l'a démarré au mois de juillet. On a travaillé sur la partie des licenciés à peu près au même moment.

Vous allez découvrir sur les grands enseignements que les données traitées sont extrêmement riches, à valeur ajoutée. Elles confirment certaines informations que vous aviez déjà par ailleurs. Elles peuvent aussi vous surprendre pour alimenter la réflexion de la FFVoile. Plus largement, elles démontrent que la voile et plus largement la pratique du nautisme au sens large c'est bien une pratique ancrée dans la population française et, point très important, qui parle à l'ensemble des Français.

Cette étude nous dit que l'on a en France 32 millions de Français qui s'intéressent de près ou de loin à voile. Ce sont trois-quarts des Français.

A l'extrême inverse, le cœur des pratiquants ce sont les 320 000 licenciés de la FFVoile mais on y apprend également que l'on a 3,3 millions de Français qui pratiquent la voile, licenciés ou pas mais surtout que 12 millions de personnes qui se déclarent intéressées pour découvrir votre sport. Cette unique donnée est capitale, plutôt très encourageante même si l'on pourrait dire que c'est ambitieux de convertir ces 12 millions de Français mais cela doit être pour vous et l'ensemble des clubs un objectif. Pour cela, Jean-Pierre CHAMPION a souligné, lors des nombreuses interviews données lors de la sortie presse de cette étude au moment du Salon nautique. Je cite : « *Il faut faire évoluer les fondamentaux et nous assurer qu'ils correspondent toujours aux souhaits de nos cibles et de nos consommateurs* ».

Je suis personnellement certain que vos partenaires actuels et futurs vont vous soutenir dans cette démarche vertueuse de changement et d'évolution au service des Français par la FFVoile.

L'équipe de France de voile est assez peu connue des Français. Vous avez 70 % des Français qui déclarent ne pas la connaître. S'agissant de la Fédération elle-même, on demande aux Français de donner une note -la cote d'amour dans notre métier des études- sur la FFVoile : c'est 10,1. C'est très français. C'est une note moyenne, on ne va pas s'attacher à celle-là. En revanche, on va s'attacher à deux autres notes. Les pratiquants lui attribuent une note de 15/20, très bonne note qui se traduit par le fait que la Fédération a une bonne image auprès de ses utilisateurs. Les licenciés, c'est-à-dire ceux qui sont encore plus au contact de la Fédération lui attribuent une note de 16/20. Les 12 millions de Français qui ont envie de découvrir la FFVoile lui donnent une note de 14/20.

Vous êtes Français, et vous n'êtes pas sans savoir que des fédérations françaises de certains sports ont des problématiques d'image un peu complexes, en l'occurrence la FFVoile a une image très bonne auprès de ceux qui la connaissent très bien et plutôt très bonne également auprès de ceux qui la connaissent plutôt pas du tout. C'est un point qu'il fallait souligner.

Si l'on rentre dans le détail des chiffres, on a dit que l'on avait 32 millions de Français qui s'intéressaient à la voile. Comment ces Français qui s'intéressent à la voile vont-ils s'y intéresser ?

Les 70 % s'y intéressent de différentes manières en allant sur les événements, en étant intéressés par les événements, en allant voir des compétitions de professionnels, des compétitions d'amateurs, au travers des médias qu'ils soient presse, télé, radio ou digitaux. Ils s'intéressent au sport en général et ils pratiquent.

Il faut retenir que les grands chiffres saillant sur les Français qui s'intéressent à la voile :

62 % des Français suivent au moins un événement dans l'année, le Vendée Globe ou un événement plus confidentiel.

60 % des Français se déplacent sur les événements que ce soit une compétition professionnelle ou grand raout aux Sables d'Olonne.

59 % des Français suivent la voile dans les médias, rendez-vous télé sur des chaînes très dédiées, dans la presse, à la radio ou sur le digital.

Puis, s'agissant du sport, 52 % des Français se déclarent intéressés par la voile. C'est plutôt un bon score s'il fallait le comparer aux sports qui intéressent le plus les Français, - le triptyque tennis, football, rugby- la voile se situe aujourd'hui à 52 %.

20 % des Français se déclarent très ou intéressés par la voile, ce qui est un volant de population digne.

Si je refais la synthèse plutôt que de vous donner des pourcentages, en vous donnant des millions de Français, cela veut dire que 32 millions de Français sont plus ou moins

intéressés par la voile, c'est-à-dire à une fréquence plus ou moins importante. Vous, ici, êtes très intéressés par la voile.

Vous avez 26 millions de Français qui se déplacent sur les sites de courses, 3 millions qui la pratiquent et 12 millions qui ont envie de la découvrir.

S'agissant de l'actualité médiatique, le média forge l'inconscient collectif des Français, vous avez 25 millions de Français qui sont spectateurs à la télévision, 20 millions de Français qui consomment la matière voile, le sujet voile à l'intérieur des médias, puis 15 millions de Français qui s'intéressent à la voile au travers des médias digitaux.

Quand on pose la question aux Français en matière d'événement voile sur leur intérêt pour la voile, il y a quatre grandes catégories d'intérêt des Français pour la voile. Tout d'abord, un premier enseignement, les deux événements les plus attractifs sur le plan médiatique c'est le Vendée Globe, la Route du Rhum. 9 % des Français ne connaissent pas le Vendée Globe et, a contrario, vous avez 54 % des Français qui ne connaissent pas le Multi One Design 70. On retient le Vendée Globe et la Route du Rhum, faits très intéressants par rapport à l'actualité. L'America's Cup c'est le troisième sujet en termes d'intérêt pour les Français.

Ensuite, on trouve une deuxième typologie d'événements, le Tour de France à la voile, la Solitaire du Figaro, le Trophée Jules Verne, les compétitions de voile aux JO. Vous avez 51 % des Français qui déclarent les suivre avec intérêt. Puis, vous avez des courses avec moins d'amplitude médiatique comme la Québec St Malo ou les Voiles de St Tropez.

Je me suis attaché à vous donner trois natures d'informations capitales dans ce projet d'étude, ce que l'on appelle dans notre jargon marketing les cibles. C'est très important parce que l'on est dans un projet d'innovation.

La première leçon qu'il faut retenir.

Le profil des Français qui s'intéresse à la voile, c'est pour cette raison que la voile parle à tous les Français, est complètement en phase avec ce qu'est la population française, à savoir les Français qui s'intéressent à la voile sont à la fois des hommes et des femmes : 52 % d'hommes, 48 % de femmes.

En termes de classe d'âge qui s'intéresse à la voile, pas d'atypisme, on est conforme aux Français, à l'âge moyen de 45 ans. En termes d'habitat, pas de distorsion, on est conforme à la radiographie de la France.

S'agissant des professions exercées par la population qui s'intéresse à la voile, même chose. Au niveau des revenus, on est sur un salaire moyen français de 2 392 € avec une taille de foyer de 2,8 personnes par foyer.

En synthèse, quand on dit que la voile parle à tous les Français, tous les Français, les détracteurs, on peut leur donner ce document. La voile parle à une population qui n'est pas hyper élitiste, qui est l'ensemble des Français, premier enseignement.

Le deuxième enseignement, les Français qui s'intéressent à la voile ont une prédisposition ou en tout cas aiment un certain nombre de sports. Ils sont assez proches de ce que l'on appelle les sports affinitaires, en l'occurrence des sports comme l'équitation, le golf, le volley. Ils sont assez proches, en termes d'intérêt, du ski et un peu éloignés, même s'ils y sont intéressés, aux sports un peu plus populaires que sont le football, le tennis ou le rugby.

S'agissant des Français et des événements, en termes d'intérêt les Français sont sur ce que l'on appelle les événements rois, le Vendée Globe, la Route du Rhum. Ils s'intéressent beaucoup aux compétitions majeures de voile aux JO, America's Cup, Transat Jacques Vabre, le Tour de France à la voile. Ils sont intéressés également au Salon nautique ou à la Transat AG2R. Puis, on a des événements que l'on qualifie d'enquêtes de notoriété qui sont l'Extreme Sailing Series ou la Volvo Ocean Race que vous connaissez tous ici.

Je vais faire le même exercice mais je vais m'attacher à regarder les différentes typologies sur, soit les licenciés, soit les pratiquants, soit ceux qui veulent découvrir. Je passerai un peu plus de temps sur ceux qui veulent découvrir la voile parce que c'est un enjeu important pour la Fédération.

Le profil des pratiquants est un peu différent de l'ensemble des Français qui s'intéressent à la voile, c'est-à-dire qu'ils sont un peu plus masculins, plus jeunes, un peu plus 16 et plus ; de fait, ils sont un peu plus jeunes -44 ans- que la population globale.

Le sport roi, pour ceux qui pratiquent la voile, c'est la voile. Proximité avec un sport qui se démarque c'est le golf et affinité avec l'équitation, l'escrime ou le volley-ball. Ces pratiquants s'éloignent, même s'ils manifestent un intérêt, des sports un peu plus populaires.

La perception des pratiquants sur les compétitions, même principe que tout à l'heure ; le niveau d'intérêt le plus fort -c'est normal vous pratiquez la voile- vous vous intéressez davantage aux compétitions ; même hiérarchie pour les événements rois pour les compétitions majeures ou les compétitions en quête d'intérêt.

Les licenciés vous apportent une précision. On travaille sur cette étude sur des populations au-delà de 16 ans, problématiques liées à la CNIL. On ne peut pas interroger des personnes plus jeunes. Les licenciés sont plutôt marqués sur les hommes. C'est une population plus jeune, plus largement étudiante, marquée chez les cadres et les professions libérales. On est en termes d'âge sur une moyenne de 37 ans. On est sur le Nord-ouest, le Nord-est et le Sud-est avec une profession plutôt cadre supérieur, des niveaux de revenus sensiblement supérieurs. On est dans des compositions de foyers sensiblement supérieures à la moyenne avec 3,2 personnes.

Le licencié est encore plus sectaire que le Français par rapport aux autres sports. Evidemment, son sport c'est la voile. Il dort, rêve voile, il se lève, travaille et il est dans la voile. Il ne s'intéresse finalement quasiment plus aux sports populaires et il s'intéresse en termes de proximité à des sports comme le ski, la natation et le rugby.

Le rugby et la voile sont les deux seuls sports en France les plus forts en termes de valeur positive pour les Français.

S'agissant de la population intéressée pour découvrir la voile, ils sont 12 millions à conquérir même si c'est ambitieux. J'ai envie de vous dire que c'est plutôt une bonne nouvelle par rapport à ce que vous pouvez faire sur la FFVoile en termes d'éducation, en termes de sociétal, le profil des Français qui veulent découvrir la voile est complètement cohérent avec ce qu'est le Français moyen, c'est-à-dire parité quasi-absolue. On est à 49/51. Il est complètement dans l'âge moyen des Français, réparti sur la France. En termes de profession, il n'y a pas d'atypisme par rapport à la population française, un niveau de revenu qui est à 3 € près sur celui de la population française. En termes de foyer, on est dans des foyers de 2,9 personnes. Ces Français qui veulent découvrir votre sport c'est l'ensemble des Français. En termes d'intérêt pour le sport, ils sont plutôt proches de l'escrime. On trouve les mêmes sports que la population intéressée par la voile. Ils s'intéressent également aux sports populaires.

Deux choses importantes de notre étude.

❶ Cette population qui pratique la voile à la question de quelle entité allez-vous vous rapprocher quand vous souhaitez pratiquer la voile ? Je me rapproche d'un loueur de bateau, une école française de voile.

Pour ce qui concerne les Français qui veulent découvrir la voile, leurs réflexes c'est premièrement une école française de voile, un club de la FFVoile. Cela veut dire que ces Français qui veulent découvrir le sport ont une très bonne image de la Fédération. Sur le registre : vous voulez découvrir la voile, le réflexe immédiat est une école française de voile, un club de la FFVoile. Cela veut dire que la seule chose restant à faire c'est comment on les connecte pour le faire rentrer dans les clubs de voile.

❷ La fréquence de la pratique. Quand vous êtes licencié, vous pratiquez très régulièrement contrairement aux non-licenciés. Cette pratique, à quel moment dans l'année ? Pendant les vacances d'été ou un peu moins hors vacances. Je vais presque m'arrêter là pour les chiffres en vous donnant deux informations que je vais qualifier d'approche marketing. Je vais vous expliquer pourquoi.

Avec l'approche marketing, on s'adresse à des consommateurs ; acheter une licence de voile, c'est un acte de consommation comme acheter un produit de grande distribution. Concernant le travail dans cette étude communautaire, on s'est attaché à poser des questions sur la voile, la pratique où, comment, où habitez-vous, mais on a été beaucoup plus loin ce qui veut dire que l'on a été jusqu'à savoir ce que les pratiquants, les licenciés, les Français qui veulent découvrir ce qu'ils consomment dans tous les champs de la consommation, comme produits de voyage, de tourisme, de biens électroniques, ce qu'ils

ont comme voiture, comme Smartphone, qu'ont-ils comme accessoires de luxe. Ces outils vont nous servir à mieux vendre nos projets.

On retient que les Français qui déclarent -les 12 millions- s'intéresser à la voile -quand c'est à 100 c'est la population française- par exemple prenons le voyage tourisme, les Français qui veulent découvrir la voile ont une propension à consommer davantage des produits de voyage et de tourisme que le Français moyen. Tout cela sera de l'argumentation marketing qui nous aidera à mieux vendre nos projets.

Si je vous l'explique encore plus en profondeur, on est en mesure de savoir sur les Français qui veulent découvrir la voile qu'ils sont propriétaires d'une Renault, d'une Peugeot, d'une Citroën et de construire toute la réflexion que l'on veut par rapport aux offres que l'on va construire. Même chose sur la téléphonie. On sait s'ils consomment plutôt un service Orange, SFR, Bouygues Télécom ou Virgin Mobile. Je ne vais pas continuer sur le marketing mais je voulais simplement vous donner cet éclairage que l'étude communautaire est bâtie de façon plutôt subtile et intelligente pour pouvoir tout savoir, projeter les offres dans l'avenir.

J'aurais pu titrer : à quoi cela sert tout cela ? A quoi servira cette étude communautaire ?

J'ai synthétisé le registre « à quoi cela sert » en trois mots : partager, optimiser les offres, le marketing de la maison.

➤ Dans notre rôle d'acteur incontournable et fédérateur, la FFVoile a décidé de mettre tout d'abord cette étude à disposition des décideurs publics ou privés, des organisateurs et des acteurs du nautisme, en tout cas, une partie de cette étude pour que tous ensemble nous fassions rayonner notre sport et notre univers passionnant. Il y a 32 millions de Français qui s'intéressent à la voile. Il faut les informer. C'est le registre partage.

➤ Optimiser les offres. Tous ces éléments de réflexion et même beaucoup plus ont permis d'épauler le Département voile légère dans le cadre d'un forum qui s'appelait « Sport en club » dans lequel on a apporté toute cette ressource importante dans la réflexion stratégique qui doit déboucher sur des nouvelles offres pour soit vulgariser au plan national des offres existantes, un potentiel de succès ou tout simplement en inventer des nouvelles. La notion de nouvelles est aussi importante ; on vit dans un monde qui change. Je vous disais que je conseillais la Fédération Française de Football, les licenciés baissent un peu. En revanche, depuis trois ans, le foot à cinq n'est pas relié à la Fédération Française de Football. Par contre, c'est un peu comme ce que l'on appelle la télévision de rattrapage. Quand je veux, où je veux sans contrainte et c'est moi qui décide. En l'occurrence, j'ai envie de faire un foot, je prends mon ticket, je fais ma réservation et je vais jouer dimanche matin. Quand j'ai envie de regarder un journal télévisé, je l'enregistre ou il s'enregistre automatiquement ou je fais sur « mytelefon.fr » je consomme quand je veux.

On est dans un monde qui change. On a des jeunes générations qui parfois nous apparaissent un peu martiennes ; elles sont différentes, elles ne consomment plus

comme nous, et c'est important dans ce registre du changement -c'est ce qui a de plus dur dans l'avenir. C'est important que vous, FFVoile, puissiez très vite intégrer ce changement. On y réfléchit déjà, c'est une bonne chose mais il faut poursuivre et continuer parce que c'est ce qui permettra de capitaliser des nouveaux licenciés. C'est ce que j'ai appelé optimiser les offres.

⑤ Le marketing de la maison. Je fais partie des rares qui ont contribué à la réforme marketing de la Fédération Française de Football il y a 8 ans maintenant. Elle a complètement reconstruit sa politique de marketing.

Je découvre un peu votre univers même si c'est -pour être très intime- celui que je préfère en termes de sport mais je le découvre dans son organisation fédérale avec beaucoup de plaisir. Vous avez vraiment une belle maison, des gens passionnants ; vous avez 12 millions de Français qui ont envie de venir à vous, c'est quand même une pépite. Le marketing de la FFVoile, il y a un vent d'innovation dans l'offre marketing pour développer de nouveaux venus. C'est un travail que l'on débute et qui laisse entrevoir des effets vertueux, travail que l'on mène notamment avec Jean-Pierre LOSTIS.

Pour conclure, je voudrais vous dire trois choses :

① La voile et la FFVoile parle à tous les Français. Vous en avez la démonstration absolue ici par un institut indépendant. Je ne suis pas inféodé à qui que ce soit. Je fais des photographies, je règle la densité et je livre mon constat.

② La voile est un des deux sports comme le rugby qui a des valeurs extrêmement positives et très claires dans l'inconscient des Français. Puis, 12 millions des Français qui veulent découvrir votre sport, les fondements à savoir sociétaux ou éducatifs sont dans votre maison.

La voile parle au plus grand nombre. Sachez que la France du sport et du marketing sportif, le corps et l'esprit du sport en France a été très sensible à cette action de la FFVoile. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les médias ont été assez réactifs -je pense au Figaro, à BFM et à un certain nombre d'autres que j'oublie- sur la médiatisation de ces informations au tour de la voile, sensibles au fait que la FFVoile a pris l'initiative d'écouter les Français. Maintenant, il s'agit d'utiliser ces informations pour souffler, c'est le vent d'innovation. Sachez que vous pouvez compter sur REPUCOM pour vous y aider tous les jours.

Je vous propose de me poser toutes les questions que vous voulez. Le temps est court. Si vous avez des questions, je vous apporte les réponses ; si vous n'avez pas de question, je me retire avec plaisir.

Intervenant, ligue de Basse Normandie.- Dans cette étude, a-t-il été mis, par exemple pour les écoles de voile, le prix des stages, des cours ?

M. Bruno LALANDE.- Non. Dans le métier des études, on fait ce que l'on appelle des études quantitatives. On fait une photo très fine, ce que l'on vient de vous livrer. Puis, il y

a des études qualitatives. La question que vous posez qui est la prédisposition des Français qui voudraient découvrir la voile, le seuil fatidique du prix, pour nous, c'est typiquement du registre de ce que l'on appelle les études qualitatives faisant partie de la version 2 de ce que l'on continuera pour la FFVoile.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il d'autres questions ? (Non)

Sachez quand même que d'avoir une photographie de ce que les Français et les licenciés pensent de la Fédération est quelque chose d'important. L'image de la Fédération et des partenaires se fait par rapprochement et c'est ainsi que nous allons à terme arriver à faire ce mariage et avoir d'autres partenaires qui viendront rejoindre le team FFVoile pour les années à venir.

S'il n'y a pas d'autres questions, on va remercier Bruno de cette étude. C'est vraiment quelque chose d'important pour notre avenir.

IX. Remise des médailles d'or et honorariat (suite)

On avait deux médailles à remettre à des arbitres.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Nous avons deux arbitres à qui nous allons décerner l'honorariat. Avant de les appeler tous les deux ensemble parce qu'ils sont du même club, je voulais juste vous relire ce qu'est l'honorariat et ce que l'on trouve dans le règlement des diplômes, qualification et fonction de la FFVoile.

L'honorariat est une reconnaissance décernée à titre exceptionnel par le Bureau Exécutif de la FFVoile sur proposition de la Commission Centrale d'Arbitrage à un arbitre ayant servi de manière exemplaire et sur une période significative la voile, la FFVoile et l'arbitrage.

Dans ce cadre, j'ai l'immense plaisir de demander à Gonzalve de YRIGOYEN et Maurice VIAUD de me rejoindre.

1. Gonzalve de YRIGOYEN

Est né en 1936, licencié au Cercle Nautique de La Baule le Pouliguen comme Maurice.

Juge national, évaluateur juge régional et tuteur de jeunes arbitres ; c'est dans nos valeurs de la Fédération la transmission. C'est très fort que des arbitres, quel que soit leur âge, transmettent leur passion notamment à des jeunes arbitres.

Il a été aussi membre pendant plus de 10 ans du jury d'appel entre 1990 et 2000. Dans ses autres fonctions, il est Vice-président de la ligue des Pays de la Loire. Il en a aussi été le Secrétaire général. Il est le président de la Commission Régionale d'Arbitrage des

Pays de la Loire pour lequel il se dépense sans compter. Je le remercie parce qu'il est important pour nous, Commission Centrale d'Arbitrage, d'avoir des relais forts dans chaque ligue pour s'occuper au jour le jour, même si cela se passe plutôt le week-end, des désignations d'arbitres et que l'arbitrage soit assuré sur toutes les compétitions.

Pour toutes ces raisons, c'est avec plaisir que la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif, qui l'a accepté de façon unanime et avec enthousiasme, de te remettre cette distinction d'arbitre honoraire. Pour symboliser cela, c'est une magnifique carafe gravée à la FFVoile que je te remets.

M. Gonzalve de YRIGOYEN.- Merci pour cette reconnaissance des services rendus depuis de nombreuses années. Merci à la Fédération et à son président Jean-Pierre CHAMPION. Merci au président du jury d'appel Bernard LAMARQUE et Abel BELLAGUET auprès de qui j'ai passé plus de 10 ans. Merci à la CCA et à son président Jean-Luc DENECHAU qui continuent de me faire confiance. Merci à la ligue de voile des Pays de la Loire et à ses présidents Guy MABO et Youenn ROUSSE parti prématurément et Serge RAPHALEN pour m'avoir encouragé et soutenu.

Je ne saurais oublier mes collègues de la CRA pour leur aide toujours active et renouvelée chaque année.

Je suis conscient des manques qui ont pu émailler cette carrière entièrement vouée à l'arbitrage et que je compte bien poursuivre tant que mes capacités intellectuelles et physiques me le permettront si tant est que certains n'y voient un empêchement propre à l'interrompre prématurément.

Merci de votre attention.

2. Maurice VIAUD

M. Jean-Luc DENECHAU.- Maurice est né en 1933. Il est licencié au même club le Cercle Nautique de La Baule Le Pouliguen dont il est le Vice-président, Comité de course depuis 1998, juge régional depuis 2003, jaugeur national depuis 2005. Pour tous ceux qui le connaissent, il est particulièrement impliqué dans Osiris Habitable et, comme on l'a rappelé ce matin, fait courir plus de 14 000 coureurs classés.

En tant que jaugeur, il a participé à de nombreux championnats de France et de compétitions nationales ; il a été à la jauge sur la Course Croisière EDHEC, la Barquera, la Quadra Solo, la Course Croisière des ports vendéens, de nombreux championnats de France Entreprise Habitable, Championnat de France Habitable / Transportable. Bref, comme beaucoup d'arbitres qui ont une longue carrière, la liste est inépuisable. Donc, on ne pas la citer.

On souhaitait tous vraiment te remercier pour ton investissement et ce que tu continues à faire pour Osiris Habitable pour que tous les jours, tous les week-ends, de nombreux

coureurs puissent se livrer à leur sport favori, ce qui est le but de tout arbitre. Maurice, nous t'avons donc avec un grand plaisir décerné ce titre d'arbitre honoraire. Bravo à toi !

M. Maurice VIAUD.- Tout d'abord, merci à la Fédération pour cette distinction qui vient se joindre à la médaille d'or qui m'a déjà été décerné par notre Fédération et notre Président. A cette reconnaissance des tâches effectuées par un bénévolat permanent depuis 50 ans, il faut savoir en fonction de ma date de naissance que maintenant j'ai 80 ans, je me dois d'associer mes formations de base quand même aux Michel BASSET, Michel YOQUEL, à Robert LABAN pour les jurys et comités et Michel PESSIOT pour la jauge, domaine où il est toujours difficile d'expliquer et faire accepter des évidences techniques, que ce soit dans le club, ma ligue ou toute la France pour la Fédération dans ces différents secteurs d'activité, je reste tant que j'y serai apte un adjoint conseiller et plus particulièrement dans le domaine de l'Intersérie Habitable, mon vœu le plus cher est pour la satisfaction de la quasi-totalité de nos croisiéristes régatiers que le seul système fédéral soit adopté.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Bravo à nos récipiendaires.

En démarrant cette assemblée, on avait dit que, s'il y avait des questions ou des remarques suite à l'exposé sur les éléments marquants de l'année 2013 et la prospective 2014, le micro vous est ouvert.

Tout est clair ? (Oui)

X. Modifications du règlement intérieur et du règlement financier

M. Eric MARLIOT.- Je suis chargé de vous présenter les modifications du règlement intérieur et du règlement financier, c'est-à-dire des textes du domaine de compétence de l'Assemblée générale.

Il n'y a pas de modification des statuts pour cette fois-ci.

Vous avez pu consulter sur l'espace dédié la version modifiée de ces textes pour vous faciliter la lecture ainsi qu'une note de synthèse permettant, je l'espère, de comprendre l'ensemble des modifications même s'il y en a peu cette année.

Par ailleurs, les modifications sont proposées avec le Centre du droit et d'économie du sport de Limoges comme chaque année. Nous avons mis en place un PowerPoint pour vous aider à suivre ces modifications.

➤ Nous avons l'article 73 du règlement intérieur qui concerne les licences club FFVoile. En particulier, une précision sur la licence club FFVoile jeune, l'idée est de faire correspondre les textes avec la pratique et de mettre en adéquation le texte avec la pratique. En effet, on s'aperçoit chaque année suite à un toilettage qu'il y a toujours des

petites différences et on essaie de les recalculer pour que nos textes soient parfaitement en adéquation.

Les propositions du Conseil d'administration sont les suivantes :

❶ « Une licence club FFVoile jeune est délivrée si celui qui en fait la demande a ou aura au plus 18 ans lors de l'année au cours de laquelle la demande est effectuée ; à défaut c'est une licence club FFVoile adulte ».

Cela veut dire que dans l'année de vos 18 ans, vous êtes considéré comme détenteur d'une licence club FFVoile jeune et peu importe finalement la date de votre demande par rapport à avant ou après 18 ans, c'est l'année qui importe. C'est une petite modification par rapport à ce qui était précisé dans les textes jusqu'à aujourd'hui. Cela ne va pas vous étonner puisque c'est ce qui se passe en pratique mais on met nos textes en adéquation.

❷ C'est une dérogation au dispositif de la primo-licence dans le cadre du passage de la licence club FFVoile jeune à la licence club FFVoile adulte. Là aussi, c'est une mise en adéquation de nos textes. Jusqu'alors le texte précise que, lorsque vous bénéficiez d'une licence primo, vous avez la gratuité de septembre à décembre de l'année N et vous payez la licence de l'année N+1. C'est ce qui est marqué dans le texte. Nous vous proposons de prévoir une dérogation à mettre dans le texte.

« Une personne titulaire d'une primo licence jeune lors de l'année N atteint l'âge de 19 ans au cours de l'année N+1, il lui sera délivré, au titre de l'année N+1, une licence adulte au tarif de la licence jeune applicable pour ladite année N+1 ».

❸ C'est la transformation d'un passeport voile ou d'une licence temporaire en une licence club FFVoile. Cela existe déjà. On peut transformer un passeport voile en licence club FFVoile ; cela n'existait pas pour les licences temporaires et on vous propose d'appliquer le même dispositif pour les licences temporaires.

« Lorsqu'une personne souhaite, au cours de la même année civile, transformer une licence passeport voile ou une licence temporaire voile en licence club FFVoile, elle devra uniquement acquitter à cette occasion la différence entre le coût d'une licence passeport voile ou d'une licence temporaire voile, d'une part, et celui d'une licence club FFVoile, d'autre part ».

Cela favorise les passerelles par rapport à la licence club, et je pense que cela va aussi dans le bon sens ; vous étiez plusieurs à nous le demander.

➤ Une autre modification sur le règlement intérieur concernant la prévention des conflits d'intérêt. C'est la création d'un article 87. Ce texte est inspiré des règles de l'ISAF ; le Conseil d'administration souhaitait réfléchir aux problèmes du conflit d'intérêt et comment l'éviter. On vous propose les mentions suivantes :

« Article 87 - Prévention des conflits d'intérêts

Lorsqu'un membre du Conseil d'Administration, du Bureau Exécutif, d'une commission ou d'un groupe de travail considère avoir un intérêt personnel, de nature financière ou autre, à l'occasion d'une délibération, celui-ci doit informer le Président (de la FFVoile, de la commission ou du groupe de travail) de cet état de fait et de la nature exacte de son intérêt, et ce dans la mesure du possible avant la tenue de la réunion ou au plus tard avant le débat concernant le sujet. En fonction de la nature exacte de l'intérêt en cause, le Président (de la FFVoile, de la commission ou du groupe de travail) pourra demander au membre concerné de quitter la réunion pendant l'étude du sujet concerné et/ou de ne pas participer au vote ».

➤ Une seule modification concernant le règlement financier. Cela concerne l'annexe 1 du règlement financier au sujet des remboursements de frais. L'article 4.2.1 concernant les frais internet et téléphone fixe, nous proposons la suppression sauf *dérogation dûment justifiée* car il peut toujours y avoir un cas isolé. Donc, suppression du remboursement des frais de téléphone et internet pour les personnes amenées à travailler à l'extérieur du siège.

« Compte-tenu de la généralisation des dispositifs de tarification forfaitaire des accès au téléphone fixe et à internet, ces dépenses relèvent normalement des dépenses personnelles qui n'ont pas lieu d'être remboursées par la FF Voile ».

Voilà pour les modifications. Le toilettage permet de corriger un certain nombre de choses et on en a de moins en moins par rapport à ces éléments des textes statutaires et règlement financier.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Y a-t-il des questions sur ces modifications ? (Non)

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du règlement intérieur et du règlement financier qui lui ont été présentées et donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 22 mars 2014, de procéder aux éventuelles modifications du règlement intérieur et du règlement financier qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

XI. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2015

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Pour mémoire, le prix des cotisations 2014 est de 270 € pour les associations locales, associations nationales, membres associés et établissements, et la gratuité pour les associations de classes.

Le conseil d'administration a proposé une augmentation calculée sur le coût de la vie de 0,9 %, chiffre arrêté à fin décembre 2013 -source INSEE- pour l'ensemble des structures affiliées, associations de classes, membres associés, associations nationales et établissements, soit une augmentation de 2,43 € arrondie à 2 €, soit un montant de la cotisation portée à 272 € au lieu de 270 €.

Il est également proposé la reconduction de la gratuité pour les associations de classes.

Y a-t-il des questions sur ce point ? (Non)

Lecture de la résolution : « L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations de 2015 à 272 € par membre affilié à l'exception des associations de classes qui bénéficient de la gratuité ».

Le prix de la cotisation est adopté à l'unanimité.

XII. Questions écrites.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- La première question est posée par M. James BAECKLER.

➤ L'intersérie participe sans nul doute à l'animation de la pratique au niveau des clubs. En revanche, son utilisation forcée nuit à la pratique des classes. Pourquoi, malgré une baisse du nombre des pratiquants, le département voile légère persiste-t-il à imposer la politique de l'Intersérie comme unique moyen de développement et oublie-t-il que les régatiers qui achètent un bateau sont foncièrement attachés aux morceaux de plastique et veulent régater en temps réel ?

M. LE PRESIDENT.- L'Intersérie participe sans nul doute à l'animation de la pratique dans les clubs. Nous partageons le même constat. Nous soutenons tout particulièrement l'Intersérie car elle permet d'offrir à tous nos licenciés, quel que soit le support sur lequel ils naviguent, l'accès à la pratique compétitive qu'on leur doit.

Ce soutien ne se limite pas au catamaran et au département voile légère. Il est mis en œuvre sur toutes les pratiques de la FFVoile. Il n'y a pas d'imposition de l'Inter série en catamaran ; les clubs, s'ils le souhaitent, peuvent inscrire au calendrier des épreuves de classes autant qu'ils le veulent. Sur un total de 1 163 épreuves inscrites au calendrier catamaran en 2013, tous grades confondus, on dénombre 561 épreuves en Inter série, 78 en Flotte collective et 405 épreuves de classes.

➤ Sur les supports rapides, les ratings ne sont plus fiables, voire fantaisistes. Les F18 sont moins rapides en 2014 ; les cata volants sont estimés au doigt mouillé. Cela contribue au désabusement des pratiquants, une course à l'armement certaine et ne permet pas aux anciens bateaux de sortir régater comme le dernier championnat de France Promotion Intersérie des raids à Hyères l'a démontré.

La table FFVoile des ratings au catamaran pour les bateaux de série dans les groupes de classement : C1, C3 et C4, est établie par la SCHRS, c'est-à-dire la commission spécialisée de l'ISAF. C'est la commission de l'ISAF chargée d'établir la table internationale des ratings pour les épreuves Inter-séries. Plusieurs pays sont représentés dans cette commission dont la France. Nous ne faisons qu'utiliser la table qui fonctionne partout dans le monde.

Pour établir ces ratings, rien n'est secret, ils sont établis à partir d'une formule mathématique qui est à disposition sur Internet.

Pour ce qui concerne les Flying boats, la table FFVoile 2014 ne fait pas apparaître de rating pour ces bateaux car ils ne sont pas de série. Néanmoins, les coureurs peuvent et pourront obtenir facilement sur demande à la FFVoile un rating pour leur bateau. Ils pourront, dans ce cas, régater au sein du groupe de classement C0 réservé aux prototypes.

➤ Dans ces conditions, comment percevoir des dénominations différentes utilisées dans les statistiques FFVoile pour scinder la F18 qui régates en temps réel sur les raids ? C'est d'autant plus surprenant que la F18 a été portée et créée avec les moyens de la FFVoile pour favoriser la course en temps réel largement plébiscitée par les pratiquants du catamaran.

Sur de dernier point, qu'en est-il de la propriété intellectuelle sur cette classe au niveau international ? Il est temps que la FFVoile fasse valoir ses droits légitimes afin que ce bien commun à la Fédération et ses licenciés soit partagé par l'ensemble de la communauté des pratiquants.

Sur le premier point, concernant l'affichage dans les classements nationaux fédéraux F18 et raids, celui-ci ne donne que l'identification du support fourni à l'inscription. De même qu'en Formule 1, toutes les voitures sont des F1 mais on affiche la marque (Ferrari, Mercedes, etc.), en Formule 18, on affiche la Formule 18 et la marque (Cirrus, Tyka, HC Tiger, etc.).

Je n'ai pas vu de problème particulier.

Pour ce qui concerne la deuxième partie de la question, c'est-à-dire sur la propriété intellectuelle. Au début des années 1990, les membres de la commission catamaran de la FFVoile ont travaillé à la mise en place de la Formule 18 et de la règle de jauge de ce bateau qui est devenu par la suite une classe internationale reconnue par l'ISAF. Ils ont effectué cette mission dans le cadre de leurs activités fédérales afin de développer l'activité de catamaran de sport dans l'intérêt général de développement de la voile mondiale, ce qui est parfaitement assumé par la FFVoile.

Par ailleurs, à notre connaissance, les problématiques de propriété intellectuelle relatives à la marque internationale F18 ont fait l'objet d'une délibération du conseil mondial de la classe internationale et d'un accord de licence de marque gracieux au profit de la classe

par les titulaires de la marque qui n'en ont, par ailleurs, jamais tiré un quelconque bénéfice.

De notre point de vue, il n'appartient pas à la FFVoile d'être titulaire de droit de propriété intellectuelle relatifs à une classe internationale reconnue par l'ISAF et de s'immiscer dans sa gestion, l'ISAF étant potentiellement seule compétente pour régler d'éventuels problèmes à ce niveau, cette question et ce fait leur seront évidemment signalés.

M. LE SECRETAIRE GENERAL.- Question par Mme Françoise DETTLING.

➤ Ma première question portera sur la discrimination constatée du nombre des séries catamaran au Championnat de France espoirs.

En effet, alors que l'on observe un véritable engouement chez les jeunes pour la pratique catamaran.

Le catamaran représente l'avenir sportif, de la location à la coupe de l'America en passant par les JO.

Le Bureau Exécutif constate les résultats de sa politique avec une inquiétante baisse de 5,5 % des licences jeunes en 2013. On note une réelle discrimination pour l'accès au titre de Champion de France espoirs sur catamaran de sport. Il existe une véritable inégalité sur l'accès à un titre de Champion de France pour un jeune en fonction de sa pratique. Cette politique destructrice de la filière catamaran jeune, arrêt des cofinancements Tyka, fin du titre féminin en KL 15.5 et suppression d'un titre espoirs en Hobie Cat 16, a fait l'objet d'une pétition avec 380 signatures dont un Champion du Monde et un Champion Olympique. Trois chiffres permettent de comprendre cette discrimination par le support : 664 15/21 ans classés en 2012 en catamaran pour un titre 2013, 664, à comparer avec les 192 en planches à voile et 325 en dériveurs. Est jointe à cette question le tableau récapitulatif de ces chiffres.

M. LE PRESIDENT.- Nos demandes de jeunes se portent aussi bien sur le catamaran que sur le windsurf et le dériveur. Si l'on exploite les chiffres des classements de coureurs sur les trois dernières années, les 15/21 ans sont sur les trois pratiques en augmentation.

En catamaran, 1 193 à 1 575 ; en dériveur 2 077 à 2 651 ; en windsurf 1 237 à 1 411.

La relation baisse de licences jeunes n'est pas à associer à une baisse de pratique compétitive mais peut-être à un déficit d'offres alternatives à cette pratique compétitive.

Le développement du sport en club peut être une réponse.

L'attribution de titres de Champion de France Minimes et Espoirs ne dépend pas uniquement du nombre de coureurs classés en pratique compétitive. Les titres de

Championnes et Champions de France sont étroitement associés au projet de formation sportive de nos minimes et d'accès au Haut niveau pour nos Espoirs.

La représentation sportive nationale est basée sur la participation du nombre de ligues aux championnats de France. C'est une donnée très importante pour évaluer le niveau de confrontation dans les différentes pratiques et séries. Ce schéma est exactement le même à l'international par le dénombrement des nations participantes.

Les proportions de pratiquants jeunes à l'international par pratiques et le nombre de titres décernés au mondial ISAF jeunes sont dans le même registre que celui constaté en France. Pour mémoire, nous avons au Mondial jeunes ISAF, six titres en dériveur, deux titres en windsurf et un titre en catamaran.

➤ **Ma deuxième question portera sur la suppression ou l'inexistence des titres féminins aux Championnats de France Espoirs et aux Championnats de France.**

Je préciserai que, comme chacun le sait, les filles aiment s'entraîner et se dépasser avec les garçons. Cela ne les empêche pas, bien au contraire, de vouloir réaliser des objectifs sportifs précis et les titres de championnes de France en font partie. C'est ce que l'on appelle tout simplement la parité.

La répartition des titres féminins, masculins, masculins mixtes et open est la suivante.

Il y a sept titres féminins en Optimist, BIC 293 6.8, BIC 293 7.8, Raceboard 8.50, 420, Laser radial, RRD 120.

Il y a sept titres masculins en Optimist, BIC 293 6.8, BIC 293 7.8, Raceboard 8.5, Laser radial, Laser standard, RRD 120

Il y a un titre masculin mixte en 420.

Il y a dix titres Open : l'Equipe, le Tyka, la flotte collective dériveur solitaire, la flotte collective dériveur double, la Raceboard 7.8, le 15.5, le SL 16, le 29er, le Laser 4.7, le slalom 31.

Il y a toujours eu des titres féminins lorsque la pratique ne peut être mixte et que les minima pour obtenir un titre peuvent être atteints. Pour mémoire : 10.

Ceci est en complète adéquation avec l'ISAF quant à la répartition des titres masculins, féminins et open sur les supports du championnat du monde jeunes ISAF.

Tout ceci, bien sûr, pouvant évoluer au gré des besoins ou d'évolution des pratiques.

Nous avons terminé notre ordre du jour.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Mme Françoise DETTLING.- Puisque la question me revient, j'aimerais juste dire que ce n'est pas 10 mais 21 sur certains supports. Puisque l'on a parlé des femmes aujourd'hui, je trouve que 21 sur certains supports c'est beaucoup et, comme on sait que par beaucoup moins, ce serait peut-être aussi faire accéder les jeunes filles et les femmes ensuite à une pratique sportive et leur donner un peu ces titres qu'elles convoitent, ce qui permettrait de les faire venir.

M. LE PRESIDENT.- J'entends bien votre remarque. Très franchement, ceci n'est pas du tout un sujet conflictuel. Le problème est qu'il y a des avis assez différents sur la manière de faire et justement sur la manière d'avoir des titres open et faire en sorte que les filles courent avec les garçons. On a pu remarquer, par exemple, et vous l'avez sans doute vu, qu'en Laser 4.7 où le titre est open, garçons et filles en même temps, les filles ont gagné. En 15.5, les filles ont gagné. Il nous est apparu, et c'est aujourd'hui ce que l'on pense, ce n'est pas dans le marbre et ce ne sont pas des convictions politiques, ce sont des constatations que ce qui est fait là est quelque chose d'équilibré et bien pour la pratique.

Maintenant, si l'on s'aperçoit demain ou si vous nous convainquez demain pourquoi pas, qu'il faut remettre plus de titres féminins parce que ce serait meilleur pour le développement de la voile féminine, évidemment on le fera. Il n'y a pas de frein à cela si ce n'est qu'aujourd'hui en regardant de près ce sujet, très sincèrement nous estimons qu'il faut faire comme cela.

Si demain, on s'aperçoit qu'il vaut mieux faire autrement et que l'on s'est trompé, il n'y aura aucun problème de changer. Très franchement, aujourd'hui, on ne le pense pas mais continuons d'en discuter. Si vous avez de bons arguments, on les écoutera, soyez-en absolument convaincue, Madame DETTLING.

Y a-t-il d'autres interventions ? (Non)

Il me reste à vous remercier de votre constance et de votre participation. L'Assemblée Générale est close.

La séance est levée à 16 heures 15.